

**COMMUNAUTÉS  
EUROPÉENNES**

**COMMISSION**

**GROUPE D'ÉTUDE DES  
PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES  
À MOYEN TERME**

## **PERSPECTIVES POUR 1975**

**Évolution globale et problèmes  
de politique économique dans  
la Communauté**

**II<sup>ème</sup> PARTIE**

**PROJECTIONS DES PAYS MEMBRES**

**Bruxelles, mars 1971**

20791/II/1970 - F/FIN

COMMISSION  
DES  
COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Direction générale  
des Affaires  
économiques et financières

PERSPECTIVES POUR 1975

Evolution globale et problèmes de politique économique  
dans la Communauté européenne

IIe PARTIE \*)  
PROJECTIONS DES PAYS MEMBRES

Rapport du  
Groupe d'étude des perspectives économiques à moyen  
terme

Bruxelles, mars 1971

---

\*) La Ière partie est présentée dans un volume séparé

SOMMAIRE

PERSPECTIVES POUR 1975

Evolution globale et problèmes de politique économique dans la Communauté européenne

IIe PARTIE

=====

PROJECTIONS DES PAYS MEMBRES

	Page
<u>Allemagne</u>	
I. Importance et rôle des projections à moyen terme .....	2
II. Aspects de l'évolution économique de 1950 à 1970 .....	4
III. Commentaire relatif à la projection à moyen terme 1970-75 .....	10
<u>France</u>	
I. Importance et rôle des projections à moyen terme .....	18
II. L'évolution économique passée et les conditions de la croissance d'ici 1975 .....	21
III. Perspectives de l'économie française pour 1975 .....	29
Annexe : Principaux éléments des projections de l'économie française pour 1975 .....	37
<u>Italie</u>	
I. Importance et rôle des projections à moyen terme .....	43
II. Tendances d'évolution au cours de la période écoulée .....	45
III. Commentaires sur les projections à moyen terme 1970-75 .....	48
<u>Pays-Bas</u>	
I. Rôle de la planification à moyen terme .....	57
II. Rétrospective .....	59
III. Exploration macro-économique de la période 1970-75 .....	68
Annexe I : Comparaison des prévisions à moyen terme pour 1965-70 et des réalisations provisoires .....	75
Annexe II : Ressources et emplois du PNB .....	78

<u>Belgique</u>	Page
I. Importance et rôle des projections à moyen terme .....	81
II. <b>Rétrospective</b> .....	84
III. L'année 1970 .....	88
IV. Commentaire de la projection 1970-1975 .....	90
 <u>Luxembourg</u>	
I. Importance et rôle des projections à moyen terme .....	96
II. Tendances dans le passé : rétrospective .....	97
III. Commentaire des projections à moyen terme pour 1970-75 .....	102

Remarques techniques

Les projections 1970-75 présentées pour les pays membres de la Communauté concernent la période quinquennale comprise entre l'année de départ 1970 et l'année terminale 1975. Les taux annuels moyens indiqués décrivent donc l'évolution moyenne projetée des années 1971 jusqu'en 1975 inclus.

Les chiffres relatifs à l'année de départ 1970 sont fondés sur des estimations provisoires qui, comme la projection à moyen terme pour la période 1970-75, sont issues de travaux dont la majeure partie a été terminée en été 1970. Passée cette date, les nouvelles informations et modifications des données statistiques n'ont plus pu être prises en compte.

Les données statistiques utilisées dans le rapport sont tirées des comptes nationaux révisés des pays membres tels qu'ils étaient disponibles dans le courant de l'année 1970.

Les estimations pour 1970 et les projections 1970-75 ont été élaborées selon les définitions des comptes nationaux utilisées dans les publications de l'Office statistique des Communautés européennes (OSCE). Les projections élaborées selon les définitions des comptes nationaux français ont été retenues dans la section concernant la France, la transcription en définition de l'OSCE est projetée dans le tableau d'ensemble page 41.

La base de prix des séries pour le passé et pour les projections à prix constants est l'année 1963 à l'exception de la Belgique qui a utilisé pour les projections 1970-75 la base de prix de 1965.

R.F. d'ALLEMAGNE

## I. IMPORTANCE ET ROLE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME EN R.F. D'ALLEMAGNE

En république fédérale d'Allemagne, les projections relatives au développement économique à moyen terme font partie intégrante de la politique d'orientation globale amorcée en automne 1966. Elles ont trouvé leur fondement juridique dans la "loi de stabilisation et de croissance de l'économie" du 14 juin 1967. Aux termes de l'art. 9 § 1 de cette loi, la programmation financière pluriannuelle et les prévisions concernant l'évolution de la capacité macroéconomique doivent être établies sous l'angle de leur action réciproque. La condition préalable est l'élaboration d'une projection de la marge de croissance à moyen terme. De l'article 1 de la loi de stabilisation et de croissance économique, qui détermine les principaux objectifs de politique économique, il ressort, d'autre part, que la projection à moyen terme doit se fonder sur une combinaison optimale des objectifs recherchés en ce qui concerne respectivement les prix, l'emploi, l'équilibre extérieur et la croissance. Pour ce faire, il convient également d'évaluer la structure future de l'utilisation du produit national brut. Sa plausibilité sera vérifiée dans un système complet de comptes nationaux.

Le gouvernement fédéral procède à l'élaboration de projections glissantes à moyen terme. Cette méthode présente l'avantage de rendre possible, à relativement courte échéance, l'inclusion dans les calculs économiques des connaissances nouvellement acquises en ce qui concerne les possibilités de développement. Le fait de s'en tenir trop longtemps à des objectifs fixés une fois pour toutes pourrait, en revanche, conduire à certaines distorsions imputables à la politique économique. C'est le cas surtout lorsque le processus de croissance est soumis à des fluctuations relativement importantes et que, de ce fait, des écarts souvent plus ou moins prononcés sont observés pour l'année initiale par rapport à la combinaison optimale des objectifs. Suivant l'importance de ces écarts, il se produit d'une année à l'autre certaines variations dans la combinaison des objectifs visés à moyen terme.

En République fédérale d'Allemagne, les projections à moyen terme sont étroitement imbriquées dans la programmation financière à moyen terme et dans le budget social. Tous deux sont préparés sur la base des premières considérations sur l'évolution économique à moyen terme et des objectifs

de politique économique à moyen terme. En liaison avec des estimations en matière fiscale et des hypothèses sur le taux fiscal souhaitable du point de vue économique, on peut en tirer un compte d'Etat qui sera confronté avec la projection primitive. Certaines répercussions se produisent parfois, dans ce cas, sur l'élaboration définitive de la projection à caractère d'objectif de même que sur une répartition appropriée des revenus. Cette dernière doit tenir compte dans une mesure aussi large que possible tant des exigences de la demande d'investissement et, partant des possibilités futures de croissance que d'une participation appropriée des groupes sociaux à l'accroissement de la production. La répartition des revenus considérée par le gouvernement comme la plus cohérente fait l'objet de discussions dans le cadre de "l'action concertée" dans laquelle les partenaires sociaux exposent également leurs propres concepts.

Le rôle d'une projection à caractère d'objectif consiste à harmoniser les comportements aussi bien des organes publics de décision - très nombreux dans un Etat à caractère fédéral - que des partenaires sociaux en vue de réunir les conditions optimales sur le plan économique général. Les projections à caractère d'objectif servent aux Länder et aux communes, comme aux partenaires sociaux, d'instruments indicatifs, sans lesquels une harmonisation des décisions de politique économique serait plus ou moins laissée à l'action du hasard. La marge de manoeuvre des différents organes de décision n'en est toutefois pas directement affectée. Il appartient aux Länder et aux communes de décider du montant de leurs dépenses et de leur politique d'endettement; de même, les employeurs et les salariés gardent une entière liberté en matière d'accords salariaux. Dans ces conditions, l'harmonisation des comportements en République fédérale d'Allemagne, souhaitable sur le plan général de l'économie, soulève forcément des difficultés bien plus grandes que, par exemple, dans un Etat centralisé. Le rôle essentiel qu'y joue l'Etat en matière d'orientation doit être remplacé, en République fédérale, par une information intensive des nombreux organes de décision. Plus on aura de succès sur ce point et plus grande sera la portée de la projection à moyen terme en tant que moyen d'orientation, également en ce qui concerne le planning de la production des entreprises - fonction qu'elle remplit déjà actuellement dans une certaine mesure.

## II. ASPECTS DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE DE 1950 A 1970

### I.

1. De 1950 à 1970, le produit intérieur brut, en termes réels, de la République fédérale d'Allemagne a progressé à un taux annuel élevé de 6,4 %. La courbe de croissance, d'abord très fortement orientée vers l'expansion, s'est toutefois infléchie progressivement au cours des années - ce mouvement ayant déjà commencé dans la première moitié des années 50. En dernier lieu le taux de croissance moyen était de quelque 4,6 %. L'évolution à court terme a été caractérisée, en l'occurrence, par certaines fluctuations : de fortes poussées de croissance ont été régulièrement suivies d'accalmies, le mouvement d'expansion s'étant interrompu pendant la période de récession 1966-67.
2. Les causes de cette inflexion de la tendance résidaient non dans un manque de dynamisme de la demande, mais dans une modification des conditions de l'offre. L'offre de main-d'oeuvre, largement suffisante surtout dans la première moitié des années 50, s'est tarie au début des années 60. La main-d'oeuvre s'est raréfiée en raison de la structure d'âge défavorable de la population intérieure et de l'arrêt des mouvements migratoires en provenance de l'Allemagne centrale. Le recours aux marchés étrangers de l'emploi a changé peu de choses à cette situation, d'autant plus que la durée normale du travail, qui était à l'origine de 48 heures pour une semaine de 6 jours, a été progressivement réduite pour tendre vers une semaine de 40 heures. Le taux de chômage, qui s'établissait à 10,4 % en 1950, est tombé à 1,3 % en 1960. Dans les années suivantes, il est régulièrement resté inférieur à 1 %. Il était temporairement remonté à 2,1 % à la suite du vif recul de l'emploi observé au cours de la récession de 1966-67. Depuis 1969, il se situe de nouveau au niveau relativement bas des années précédentes.
3. Pour résorber le chômage important, il était indispensable, au début des années 50, de procéder à des investissements d'extension et surtout à des investissements destinés à réparer les dommages de guerre, ce qui a permis d'obtenir des effets particulièrement nets dans les secteurs de l'emploi et de la production. Si ceux-ci ont pu être réalisés dans une mesure jugée suffisante, cela était dû aux importants besoins de rattrapage de la population (le taux d'épargne des ménages était très faible dans la première moitié des années 50 - (5 %) -) et à l'expansion de la demande extérieure, d'une part, à la modération de la politique salariale et à l'encouragement des investissements par l'Etat, qui a produit d'importants excédents de financement, d'autre part.

La phase des investissements d'extension et de remise en état a été suivie, déjà vers la fin des années 50, mais notamment au cours de la dernière décennie, par une phase "d'intensification" : l'intensité du capital (1) qui avait peu varié précédemment, a accusé une vive augmentation, et il en a été de même du coefficient de capital (2) jusqu'alors en baisse. Une masse plus importante de capital a donc été engagée par travailleur et par unité produite afin de compenser la pénurie de main-d'oeuvre; le taux d'investissement (3), qui était légèrement supérieur à 20,5 % dans la première moitié des années 50, s'est établi aux environs de 25,5 % dans les années 60. Si l'on fait abstraction de la période de récession 1966-67, il a constamment progressé, en tendance, au cours de cette période. En 1970, il s'établira à 26 %.

En dépit du niveau élevé atteint par les investissements, il n'a bien entendu pas été possible d'éviter que la marge de croissance ne s'amenuise sous l'effet de la pénurie de main-d'oeuvre. De 1965 à 1970, la production de biens et services s'est encore accrue de 4,6 % en moyenne. Si la productivité par heure ouvrée a marqué au cours de cette période une amélioration aussi rapide que dans la première moitié des années 60, le volume d'activité a, au contraire, accusé une diminution de près de 1 % par an.

4. Depuis 1950, l'évolution, comme on l'a dit, s'est caractérisée par des fluctuations d'intensité variable, des tensions plus ou moins prononcées étant apparues au cours des phases de forte expansion, notamment depuis le changement de la situation sur le marché de l'emploi. Elles se sont nettement répercutées sur le niveau des prix, alors que la réaction des prix aux tendances à l'affaiblissement de la conjoncture s'est maintenue dans des limites étroites; les prix ont donc été orientés à la hausse. De 1950 à 1970, le niveau des prix à la consommation a enregistré un taux de croissance annuel moyen de 2,4 %, la marge de fluctuation annuelle s'étendant de -1,6 % en 1953 à +3,6 % en 1966, abstraction faite de l'évolution exceptionnelle enregistrée en 1951 (+ 8,3 %, incidence du boom coréen). Dans la deuxième moitié de cette période, le mouvement des prix a été plus accusé que dans la première (moyenne 1961-70 : + 2,8 %; moyenne de 1951-60 : + 2,1 %). Il s'agissait là notamment d'une réaction aux changements intervenus dans la situation du

(1) Stock de capital par rapport à l'emploi

(2) Stock de capital par rapport au produit intérieur brut, en termes réels

(3) Pourcentage des investissements fixes (en termes réels) par rapport au produit intérieur brut (en termes réels).

marché de l'emploi. Au cours du lustre 1960-65 les charges salariales par unité produite (1) ont augmenté en moyenne de 4,7 % contre 3,3 % en moyenne dans les années 1950-60.

En égard à l'indice du prix implicite du produit national brut, le niveau général des prix a marqué une hausse plus forte que celui des prix à la consommation, à savoir 3 % dans la décennie 1950-60 et 3,1 % dans les années 60. Outre les modifications des prix du marché, ce taux reflète également la progression des salaires et traitements dans la fonction publique, ainsi qu'une amélioration des termes de l'échange en faveur de la République fédérale.

5. En règle générale, les influences économiques extérieures ont joué un rôle important dans l'évolution économique. C'est généralement de ce côté que se sont amorcées les phases d'expansion et qu'il faut rechercher les facteurs de leur dynamisme. La structure des exportations et la stabilité relative de la République fédérale par rapport aux autres pays ont contribué à fournir à la demande extérieure des impulsions le plus souvent assez vives. Etant donné l'évolution parallèle de la conjoncture mondiale et de la conjoncture intérieure, il en est résulté certains problèmes : ainsi, le commerce extérieur a agi sur la conjoncture comme un stimulant et non comme un modérateur, de sorte que la part du solde extérieur dans le produit national brut a été de 2,4 % en 1960 et de 2,5 % en 1969. Ces deux années ont été des années de boom économique.

## II.

6. Une comparaison entre les objectifs fixés pour la République fédérale d'Allemagne dans le premier et deuxième programme à moyen terme et l'évolution effective fait apparaître par rapport à ces objectifs certains écarts qu'il convient d'apprécier en partie positivement, en partie négativement. Il y a lieu de porter un jugement positif sur la croissance réelle, nettement plus rapide que ne le prévoyait la projection, imputable à l'essor conjoncturel inopinément vigoureux qui a suivi la récession de 1966-67. Le produit national brut, en termes réels, a progressé en moyenne de 4,7 % (aux prix de 1965). En revanche, le premier programme avait retenu pour le produit national brut un taux de croissance moyen de 3,5 %, lequel avait été corrigé vers le bas dans le deuxième programme (3,3 %). Grâce à des hypothèses de croissance plus favorables, les projections à horizon mobile exprimant les objectifs globaux du Gouvernement fédéral allemand ont vite tenu compte du relèvement rapide de la récession. La consommation privée aussi bien que les investissements
- (1) Masse salariale brute par rapport au produit intérieur brut en termes réels

ont enregistré, un développement plus marqué que prévu, tandis que l'évolution de la consommation des administrations publiques se maintenait dans le cadre des objectifs du deuxième programme.

	PNB	Consom.		Formation brute de capital fixe		
		privée	adm.publ.	Entrepr.	Const.logem.	Adm.publ.
1. Programme 1965-70	+ 3,5	+ 3,5	+ 3,1	+ 3,8	+ 1,0	+ 5,5
Révision 1965-70	+ 3,3	+ 3,3	+ 2,6	+ 3,7	+ 2,0	+ 3,3
Résultats effectifs, 1965-70 <sup>1)</sup>	+ 4,7	+ 4,8	+ 2,2	+ 6,1	- 1,5	+ 3,2

Les conditions de base de l'accélération du rythme d'expansion ont été créées, du côté de l'offre, par les importants progrès de productivité consécutifs à la récession. La production par personne occupée a augmenté en moyenne de 4,6 %, ce qui représente une croissance nettement plus rapide que celle qui avait été retenue dans le premier programme (3,5 %). En revanche, l'emploi, qui avait accusé un sévère recul pendant la récession de 1966-67, n'a retrouvé qu'en 1970 le niveau auquel il se situait pendant l'année initiale, malgré une progression du nombre des travailleurs étrangers sensiblement plus rapide qu'il n'avait été supposé dans le premier programme. La diminution du nombre des travailleurs nationaux a donc été plus importante qu'il n'avait été admis à l'époque.

Cette croissance réelle à un rythme accéléré a toutefois été acquise au prix de sévères tensions dans la deuxième moitié de la période de projection. L'année terminale de cette période est caractérisée par les conséquences d'un boom excessif induit essentiellement par des agents extérieurs. Dans la dernière phase de la période de haute conjoncture, les prix et les coûts accusent une vive tendance à la hausse que la politique économique ne pourra endiguer qu'au prix d'efforts soutenus.

### III.

7. Les problèmes de base de la politique économique se sont profondément modifiés dans la République fédérale d'Allemagne au cours des deux décennies passées. Il importait avant tout de remédier aux conséquences de la guerre, l'objectif primordial consistant sans aucun doute à résorber le chômage structurel important qui sévissait alors. Cette tâche a pu être menée à

---

(1) 1970 : supplément au rapport économique annuel du gouvernement fédéral.

bien assez rapidement grâce notamment aux progrès réalisés dans la libéralisation des échanges internationaux. Aucun conflit d'objectifs n'existait donc à l'époque entre un solde extérieur élevé et les exigences économiques sur le plan intérieur.

Ce conflit a toutefois surgi au cours de la phase d'expansion 1959-60, d'autant plus que les mouvements internationaux de capitaux ont été entièrement libéralisés à la suite du passage au système de la convertibilité en 1958. La politique restrictive mise en oeuvre dans le domaine du crédit en a été contrecarrée, de même que la forte progression de la demande extérieure. Le solde extérieur n'a que peu diminué, contribuant ainsi à la surchauffe du climat conjoncturel. Le gouvernement fédéral s'était résolu à l'époque à réévaluer le DM. Les répercussions du boom ont toutefois seulement pu être limitées, mais il a été difficile de les éviter totalement.

Une situation analogue s'est présentée en 1969. Les excédents des exportations de la République fédérale d'Allemagne, qui avaient fortement augmenté au cours de la récession de 1966-67, n'ont pas réagi à la situation nouvellement créée par l'essor conjoncturel qui a suivi. Cela s'explique notamment par un mouvement conjoncturel dont l'évolution a été parallèle dans le reste du monde. Les facteurs déterminants ont toutefois été les disparités des coûts et des prix par rapport à l'étranger. L'inflation importée était déjà virulente, lorsque le gouvernement fédéral a procédé en octobre 1969 - même avec un certain effet de retard - à une deuxième réévaluation du DM.

8. Les expériences qui se dégagent des années passées montrent clairement que, dans un système de taux de change fixes et de libre circulation internationale des marchandises et des capitaux, la disparité d'un pays à l'autre, des objectifs et des évolutions en ce qui concerne les prix, est constamment génératrice de déséquilibres extérieurs à des intervalles plus ou moins proches. Dans le cas de la République fédérale, cela nuit à ses efforts tendant à assurer la stabilité des prix dans une situation de plein emploi. L'existence de fait d'une inflation importée a souvent contrarié sa politique, de sorte qu'il est permis de se demander si le système de change actuel peut répondre entièrement à son objet, aussi longtemps qu'une harmonisation des objectifs ne sera pas réalisée dans un cadre international.

9. L'évolution dans les années 60, au cours desquelles les conditions de la croissance ont subi certaines modifications, permet en outre de conclure qu'il est nécessaire de mener une politique des revenus qui vise à garantir simultanément la stabilité et le plein emploi, mais qui tienne compte également du vœu légitime des groupes sociaux de participer dans une juste mesure aux fruits de l'expansion économique. L'évolution enregistrée dans la République fédérale (mouvements de grève spontanés à l'automne de 1969) démontre qu'une politique des revenus n'est pas assurée du succès recherché si l'on ne parvient pas en même temps à atténuer l'amplitude des fluctuations conjoncturelles et leurs répercussions sur la répartition des revenus.

La politique économique peut se fonder sur le fait que le potentiel de l'offre progresse à un rythme relativement continu. Sa tâche consiste donc, moyennant une orientation appropriée de la demande globale, à assurer à terme un degré d'utilisation aussi optimal que possible des ressources. Cela revient à dire qu'il conviendra d'éviter aussi bien une utilisation excessive qu'une sous-utilisation du potentiel de production.

Etant donné qu'une croissance absolument régulière constitue un objectif utopique, il convient de ramener l'amplitude des fluctuations conjoncturelles de la demande, nettement trop accusées jusqu'alors, à un niveau qui exclue toute possibilité de distorsion dans l'ensemble du système économique. Il en résulte en premier lieu qu'il serait nécessaire de fixer à l'évolution conjoncturelle à court terme certaines limites à l'intérieur desquelles les principales variables puissent fluctuer sans que des écarts par rapport aux objectifs fixés ne risquent, pour autant, de se produire à moyen terme. Une deuxième mesure consisterait à développer un système d'indicateurs d'alerte qui dénoncent en temps utile les évolutions dangereuses et déclenchent, par l'entremise de la politique conjoncturelle, des réactions appropriées sous forme d'une action sur la demande.

Si l'on parvient de cette manière à égaliser le cours de la conjoncture, les conditions seront également créées pour une action efficace sur les flux de revenus. En particulier, il serait alors possible d'éviter que des mouvements de rattrapage susceptibles de compromettre la stabilité ne se produisent dans le secteur des revenus du travail. Cela permettrait en définitive de modérer le mouvement des prix sans compromettre pour autant le niveau élevé de l'emploi.

III. COMMENTAIRE RELATIF A LA PROJECTION A MOYEN TERME 1970-1975

1. Les projections établies pour la période 1971-1975 sont fondées sur l'hypothèse que les données fondamentales de la politique économique ne subiront pas de modifications marquantes pendant la période en question. L'évolution économique continuera à se dérouler dans les conditions normales d'une économie de marché. Pour la régulation du processus, la politique économique utilisera les instruments d'orientation globale qui lui ont été fournis par la loi de stabilisation. Il s'y ajoute la politique autonome de la Bundesbank dans le domaine du crédit. Le gouvernement fédéral poursuivra sa politique des revenus dans le cadre de l'"action concertée". Il semble que ce soit de cette manière seulement que lui sont donnés les éléments de base d'un développement économique régulier, dans des conditions satisfaisantes au regard de la répartition des revenus. En ce qui concerne la politique des échanges extérieurs, le gouvernement fédéral estime que les efforts de stabilisation accomplis dans d'importantes parties du monde occidental, et en particulier l'harmonisation des objectifs dans le cadre de la CEE, seront couronnés de succès. Si cet espoir ne devait pas se confirmer, la question d'une protection en matière d'échanges extérieurs pourrait de nouveau se poser pour la République fédérale d'Allemagne en raison de la formation de nouveaux déséquilibres extérieurs.
2. Pour la période de cinq ans à venir, il semble qu'une croissance réelle du produit national brut de 4,5 % environ par an soit compatible avec les autres objectifs politiques. Ce taux de croissance moyen est fondé sur l'idée qu'au cours de la période de projection, l'augmentation de la production par heure ouvrée pourrait se chiffrer à 5 % au moins, ce qui implique le maintien du trend de la productivité des années 1950 à 1967. Si la productivité a marqué une évolution nettement plus favorable dans les années 1968 et 1969, il n'a pas encore été possible de juger s'il s'agissait là d'un mouvement temporaire ou d'une modification de tendance. En raison de cette incertitude, il paraît opportun de procéder au départ à une appréciation un peu plus prudente du taux de la productivité. En effet, une légère sous-estimation du trend de la productivité soulève sans aucun doute moins de problèmes que sa surévaluation. Il est plus facile de procéder à des révisions dans un sens positif qu'à des ajustements vers le bas.

Le volume de l'activité devrait encore accuser un recul, en tendance, au cours de la nouvelle période de projection. Le passage à la semaine de quarante heures sur 5 jours n'est pas encore effectif dans tous les secteurs; il sera probablement réalisé dans l'ensemble d'ici à 1975. En outre, la tendance à la prolongation de la durée des congés pourrait persister. Enfin, les congés accordés au titre de la formation professionnelle pourraient prendre une importance accrue sous l'effet du progrès technique. Dans ces conditions, on peut admettre que la durée moyenne du travail continuera à diminuer à un taux annuel de 0,5 % environ. Cette hypothèse est également plausible du fait que, pour des raisons d'ordre conjoncturel, le taux d'utilisation de la main-d'oeuvre était déjà très élevé dans l'année initiale de la projection.

Il est très vraisemblable que, dans la période de projection, le nombre de personnes actives issues de la population intérieure soit moins élevé que précédemment. Etant donné les mouvements naturels de la population et compte tenu de tous les autres facteurs qui influent sur le taux d'activité, il y a lieu d'admettre que les effectifs de la population active intérieure diminueront en moyenne de 0,2 % dans les années à venir. Pour réaliser l'objectif de croissance, alors que le taux de chômage se situe entre 0,7 et 1,2 %, l'économie allemande a besoin d'un nombre accru de travailleurs en provenance d'autres pays.

Sous l'effet de nouvelles modifications des structures de la production, le nombre des travailleurs indépendants (y compris les aides familiaux non rémunérés) devrait encore diminuer, tandis que celui des salariés marquera une progression.

Entre 1970 et 1975 la disponibilité en personnes actives devrait être plus ou moins constante. Toutefois l'adaptation structurelle de la main-d'oeuvre se poursuivra. La répartition de cette main-d'oeuvre entre les secteurs dépend du rythme de croissance et des progrès de productivité de ceux-ci.

L'agriculture et la sylviculture continueront à l'avenir à représenter un réservoir de main-d'oeuvre pour les autres secteurs. Le nombre des personnes qui chaque année quittent l'agriculture et la sylviculture peut être estimé à environ 90.000; il représente un certain ralentissement de l'évolution bien que la baisse relative en pourcentage reste inchangée. Une légère diminution d'environ 105.000 personnes soit -0,1% par an est également attendue pour les personnes actives appartenant à l'industrie. Cette évolution tient à ce que l'on a supposé une croissance de la production inférieure à celle de la période quinquennale précédente alors que les progrès de productivité restent à peu près semblables.

Les personnes ainsi dégagées se répartissent pour  $\frac{1}{3}$  dans des emplois du secteur des entreprises de prestation de services (+ 35.000 par an) et pour  $\frac{2}{3}$  (= + 70.000) dans le secteur public (y compris les ménages et les organisations privées sans but lucratif). Dans ces deux secteurs, la valeur ajoutée augmentera cependant plus lentement que dans l'industrie qui connaîtra un accroissement de la productivité comparativement plus lent.

3. Pour que l'objectif de croissance fixé, en termes réels, soit atteint, en dépit du recul du volume de l'activité, il faut que les investissements d'équipement pour la moyenne de la période de projection augmentent à un rythme plus rapide que le PNB en termes réels. On suppose que le taux d'investissement passera de 26 % en 1970 à 26,6 % en 1975, ce qui correspond à une élasticité des investissements de 1,1 %. Du fait que, parmi les facteurs de production, seul le capital réel, et non le volume d'activité de l'ensemble de l'économie, restera élastique pendant un certain temps encore, l'intensité du capital devrait continuer à augmenter, étant l'objectif fixé en matière d'investissements. De même, le coefficient de capital, c'est-à-dire le rapport entre le capital engagé et l'output de l'ensemble de

l'économie, devrait progresser en tendance, surtout parce que le degré très élevé d'utilisation des installations techniques au cours de l'année de base ne peut guère être maintenu à moyen terme. L'évolution risquerait d'être différente si la mise en oeuvre rapide d'innovations techniques améliorerait la productivité du capital beaucoup plus qu'on ne peut le prévoir actuellement.

4. Une croissance réelle de 4,5 % devrait pouvoir être atteinte, le taux moyen de hausse des prix étant de quelque 2 à 2,5 %. Cet objectif en matière de prix est sans aucun doute ambitieux. Par le passé, en tout cas, le mouvement des prix sur des périodes de 5 ans était généralement un peu plus marqué. Mais cela s'explique aussi par des améliorations des termes de l'échange. La hausse des prix à la consommation a été en tendance plus faible. Comme l'évolution antérieure des termes de l'échange ne se poursuivra probablement pas, il faut sans doute s'attendre qu'à l'avenir les variations des prix à la consommation et celles du niveau général des prix se rapprocheront davantage.

Divers facteurs sont déterminants pour les hypothèses en matière de prix. Un critère fondamental est que l'efficacité du système de l'économie de marché dépend du degré de discipline monétaire. La fonction d'orientation de la demande est d'autant mieux assurée que l'augmentation du niveau général des prix est plus faible; cela vaut également pour l'orientation des flux de capitaux. Dans ce cas, d'autre part, la formation volontaire de l'épargne n'est pas affectée, ce qui a une incidence favorable sur les possibilités d'expansion. Par contre une hausse plus marquée des prix nuit à la propension à l'épargne. En République fédérale, il semble que le seuil, à partir duquel il faut craindre que la hausse des prix n'ait des répercussions négatives sur les comportements, se situe à un taux de 3 %. Cela signifie qu'à moyen terme il faut fixer, pour la hausse des prix, un taux moyen moins élevé.

Cette sensibilité du public à des hausses de prix plus fortes favorise précisément la mise en oeuvre d'une politique axée sur la stabilité. On a constaté tout récemment que les syndicats comme les employeurs préconisent la stabilité des prix. Si, par conséquent, la politique économique réussit à limiter les fluctuations de la conjoncture et à empêcher les mouvements de rattrapage en ce qui concerne les salaires, les conditions d'une évolution relativement stable des prix pourraient, à l'avenir, être réunies. Cet

objectif est important également pour des raisons juridiques : en R.F.A. les contrats mentionnant des valeurs monétaires sont fondés sur le principe selon lequel "un mark égale un mark"; les clauses de garantie de valeur sont donc exclues.

5. Selon les hypothèses retenues pour la croissance réelle et l'évolution des prix considérée comme inévitable, le PNB nominal augmenterait à un taux moyen de 6,5 à 7 %. Compte tenu d'un nouveau décalage dans la structure de l'emploi au détriment des travailleurs indépendants (pourcentage des salariés par rapport au nombre de personnes actives en 1970 : 82,3 %, en 1975 : 83,9 %), durant l'année terminale de la période de projection, une participation des salariés, par le revenu brut, d'environ 68 % au revenu national serait compatible avec cette évolution. En 1970, ce pourcentage est légèrement inférieur à 67 %; cinq années auparavant, il était de 64,7 % à peine. La projection part de l'hypothèse que les salaires et traitements bruts par personne occupée pourraient augmenter au taux moyen de 6,5% et les revenus bruts du travail salarié au taux moyen de 7 % au moins, le revenu national progressant de 6,8 % en moyenne. Les revenus bruts de l'entreprise et de la propriété dont l'expansion serait plus faible (+ 6 % à peine) représenteraient ainsi à peine le tiers du revenu national.

Après la redistribution des revenus, les ménages disposeraient dans l'année terminale de la période de projection d'une part de 70,1 % du produit national net aux prix du marché (accroissement moyen + 6,6 %). On suppose que la part de l'épargne sera un peu plus élevée que celle de l'année de base. Le taux d'épargne serait légèrement supérieur à 12 %. En admettant que la croissance du revenu disponible soit de 6,8 %, la participation des administrations publiques dans le produit national net s'en trouverait quelque peu accrue. Enfin, le taux d'auto-financement des entreprises (sans les transferts de capital) passerait - pour un accroissement modeste des bénéfices non distribués - de 57,5 % en 1970 à 60,2 % et correspondrait ainsi approximativement au taux moyen des années 1960 à 1965.

6. En ce qui concerne l'utilisation du PNB, la projection prévoit que la part de la contribution extérieure se maintiendra entre 1,5 et 2 % (1,7 % en 1970). Il est probable qu'en tendance, la contribution extérieure devra osciller autour de la limite supérieure de cette marge, si la République fédérale veut pouvoir faire face à ses engagements en matière de commerce

extérieur. Le fait que la République fédérale continuera à avoir besoin dans les années à venir d'un nombre supplémentaire de travailleurs étrangers implique que les transferts des travailleurs étrangers vers le pays d'origine augmenteront encore fortement. C'est ainsi qu'il faut s'attendre en 1975, compte tenu des hypothèses générales relatives à l'évolution économique, à des transferts sans contrepartie des ménages à l'étranger de l'ordre de 7 milliards de DM au moins. Les sommes à consacrer à l'aide au développement augmenteront également. Enfin, il faudra compter avec des exportations considérables de capitaux privés. Dans ces conditions, la République fédérale, dans l'hypothèse où la part de la contribution extérieure dans le PNB serait de 1,5 %, subirait probablement bientôt des pertes de devises qui, à la longue, perturberaient certainement l'équilibre économique. - En ce qui concerne l'augmentation des stocks, on a admis qu'elle représenterait 1,1 % du PNB. Dans l'hypothèse d'un accroissement des investissements d'équipement légèrement supérieur à la moyenne (+ 7,1 %), qui est nécessaire pour réaliser l'objectif de croissance fixé, la progression des investissements bruts serait donc au total quelque peu inférieure à celle du PNB. Leur part dans le total des utilisations serait dans l'année terminale de la période de projection d'environ 27,3 %.

Etant donné que pour faire face à des tâches supplémentaires, il sera nécessaire d'accroître la part des administrations publiques dans le PNB (16,8 %, taux de croissance : 9 %), il faudrait que la part de la consommation des ménages soit ramenée de 55,3 % en 1970 à 54,2 % en 1975.

**TABEAU 1**  
Données de base pour la projection centrale  
du 3<sup>ème</sup> programme des Communautés

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	
1. Rémunération des salariés	347,5	0,4	102,1	0,4	137,7	6,6	140,6	7,0	491,1
2. Revenus de la propriété et de l'entreprise	171,6						133,3	5,9	228,8
3. Revenu national = 1 + 2.	519,1						138,7	6,8	719,9
4. Impôts indirects	91,4						130,9	5,5	119,6
5. Subventions	9,6						114,6	2,8	11,0
6. Produit national net aux prix du marché = 3 + 4 - 5.	600,9						137,9	6,6	828,5
7. Amortissements	74,8						147,5	8,1	110,3
a. des entreprises	71,4						147,3	8,8	105,2
b. des administrations publiques	3,4						150,0	8,5	5,1
8. Produit national brut aux prix du marché = 6 + 7.	675,7		124,6	4,5	111,5	2,2	138,9	6,8	938,8
9. Importations totales	143,2						146,0	7,9	209,1
a. biens	108,4								
b. services	34,8								
c. revenus de facteurs									
10. Total = 8 + 9.	818,9						140,2	7,0	1147,9
11. Population (1.000)	61.558		102,6	0,5					63.142
12. Population active (1.000)	27.301		100,2	0,0					27.372
13. Chômage (1.000)	149		123,5	4,3					196
14. Taux de chômage en % de 16+13	0,7								0,9
15. Population occupée (1.000) concept intérieur	27.042		100,1	0,0					27.076
16. Emploi salarié (1.000)	22.350		102,1	0,4					22.814
17. Productivité totale (1.000)	24.987		124,4	4,5					31.094
a. secteur entreprises (4)			127,4	5,0					
b. industrie			129,2	5,3					

(1) concept national

(2) En % de la population active dépendante (16+13)

(3) PNB (prix 1970) divisé par la population occupée

(4) Secteurs entreprises, sans gens de maison ni O.S.B.L.

Pays : RFA  
Unité : Mrd. DM  
Date : 10.8.1970

**Tableau d'ensemble**

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	Indice	taux annuel	
18. Consommation privée	373,7	4,3	123,6	4,3	110,1	1,9	136,1	6,4	508,5
19. Consommation publique	102,7	5,4	130,2	5,4	118,3	3,4	153,9	9,0	158,1
a. salaires et traitements									
b. consommation matérielle nette = 19 - 19a.	175,5	5,0	127,4	5,0	110,4	2,0	140,6	7,1	246,8
20. Formation brute de capital fixe	149,0						139,1	6,8	207,2
a. locaux d'habitation									
b. entreprises sans locaux d'habitation	26,5						149,4	8,4	39,6
c. administrations publiques	12,0								9,9
21. Variations de stocks									
22. Dépense nationale = 18 + 19 + 20 + 21.	663,9	4,5	124,7	4,5	111,5	2,2	139,1	6,8	923,3
23. Exportations totales	155,0						144,9	7,7	224,6
a. biens	127,0								
b. services	28,0								
c. revenus de facteurs									
24. Total = 22 + 23.	818,9						140,2	7,0	1147,9
25. Solde extérieur en % du P.N.B. = 25 : 8.	11,8								15,5
a. solde extérieur en % du P.N.B. = 25 : 8.	1,7								1,7
26. Solde des transferts courants avec l'étranger	8,1								13,7
27. Solde du compte courant de la nation = 24 - 25.	3,7								1,8
28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année									

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année

FRANCE

## I. IMPORTANCE ET ROLE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME

1. Les projections économiques à moyen terme jouent en France un rôle important aussi bien pour la découverte des problèmes que pose la poursuite du développement économique et social que pour la recherche des solutions à ces problèmes. Elles constituent donc un instrument privilégié pour l'orientation à moyen terme de la politique économique et l'élaboration des plans dont elles permettent d'assurer la cohérence quantitative. Les projections économiques, rappelons-le, doivent, en tout état de cause, être distinguées du Plan proprement dit :

- certains de leurs éléments sont repris dans le Plan dont ils constituent des objectifs chiffrés; ils font alors l'objet d'un engagement de réalisation ;
- mais les autres éléments des projections associées au Plan constituent des prévisions sur l'évolution de l'économie, prévisions dont la connaissance est nécessaire pour situer et traduire les orientations du Plan dans un cadre d'ensemble cohérent et assurer leur compatibilité mais qui n'ont bien évidemment qu'une valeur indicative.

Il est prévu que le VIème Plan séparera encore mieux que les plans précédents, objectifs et prévisions. De plus, aussi souvent que cela sera possible, les objectifs seront assortis, sous forme de programmes, des moyens nécessaires à leur réalisation. Enfin le caractère conditionnel des prévisions, et par là même des objectifs qui leur sont liés, sera affirmé dans le Plan, tout particulièrement à l'égard des hypothèses relatives à l'environnement international.

2. La préparation du VIème Plan français comme celle du Vème Plan comprend deux phases bien distinctes :

- la première phase vise à déterminer quelles sont les grandes options offertes à la France pour son développement économique et social au cours du Plan. Au terme de cette phase, le Gouvernement choisit les orientations qu'il entend privilégier et les soumet à l'avis du conseil économique et social et au vote du Parlement.

- la seconde phase a pour objet la préparation détaillée du Plan proprement dit, dans le cadre des orientations ainsi définies.

Les projections pour 1975 présentées dans cette note ont été élaborées à la fin du processus d'établissement des options. Elles donnent une image de la situation de l'économie française en 1975 cohérente avec les indications quantitatives contenues dans le rapport sur les options du Plan dont le contenu a été approuvé par le Parlement. Elles constituent cependant un travail d'expert. En effet:

- ces projections sont, par nature, plus précises et plus complètes que les orientations générales votées par le Parlement,
- les choix ne sont pas encore tout à fait achevés; il en est tout particulièrement ainsi de la progression de la formation brute de capital fixe des administrations et de celle des prestations sociales, qui font pour l'instant l'objet de fourchettes, susceptibles d'être resserrées au cours des semaines qui viennent,
- plus généralement, les travaux de la deuxième phase de la préparation du Plan, comme les révisions des évaluations relatives à l'année 1970 conduiront d'ici l'été 1971, à certaines modifications des perspectives ici présentées; il pourra notamment en être ainsi du taux de croissance, " aux approches de 6 %" : le choix définitif n'interviendra qu'à la fin de la préparation du VIe Plan.

3. La projection a été effectuée pour l'essentiel grâce au modèle de simulation physico-financier ("FIFI") qui permet de réaliser simultanément et de façon cohérente pour l'année terminale du plan des projections de la production et de ses emplois en volume, et des projections de prix, de revenus, de transferts et d'épargnes en tenant compte des échanges extérieurs. Ce modèle présente

l'avantage sur les anciennes méthodes de donner un meilleur aperçu et de mieux tenir compte des principales interdépendances entre les grandeurs économiques d'une part, de donner une meilleure appréciation des effets sur l'économie des différents moyens de la politique économique d'autre part. Semi-global, il s'efforce de distinguer des catégories sectorielles aussi homogènes que possible quant à la nature des problèmes rencontrés et au comportement des agents économiques concernés. C'est ainsi que l'économie est divisée en sept secteurs - agriculture, industries alimentaires, énergie, industries exposées à la concurrence internationale, transports, service de logement, activités relativement protégées de la concurrence internationale (bâtiment et travaux publics, services et commerces) et que parmi les administrations sont distingués cinq agents : Etat - collectivités locales - Sécurité Sociale - organismes semi-publics d'action économique - autres administrations. Sur les projections semi-globales qu'il permet d'obtenir sont articulées de façon cohérente des projections plus détaillées dans divers domaines, principalement : les transferts sociaux (par type de prestation), les entreprises publiques, l'agriculture, la construction de logements, les circuits de financement.

Par contre, aucune articulation n'a été réalisée encore à ce stade de la préparation du VIème Plan entre les projections nationales et les travaux régionaux qui, il faut le souligner, sont à ce stade encore très généraux et principalement orientés vers le long terme.

Mais, au cours de la deuxième phase de la préparation du plan, les projections réalisées avec le modèle physico-financier pourront servir de base à certaines projections plus fines concernant les branches d'activité et les régions, et destinées aux travaux des commissions et groupes de travail concernés.

## II. L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE PASSÉE ET LES CONDITIONS DE LA CROISSANCE D'ICI 1975 <sup>(1)</sup>

### 1. Tendances de la croissance à long terme

L'évolution de l'économie française au cours des vingt dernières années est caractérisée par un rythme d'expansion élevé, de 5,2 % par an entre 1950 et 1960 et de 6 % entre 1960 et 1970, soit 6,2 % entre 1960 et 1965 et 5,9 % entre 1965 et 1970.

Jusqu'en 1962, cette expansion s'effectue à population active totale constante. En revanche les disponibilités en main-d'oeuvre s'accroissent à partir de 1962, avec l'arrivée à l'âge d'activité des générations nombreuses nées après la guerre. A cette arrivée s'ajoutent, en 1962-1963, les conséquences de l'intégration de 800.000 rapatriés d'Algérie. De la sorte, la progression de la population active totale est en moyenne de 0,9 % par an entre 1960 et 1965 et peut être évaluée à 0,7 % par an entre 1965 et 1970 (2).

La durée annuelle du travail reste, en tendance, constante de 1950 à 1966, l'allongement des congés payés de 2 à 4 semaines au cours de cette période étant approximativement compensé par une augmentation de la durée hebdomadaire de 44 à 46 heures. En revanche une réduction tendancielle s'engage à partir de 1968 à la suite des accords de Grenelle : entre 1965 et 1970, la réduction équivaut à une diminution au rythme moyen de 0,5 % par an.

L'évolution tendancielle de la productivité horaire du travail est, en première approximation, régulière au cours des vingt dernières années (3). Entre 1950 et 1970, la progression s'établit à 4,9 % par an pour l'ensemble des branches hors agriculture et logement, soit 4,8 % entre 1951 et 1957, 4,7 % entre 1957 et 1963, 5,1 % entre 1963 et 1969 pour des périodes comparables du point de vue des fluctuations par rapport à la croissance tendancielle. Une analyse plus approfondie portant sur l'évolution de la

---

(1) Les évaluations de comptabilité nationale antérieures à 1959 de même que les prévisions du Vème Plan ont été rendues comparables aux évaluations de la nouvelle base (1962) de comptabilité nationale. Toutes les évaluations sont présentées dans le cadre français de comptabilité nationale et non dans celui de l'O.S.C.E.

(2) Du fait de la diminution de la population active agricole (qui représentait près de 30 % de la population active totale en 1950) la progression de la population active non agricole est beaucoup plus rapide : 0,9 % entre 1950 et 1962; 1,9 % entre 1962 et 1968 (0,9 % pour la population active totale).

(3) Son évolution à court terme est en revanche marquée par des fluctuations très sensibles.

productivité horaire dans l'industrie met en fait en évidence une accélération des progrès de productivité au cours des dernières années : à une évolution de l'ordre de 6 % en longue période se substitue une évolution de 7 % entre 1965 et 1970, en partie imputable à une accélération dans la progression du stock de capital par tête à partir de 1965, elle-même liée à un mouvement de restructurations industrielles.

Par rapport à la période 1950-1960, l'accélération de la croissance de la production intérieure brute constatée entre 1960 et 1965 (+ 1 point par an) s'explique ainsi pour l'essentiel par l'accroissement des disponibilités en main-d'oeuvre; entre 1965 et 1970 l'accélération (+ 0,5 point par an) est liée pour une part à l'excès de l'accroissement de la population active sur la réduction de la durée du travail et pour une autre part à une accélération des progrès de productivité.

## 2. Difficultés d'assurer l'expansion dans la stabilité et l'exécution du Vème Plan

1) L'expansion française au cours des vingt dernières années est accompagnée de fortes hausses de prix. Entre 1950 et 1970, la hausse moyenne du prix de la production intérieure brute est de 5,2 % par an; elle s'établit à 3,6 % entre 1960 et 1965, 4,3 % entre 1965 et 1970.

L'apparition de déséquilibres importants amène la puissance publique à freiner l'expansion pour rétablir les équilibres à quatre reprises au cours de cette période : en 1951-1952, en 1957-1958, en 1963-1964, en 1969-1970. Par deux fois, les équilibres ne purent être rétablis qu'au prix d'une dévaluation (1957-1958, 1969). Par trois fois les déséquilibres sont liés à des problèmes politiques : en 1957 et 1963, les dérapages trouvent leur origine dans les secousses de la décolonisation (intensification brutale des opérations en Algérie en 1956; rapatriement massif des Français d'Algérie en 1962); en 1968, l'inflation trouve sa source dans la crise sociale de mai 1968. D'autre part, jusqu'en 1962 les poussées inflationnistes ont été favorisées par la stagnation des ressources en main-d'oeuvre dans une situation de plein emploi.

ii) La conception du Ve Plan a reposé sur l'idée que, dans une économie désormais pleinement exposée à la concurrence internationale, l'expansion dépendait de la compétitivité et que des hausses de prix analogues à celles du passé n'étaient plus tolérables; les conditions d'une politique des revenus n'étant pas réunies et faute de pouvoir rapidement mettre en oeuvre des réformes de structure suffisamment amples, la modernisation de l'économie et le respect des équilibres étaient attendus respectivement des mécanismes spontanés de la concurrence internationale et d'une modération de la demande globale et de la croissance; de la détente sur le marché du travail liée à cette modération était escomptée l'atténuation de la progression des revenus nominaux et des prix.

Telles sont effectivement les voies dans lesquelles s'engage l'économie française jusqu'en mai 1968. L'année 1966 est une année d'expansion dans la stabilité. La production industrielle marque cependant un pallier de septembre 1966 à août 1967, lié à la politique de stabilisation en Allemagne. Le chômage apparaît, la progression des prix et des salaires s'en trouve freinée et l'équilibre extérieur est à peu près maintenu.

À la veille de la crise de mai 1968, la situation économique est caractérisée par une expansion rapide depuis le milieu 1967, mais aussi par des progrès de productivité exceptionnellement rapides et non prévus. De ce fait la reprise de l'expansion s'accompagne d'une poursuite de l'extension du chômage à un niveau jamais encoché atteint depuis la fin

de la guerre : environ 450.000 personnes disponibles à la recherche d'un emploi en avril 1968. La modération des augmentations des salaires nominaux liée à la situation de l'emploi et des hausses de prix de caractère institutionnel entraînent une stagnation du pouvoir d'achat des salaires ouvriers depuis la mi-67. A cette situation ne peut être lié le déclenchement de la crise de mai, d'origine étudiante. Mais la rapidité et l'ampleur du mouvement de grèves ne sont sans doute pas sans rapport avec elle.

Les évolutions économiques consécutives aux arrêts de production et aux fortes augmentations de salaires qui sont la conséquence économique de la crise de mai ne peuvent être que formellement rapprochées des évolutions prévues par le Vème Plan, qui excluaient évidemment toute crise d'une telle ampleur. La prise en compte de la situation de l'emploi et de l'alourdissement des charges des entreprises provoquées par les augmentations de salaires amènent le gouvernement, juste après la crise, à stimuler la reprise en aidant les entreprises, notamment par une politique très libérale du crédit. La spéculation sur le mark et contre le franc qui survient par la suite dans une situation extrêmement fragile, caractérisée d'une part par une forte demande des ménages, un boom des investissements, un déficit des finances publiques (5,4 Mds F. de besoin de financement en 1968) une hausse rapide des prix et une dégradation des échanges extérieurs, d'autre part par les incertitudes politiques liées aux suites du référendum sur la réforme régionale, conduisent à la dévaluation d'août 1969, malgré la mise en oeuvre de mesures de redressement en novembre 1968. Les mesures qui accompagnent alors la dévaluation - assainissement vigoureux des finances publiques (capacité de financement de 3 Mds.F. prévue en 1970 pour l'ensemble des administrations), encadrement du crédit, contrôle des prix - conduisent à un retour progressif à l'équilibre, déjà marqué au début de 1970.

iii) Au total, sur l'ensemble de la période 1965-1970 (1), la croissance prévisible de la production intérieure brute est de 5,9 % par an, soit un taux un peu supérieur à celui visé par le Vème Plan. Celle de la consommation des ménages est de 5,2 % par an, presque identique au taux escompté (5,3%).

---

(1) D'après les évaluations du compte prévisionnel pour 1970 présenté en mai à la Commission des comptes de la nation.

En revanche les investissements des entreprises croissent plus vite qu'il n'était escompté (8,4 % contre 6,3 %) et ceux des administrations moins vite (6,7 % contre 10,4 %). Exportations (y compris S.U.S.) et importations croissent en volume plus vite que prévu (respectivement 10,7 % et 11,4 % contre 7,5 % et 8,4 %) si bien que l'équilibre extérieur escompté est approximativement réalisé (en valeur réelle, aux prix 1965 : 5 Mds. réalisé contre 4 Mds. prévu pour le solde extérieur; 2 Mds. réalisé contre 3 Mds. prévu pour la capacité de financement de l'extérieur).

En ce qui concerne les revenus issus de la production (évalués en valeur réelle), la masse des salaires croît un peu plus vite que prévu (5,9 % par an contre 5,3 % prévu), la masse des revenus des entrepreneurs individuels également (3,7 % contre 3,4 % prévu), les revenus non distribués des sociétés sensiblement plus vite (9,7% contre 7 %), et les impôts nets des subventions sensiblement moins vite. Le taux global de pression fiscale prévisible en 1970, de 39,2 %, est ainsi inférieur de plus d'un point au taux prévu par le Plan (40,4 %).

Pour les revenus perçus par les ménages, l'augmentation des prestations sociales est conforme à la progression prévue (indice 70/65 de 141 contre 142 prévu). La progression des salaires par tête est supérieure d'environ 1 point à la progression prévue (de 3,8 % dans le Vème Plan), mais les effectifs salariés croissant moins vite que prévu, l'augmentation de la masse est proche de celle qui était escomptée.

Enfin, à taux d'expansion identique au taux prévu, les progrès de productivité se sont accélérés par rapport au passé en même temps que se développaient les restructurations de l'appareil productif, alors que le Vème Plan avait prévu un ralentissement. Corrélativement, des désajustements structurels entre offre et demande d'emploi sont apparus sur le marché du travail si bien que le chômage prévisible en 1970 (390.000 personnes disponibles à la recherche d'un emploi) est plus important qu'il n'était escompté (350.000), en dépit de la difficulté de nombreuses entreprises à trouver la main-d'oeuvre qui leur est nécessaire.

Mais, comme nous l'avons dit plus haut, cette comparaison revêt un caractère en partie formel, car ces évolutions ne se sont accomplies qu'au travers de déséquilibres graves - discontinuités importantes dans la croissance, dévaluation et hausse des prix de la PIB de 4,3 % par an - au lieu des conditions d'équilibre formulées par le Vème Plan et notamment d'une hausse des prix que le Vème Plan visait à limiter à 1,5 % par an.

Jamais aussi nettement qu'au cours de cette période 1965-1970 n'est apparue successivement la rigueur des contraintes internes et des contraintes externes. Rigueur des contraintes internes : en deçà d'une amélioration minimum du pouvoir d'achat et des conditions de vie ainsi que d'un niveau suffisant d'emploi, l'équilibre social risque d'être rompu. Rigueur des contraintes externes : lorsque les prix dérapent et que l'équilibre des finances publiques n'est plus assuré, l'équilibre extérieur risque de ne pouvoir être rétabli qu'au prix d'une dévaluation.

### 3. Conditions de l'expansion d'ici 1975

La poursuite d'une expansion rapide de l'économie française dans le cadre de la Communauté économique européenne et de frontières ouvertes nécessitera que soient surmontés certains handicaps structurels, mais pourra s'appuyer sur certains atouts.

- a) Un premier handicap concerne les caractéristiques et les déterminants structurels des échanges extérieurs. Il est lié au protectionnisme et au développement privilégié des échanges avec les pays de la zone franc qui ont jusqu'à la fin des années 50 caractérisé l'économie française. Le déficit structurel des opérations courantes non commerciales de la France doit être compensé par un excédent du commerce extérieur. Mais cet excédent doit être dégagé à partir d'un commerce extérieur dont la part par rapport à la production reste faible en France comparativement aux pays occidentaux de taille comparable.

Cette part est restée globalement stable (en valeur) depuis la mise en oeuvre du Marché Commun. En effet, l'accroissement de la part prise par un commerce intra-communautaire en expansion n'a fait que se substituer au recul de la part occupée par les pays de la zone franc, la part du commerce extra-CEE et hors zone franc variant peu.

La faiblesse de la part du commerce extérieur par rapport à la production et la difficulté de dégager un excédent commercial suffisant sont l'héritage d'un passé protectionniste. Elles traduisent à la fois une insuffisance de spécialisation de la production, la faiblesse de l'implantation des réseaux commerciaux français à l'étranger et des manques de l'appareil productif dans les activités où les échanges internationaux se développent le plus.

b) Une deuxième catégorie de handicaps consiste en certaines fragilités dans les structures socio-économiques. Les plus apparentes ont trait à l'importance relative, par rapport à des pays de niveau de vie comparables comme l'Angleterre ou l'Allemagne, de formes de production individuelles. C'est ainsi que la proportion de la population active agricole et celle des entrepreneurs individuels non agricoles dans la population active totale reste élevée. Les changements structurels en cours en ces domaines posent des problèmes sociaux, imposent des charges et provoquent des résistances qui aggravent les contraintes économiques internes.

A ces retards et à ces mutations en cours, sont liés le retard et le rythme rapide actuel de l'urbanisation. Les exigences de celle-ci font peser sur les finances publiques des charges élevées, cependant que les transformations qu'elle impose dans les modes de vie sont facteurs de tensions sociales. Aux mêmes transformations accélérées de secteurs jusqu'alors retardataires de l'économie sont liées des évolutions régionales qui, elles aussi, sont créatrices de déséquilibres, notamment dans les régions en perte relative de vitesse.

L'élévation rapide des niveaux d'éducation et notamment la croissance accélérée des effectifs de l'enseignement supérieur, qui vont de pair avec les mutations de la société française, créent elles-aussi des charges collectives importantes en même temps qu'elles engendrent des tensions.

Toutes ces tensions ont d'autant plus de répercussions qu'elles se développent dans un tissu social dont la cohésion est restreinte comme le montre l'émiettement et l'influence limitée de l'organisation syndicale ou patronale. Toutes ces charges sont d'autant plus lourdes à supporter qu'elles s'ajoutent à celles qui résultent d'une proportion des personnes inactives par rapport aux personnes actives, particulièrement importante en France (1), en raison à la fois du poids des personnes âgées imputable à l'évolution démographique d'avant-guerre et du poids des jeunes imputable à l'évolution démographique d'après la guerre.

---

(1) pour 1000 actifs, 1770 inactifs en France et seulement 1230 en Allemagne.

Tensions et charges liées aux mutations en cours et à l'héritage de l'histoire pèsent lourdement sur l'équilibre des finances publiques dans la mesure où la solution de nombreuses tensions sociales passe par un accroissement des subsides publics (ou par des allègements fiscaux). D'autre part les antagonismes entre des intérêts et des forces sociales très diversifiés tendent à se résoudre par des compromis provisoires portant sur des augmentations de revenus nominaux. La solution des tensions sociales recèle ainsi des germes inflationnistes évidents.

- c) Mais beaucoup de ces handicaps constituent l'envers d'atouts réels. L'envers des tensions liées à l'ensemble des restructurations en cours au sein de l'appareil de production est une croissance rapide de la productivité et des investissements. A la "montée des jeunes" et aux problèmes de la "révolution scolaire et universitaire" correspondent une croissance des disponibilités en main d'oeuvre et une élévation des niveaux d'éducation de la population active comme n'en a jamais connu la France depuis cent ans. Les potentialités de croissance et de changement de l'économie française apparaissent ainsi très importantes.

x

x x

D'un point de vue plus conjoncturel, l'exigence de compétitivité apparaît aussi impérative à la veille du VIème Plan que du Vème. Mais les conditions de l'expansion dans le respect des équilibres sont à certains égards différentes. D'une part, la situation des réserves de change est moins favorable au début 1970 qu'au début 1965 et appelle une rigueur accrue dans la poursuite de l'équilibre extérieur. D'autre part, le rétablissement de marges de manoeuvre consécutif à la dévaluation, l'effort considérable d'investissements productifs réalisé depuis fin 1968 (pour les investissements productifs des industries de transformation, 6 % par an en moyenne entre 1965 et 1968. 17 % par an entre 1968 et 1970), les restructurations industrielles engagées dès le début du Vème Plan et qui se sont déjà traduites par des progrès de productivité élevés au cours des années passées, les perspectives de coopération accrue au sein de la Communauté économique européenne constituent autant d'atouts pour les années qui viennent. Enfin, étant donné la progression attendue des disponibilités en main d'oeuvre au cours de la période 1970-1975 (1 % par an contre 0,7 % entre 1965 et 1970), la croissance doit être relativement rapide pour assurer un niveau d'emploi satisfaisant.

### III. PERSPECTIVES DE L'ECONOMIE FRANCAISE POUR 1975

Le respect conjoint des exigences du plein emploi et de l'équilibre extérieur s'est avéré difficile par le passé. Les enseignements de l'exécution du Vème Plan et la prise en compte des conditions générales de la croissance d'ici 1975 ont conduit, pour mieux satisfaire à ces exigences, à la définition d'un mode d'expansion fondé d'une part sur une politique structurelle vigoureuse visant à stimuler la croissance d'une offre compétitive, d'autre part sur une politique d'équilibre rigoureux des finances publiques permettant de maîtriser la croissance de la demande. L'expansion pourrait être alors suffisamment rapide pour assurer le plein emploi et une amélioration sensible du niveau et des conditions de vie, dont nous avons vu plus haut qu'ils ne sont pas sans rapport avec le respect des équilibres économiques et financiers.

Les perspectives présentées constituent la résultante d'hypothèses liées, relatives à l'environnement international, à l'évolution des forces productives et des comportements des agents économiques intérieurs et enfin aux actions de la puissance publique.

L'établissement de ces perspectives à l'aide du modèle FIFI a nécessité une série d'allers et retours entre la définition des actions envisageables et des résultats souhaités.

Ces derniers peuvent être résumés de la façon suivante :

- compte tenu des prévisions de population active, de réduction de la durée du travail et de productivité, taux de croissance moyen de la production intérieure brute entre 1970 et 1975 se situant aux approches de 6 % par an (1);

- excédent courant de la balance des paiements avec l'étranger d'environ 1 Md. \$ compte tenu d'une exportation nette de crédits commerciaux privés et de capitaux publics, de mouvements équilibrés de capitaux à long terme et d'une hypothèse de reconstitution de réserves d'or et devises en

---

(1) soit près de 5,7 % par an pour le P.N.B.

cours de période; en termes de comptabilité nationale : besoin de financement de l'étranger de 5 Mds F 75 en 1975 et, compte tenu de la balance des "Pays d'outre mer", besoin de financement de l'extérieur de 1,7 Md. F. 75 (1).

Limitation de la progression moyenne de l'indice des prix de la production intérieure brute de l'ordre de 2,5 % par an, égale à celle des partenaires commerciaux français (2);

- Equilibre rigoureux de l'ensemble des administrations, soit un besoin de financement nul de l'ensemble des administrations proprement publiques ou semi-publiques, et, compte tenu du recours à l'emprunt des collectivités locales et organismes d'action économique, capacité de financement de l'Etat compensatrice.
- Maintien à son niveau actuel du taux global de la pression fiscale.

#### 1. Les hypothèses exogènes et de politique économique

##### a) Actions de politique économique

Les hypothèses incluses dans les projections ont trait à des actions structurelles et aux finances publiques.

Les hypothèses relatives aux actions structurelles portent sur:

- la politique de l'emploi : améliorations de services de l'emploi et actions de formation professionnelle; celles-ci concerneraient 600.000 personnes en 1975 contre 250.000 dans l'hypothèse d'une prolongation des tendances antérieures à 1968; le coût des actions additionnelles par rapport à cette dernière hypothèse a été évalué à 5 Mds. F. 75; une réduction, équivalente à 45.000 personnes, du chômage imputable à des désajustements structurels entre offres et demandes d'emploi, a été imputée à cette politique de l'emploi.

- la politique de la concurrence, des prix et des coûts : une politique active en ces domaines permettrait de réduire les hausses de prix dans les secteurs abrités de la concurrence internationale grâce à une légère accélération des progrès de productivité, à une rationalisation des investissements nouveaux, à une meilleure gestion des stocks et des taux d'autofinancement.

---

(1) Concept proche de celui du "solde du compte courant de la nation"

(2) Soit 2,8 % par an pour l'indice des prix du PNB.

- la politique industrielle : formation professionnelle (cf. supra); évolution du SMIC (1) parallèle à celle du salaire horaire moyen en vue d'accélérer la modernisation des entreprises peu productives, priorité aux équipements collectifs favorisant la compétitivité; aménagement des circuits financiers visant à davantage orienter l'affectation des ressources financières à long terme vers le financement de l'industrie; il s'agit là de mesures d'accompagnement qui stimuleraient les efforts des entreprises pour tenir leurs prix et accroître leur production pour faire face à la concurrence internationale.

- la politique des secteurs "administrés", c'est-à-dire dans lesquels les interventions publiques sont particulièrement importantes (agriculture énergie, CEA, transports et télécommunications, logement); les hypothèses formulées sont trop nombreuses pour être présentées ici; elles sont marquées par le double souci de limiter strictement les subventions budgétaires et les hausses de prix et se caractérisent par des restructurations permettant une meilleure utilisation des facteurs de production et des aides publiques.

Les hypothèses relatives aux finances publiques portent sur :

- les recettes : diverses modifications de législation, dont la plus importante est une hypothèse d'allègement du produit de la TVA d'environ 10 Mds de Frs en 1975 (2) avec le souci de freiner les hausses de prix et de se rapprocher des taux prévalants dans les autres pays du Marché Commun.

- les dépenses : les hypothèses retenues marquent des inflexions sensibles par rapport à l'évolution passée des dépenses publiques; par rapport à la période 1965-1970, les traits essentiels sont (à francs constants) les suivants : très fort ralentissement de la progression des transferts économiques, légère augmentation du rythme des dépenses civiles et militaires correspondant aux services rendus par les administrations (notamment 7,2 % en volume par an entre 1970 et 1975 pour la F.B.C.F. des administrations contre 6,6 % entre 1965 et 1970), poursuite de la croissance des prestations sociales à un rythme tendanciel (7,6% par an entre 1970 et 1975).

b) Hypothèses exogènes

Elles concernent notamment l'environnement international et le développement des forces productives.

---

(1) Salaire minimum de croissance fixé par voie réglementaire.

(2) Cet allègement pourrait être revu en baisse, en fonction des dernières décisions prises en ce domaine.

L'hypothèse est retenue d'une croissance du P.N.B. des pays étrangers au rythme de 4,35 % par an entre 1970 et 1975 (4,25 % entre 1965 et 1970) et d'une croissance de l'indice des prix du P.N.B. au rythme de 2,9 % par an (3,9 % entre 1965 et 1970), soit 2,5 % pour les pays de la C.E.E. et 3,3 % pour les pays hors C.E.E. (1).

Les prévisions de population active conduisent à une évolution des disponibilités totales en main-d'oeuvre au rythme de 0,9 % par an entre 1970 et 1975 contre 0,7 % entre 1965 et 1970. Quant à la durée du travail, l'hypothèse prévisionnelle est formulée que l'on passera de 44 h,7 par semaine en 1970 à 43 heures en 1975, soit une réduction au rythme moyen de 0,7 % par an, légèrement supérieur au rythme moyen de 0,45% attendu entre 1965 et 1970.

Les prévisions de productivité horaire du travail sont formulées par branches. Les principales concernent l'industrie et les "secteurs abrités" (bâtiment - travaux publics - services et commerces). Pour l'industrie, les progrès escomptés sont de 6,5 % par an entre 1970 et 1975, contre 7 % entre 1965 et 1970 et 5,9 % pour la tendance de longue période antérieure à 1967. Le gain de 0,6 point par an entre 1970 et 1975 par rapport à la tendance de longue période constitue une évaluation prudente des effets des efforts accrus de formation professionnelle, de la revalorisation accélérée des bas salaires, de la réduction de la durée du travail et surtout de l'effort d'investissement productif inscrit dans le compte. Il résulte en effet de celui-ci une croissance du stock du capital par tête d'environ 7,2 % entre 1970 et 1975 contre 5,2 % pour la tendance de longue période. Les progrès de productivité dans le secteur abrité (3,8 % par an entre 1965 et 1970) sont supérieurs de 0,1 à 0,2 point par rapport à la tendance passée, en raison des effets supposés de la politique de la concurrence et des prix et de l'effort de formation professionnelle. Au total les progrès de la productivité horaire du travail hors agriculture et hors services de logement sont de l'ordre de 5,4 % par an entre 1970 et 1975 et voisins des progrès prévisibles entre 1965 et 1970.

---

(1) Moyennes pondérées par la part des échanges extérieurs français avec ces pays.

## 2. La croissance de l'offre

La croissance de la production intérieure brute est de 5,95 % par an entre 1970 et 1975 (1), contre 5,85% par an entre 1965 et 1970. A cette expansion correspond une progression de la population active occupée de 1,2 % par an de 1970 à 1975 et des évolutions de la durée du travail et de productivité horaire précédemment indiquées.

Le rythme de croissance du volume des investissements productifs est de 7,4 % entre 1970 et 1975 (2), contre 8,6 % entre 1965 et 1970. Après le boom des années 1969 et 1970, le taux de 7,4 % correspond à une croissance très rapide du stock de capital. Pour l'industrie, la progression des investissements est d'environ 7,5% par an entre 1970 et 1975, contre 10,5 % entre 1965 et 1970, ce qui suppose une poursuite des restructurations engagées à partir de 1965 (3). En dépit de progrès de productivité faibles par rapport à ceux de l'industrie, la croissance des investissements dans le secteur abrité de la concurrence internationale se poursuit entre 1970 et 1975 à un taux élevé (8,7 % par an), bien qu'en retrait par rapport à la période 1965-1970 (12,8 % par an).

## 3. L'évolution des prix et des revenus primaires et l'équilibre de l'emploi

Evolutions des prix, des coûts, des revenus primaires et détermination de l'équilibre de l'emploi forment un ensemble fortement interdépendant.

L'évolution de l'indice des prix de la production intérieure brute escomptée entre 1970 et 1975 est de 2,7 % par an (4), soit une rupture radicale avec les évolutions passées (3,6 % entre 1960 et 1965; 4,3 % prévu entre 1965 et 1970). L'essentiel de ce changement est imputable aux prix industriels et aux prix du secteur abrité. La hausse des prix industriels à la production est de 1,7 % par an entre 1970 et 1975, contre 2,6 % entre 1960 et 1965 et 2,7 % escompté entre 1965 et 1970. Cette hypothèse correspond à l'objectif d'un maintien jusqu'en 1975 de la marge dont bénéficieraient encore en 1970 les prix français par rapport aux prix étrangers du fait de la dévaluation.

(1) 5,7 % par an pour le PNB

(2) 7,2 % par an dans les concepts OSCE

(3) La progression de 7,5 % par an se faisant à partir du "Pic" d'investissements de 1969 et 1970.

(4) 3 % par an pour l'indice de prix du PNB.

L'évolution du taux de  salaire  horaire moyen nominal est fortement commandée par la contrainte de prix qui s'exerce sur le secteur exposé de l'économie (l'industrie), par les progrès de productivité réalisés dans ce secteur ainsi que par la structure de ses coûts non-salariaux. Ce taux progresse de 7 % par an entre 1970 et 1975, à un rythme sensiblement ralenti par rapport au passé (8,8% entre 1960 et 1965, ainsi qu'entre 1965 et 1970). Mais du fait de l'atténuation de la hausse générale des prix, l'augmentation du taux de salaire horaire moyen réel est de 4,2 % an entre 1970 et 1975, comparable aux évolutions passées : 3,9 % entre 1960 et 1965, 4,1 % prévu entre 1965 et 1970. En revanche, la progression du salaire moyen annuel réel par tête dans les secteurs non agricoles n'est, du fait notamment de la réduction de la durée du travail, que de 4,3 % entre 1970 et 1975, contre 4,9% entre 1960 et 1965 et 4,3 % prévu entre 1965 et 1970.

L'équilibre de l'emploi est caractérisé par un nombre de 300.000 personnes actives disponibles à la recherche d'un emploi en 1975, soit 1,35 % de la population active totale. Ce ratio est proche du taux moyen observé sur longue période avant 1967, mais est inférieur aux ratios compris entre 1,7 et 2,1 % observés depuis 1967. La compatibilité du plein emploi et des perspectives de croissance ralentie des salaires nominaux s'explique par les résultats escomptés de la politique des prix et de la concurrence, mais aussi de la politique de l'emploi (effets notamment de la formation professionnelle sur la détermination des salaires). Le rôle de celle-ci apparaît ainsi fondamental dans les perspectives présentées.

#### 4. L'évolution de la demande

Les perspectives d'évolution de la demande résultent pour une part importante de la consommation des ménages.

Les hypothèses de politique économique retenues pour les prestations sociales et la fiscalité conduisent à une progression respective de ces grandeurs de 7,6 % par an et 9,5 % à francs constants entre 1970 et 1975 (7,0 % et 6,9 % entre 1965 et 1970). Compte tenu de l'évolution des salaires et autres revenus directs, le revenu disponible des ménages augmente à francs constants de 5,7% par an entre 1970 et 1975 (5,7 % entre 1965 et 1970).

L'évolution du revenu des ménages, des prix et de leurs dépenses en capital conduit à un partage du revenu disponible entre consommation et épargne caractérisé par un taux d'épargne des ménages de 16,3 % en 1975 (14,5 % en 1960; 15,6 % en 1965; 16,1 % en 1970). La consommation des ménages s'accroît de 5,6 % par an en volume entre 1970 et 1975(1), soit 0,35point d'écart par rapport à la production intérieure brute (5,2 % et 0,65point respectivement entre 1965 et 1970).

#### 5. Les équilibres

##### a) Finances publiques

L'équilibre des finances publiques qui résulte des hypothèses fiscales et budgétaires formulées est caractérisé par une progression du total des dépenses des administrations à francs constants de 6,0 % par an entre 1970 et 1975, proche de la progression escomptée entre 1965-1970, mais ralentie de 2 points par rapport à la période 1960-1965. A francs courants, le ralentissement est sensible par rapport à chacune de ces périodes. Les dépenses de l'Etat augmentent moins vite que la production intérieure brute. Cette modération résulte principalement du maintien des interventions économiques à un niveau voisin de 1970 (à l'exception des charges budgétaires en faveur de l'agriculture), qui apparaît ainsi comme une condition de réalisation de l'équilibre budgétaire lui-même nécessaire pour le maintien des équilibres généraux de l'économie.

En regard de ces dépenses, les hypothèses d'allègements fiscaux par rapport au maintien de la législation du début 1970 conduisent à un maintien de la pression fiscale globale entre 1970 et 1975 (39,3 % en 1975 contre 39,2 % en 1970).

---

(1) 5,8 % par an dans les concepts OSCE

Ces perspectives correspondent à une situation équilibrée pour l'ensemble des administrations si l'on tient compte du financement privé de certaines opérations d'infrastructure (essentiellement autoroutes) évalué à 1,4 Md. F. en 1975 (1).

b) Finances extérieures

L'équilibre extérieur est caractérisé par un solde commercial (y compris S.U.S.) excédentaire de 15,4 Mds. F. 75 et par un déficit, de caractère structurel, de 13,7 Mds. des autres opérations courantes avec l'extérieur. (2)

La comparaison avec le passé fait apparaître une élasticité apparente des importations par rapport à la production intérieure brute de 1,65 voisine de celle observée entre 1960 et 1965 pour une évolution des prix français par rapport aux prix mondiaux sensiblement plus faible. Le niveau des exportations résulte des hypothèses d'environnement international et des caractéristiques de la croissance intérieure.

Evolution des échanges commerciaux en volume

Taux de croissance annuels moyen en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Importations	10,1	11,4	10,0
Exportations (dont étranger) (3)	6,9 (10,3)	10,7 (12,4)	9,7 (9,4)
Production intérieure brute	6,2	5,85	5,95
Indice prix prod. intér. brute	(3,6)	(4,3)	(2,7)
Elasticité apparente imports/PIB	1,6	1,9	1,65

(1) chiffre identique dans les concepts OSCE

(2) soit un "solde extérieur" dans les concepts OSCE de 11,6 Md. F. 75 représentant 0,94 % du PNB et un solde de transferts courants avec l'extérieur de -9,9 Md. F.75.

(3) Sans les P.O.M.

Le besoin de financement de l'extérieur en 1975 s'élève à 1,7 Md. F.75 (1). Mais comme le déficit des opérations courantes est, pour une part importante, lié aux opérations de la France avec les autres pays de la zone franc, ce solde global recouvre un déficit comptable de 3,2 Mds dans les relations avec ces pays et un excédent de 4,9 milliards dans les relations avec les pays hors zone franc. Cet excédent est compatible avec un équilibre des mouvements de capitaux privés à long terme, une exportation nette de crédits commerciaux à court terme et de capitaux publics ainsi qu'avec un objectif de reconstitution du stock de devises en moyenne de 200 à 300 millions de dollars par an.

---

(1) chiffre identique dans les concepts OSCE

A N N E X E

PRINCIPAUX ELEMENTS DES PROJECTIONS DE L'ECONOMIE  
FRANCAISE POUR 1975

Les tableaux qui figurent dans la présente annexe sont établis dans les cadres français de comptabilité nationale et non dans ceux de l'O.S.C.E. Ils retiennent, pour l'année 1970, les évaluations du compte prévisionnel, présenté à la Commission des comptes de la Nation en mai 1970.

I - LA PRODUCTION ET SES EMPLOIS  
(en volume)

Taux de croissance annuels en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Production intérieure brute	6,2	5,85	5,95
Importations	10,1	11,4	10,0
Consommation des ménages	6,1	5,2	5,8
Consommation des administrations	7,1	3,2	4,0
F.B.C.F. productif	8,8	8,6	7,4
F.B.C.F. logement	10,4	6,5	4,1
F.B.C.F. des administrations	13,5	6,6	7,2
Exportations (y compris SUS)	6,9	10,7	9,7

II - PRIX ET SALAIRES

Taux de croissance annuels en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Prix de la production intérieure brute	3,6	4,3	2,7
Prix de la consommation des ménages	3,5	4,5	2,9
Taux de salaire horaire nominal	7,7	8,6	7,0
Taux de salaire horaire réel	3,9	4,1	4,2
Salaire annuel moyen nominal non agricole par tête	8,8	8,8	7,1
Salaire annuel moyen réel non agricole par tête	4,9	4,3	4,3

III - L'EQUILIBRE EXTERIEUR

Md. F. courants

	1960	1965	1970	1975
Solde commercial	7,6	5,3	6,2	15,4
Capacité(+) ou besoin(-) de financement de l'extérieur	-0,4	+0,7	+2,7	-1,7
(étranger)	{-3,6}	{-2,0}	{( X )}	{-4,9}
(P.O.M.)	{+3,2}	{+2,7}	{+2,7}	{+3,2}

IV - REVENUS ISSUS DE LA PRODUCTION

(en valeur nominale)

Taux de croissance annuels en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Salaires bruts versés par les entreprises	11,4	10,5	9,2
Cotisations sociales employeurs	14,6	11,4	9,8
Impôts indirects versés par les entreprises	10,9	8,6	6,8
Impôts directs versés par les entreprises	5,2	10,2	10,4
Revenu brut des entrepreneurs individuels (dont FFCPI)	7,4 (12,3)	8,2 (11,4)	7,0 (9,2)
Épargne des sociétés	8,9	14,4	8,5
<b>Production intérieure brute</b>	<b>10,0</b>	<b>10,4</b>	<b>8,8</b>

V - REVENUS ET EMPLOIS DES MÉNAGES

(en valeur nominale) Taux de croissance annuels en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Salaires nets des ménages	11,5	10,5	9,3
Prestations sociales reçues	15,0	11,7	10,5
Revenu brut des entrepreneurs individuels	7,4	8,2	7,0
Impôts directs versés par les ménages	13,2	11,5	12,5
Revenu disponible des ménages	10,2	10,2	8,6
Consommation des ménages	10,0	10,0	8,5
Épargne des ménages	12,3	11,0	8,9

VI - RECETTES ET DEPENSES DES ADMINISTRATIONS  
(en valeur nominale)

Taux de croissance annuels en %

	1965/1960	1970/1965	1975/1970
Impôts directs	10,7	11,7	11,3
(impôt sur bénéfices sociétés)	( 6,0)	(11,2)	( 8,8)
(impôt sur revenus pers. physiques)	(14,1)	(11,1)	(14,1)
(autres impôts directs)	(10,1)	(14,2)	( 5,6)
Impôts indirects	11,2	8,7	7,1
Cotisations sociales reçues	15,0	11,9	9,7
Salaires bruts versés	13,5	10,9	9,3
Prestations sociales versées	15,2	11,8	10,4
Subventions aux entreprises	19,9	9,3	3,9
Consommation	9,8	6,4	7,6
F.B.C.F.	18,2	10,8	10,6

VII - EQUILIBRE DE L'EPARGNE ET DE L'INVESTISSEMENT

En Mds. F. courants

	1960	1965	1970	1975
Capacité(+) ou besoin(-) de financement des administrations	+ 1,6	+ 1,9	+ 3,0	- 1,4
(dont Etat)	(+ 2,2)	(+ 5,2)	(+ 6,3)	(+ 6,9)
Capacité(+) ou besoin(-) de financement de l'extérieur	- 0,4	+ 0,7	+ 2,7	- 1,7
Taux d'épargne des ménages (1) (en %)	14,2	15,5	16,1	16,3
Taux d'autofinancement (2) des entreprises (en %)	67,3	70,2	72,9	71,0
(- dont l'industrie)	(74,6)	(79,5)		(77,0)
(1) Epargne/revenu disponible				
(2) Epargne sociétés + FFCEI/Formation brute de capital				

n.d. non disponible  
Les chiffres de 1970 sont ceux utilisés par le compte prévisionnel présenté à la commission des comptes de mai 1970

## Données de base pour la projection centrale du 3<sup>ème</sup> programme des Communautés

### TABEAU 1

Intitulé des positions	1970 prix courants	Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
		Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
1. Rémunération des salariés	383,1	109,7	1,9	141,8	7,2	155,8	9,2	595,6
2. Revenus de la propriété et de l'entreprise	229,2					145,0	7,7	332,3
3. Revenu national = 1.+2.	612,3					151,5	8,6	927,9
4. Impôts indirects	123,8					141,0	7,1	174,6
5. Subventions	16,9					108,9	1,7	18,4
6. Produit national net aux prix du marché = 3.+4.-5.	719,2					150,7	8,5	1084,1
7. Amortissements	91,3					168,6	11,0	153,9
a. des entreprises	89,8					168,7	11,0	151,5
b. des administrations publiques	1,5					160,0	9,9	2,4
8. Produit national brut aux prix du marché = 6.+7.	810,5	131,9	5,7	115,7	3,0	152,7	8,8	1238,0
9. Importations totales	133,4	144,2	7,6	98,5	-0,3	142,1	7,3	189,5
a. biens	100,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	150,3	8,5	150,5
b. services	29,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	112,2	2,3	33,1
c. revenus de facteurs	3,8	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	155,3	9,2	5,9
10. Total = 8.+9.	943,9	133,8	6,0	113,0	2,5	151,2	8,6	1427,5
11. Population (1000)	50.790	104,6	0,9					53.140
12. Population active <sup>(1)</sup> (1.000) intérieure	20.798	104,9	1,0					21.820
13. Chômage (1.000)	380							294
14. Taux de chômage en % de 12	1,8							1,34
15. Population occupée (1.000) concept intérieur	20.418	105,4	1,1					21.526
16. Emploi salarié <sup>(2)</sup> (1.000) intérieur	15.901							17.454
17. Productivité totale <sup>(3)</sup> a. secteur entreprises b. industrie	100,0	125,1	4,6					125,1

(1) Concept intérieur  
(2) En % de la population active (12)

(3) Indice du PIB (prix 1963) divisé par l'indice de la population occupée

Pays: France

Unité: milliards de F.F.

Date: Compte d'option du 4.8.70

### Tableau d'ensemble

Intitulé des positions	1970 prix courants	Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
		Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
18. Consommation privée	481,6	132,9	5,8	114,7	2,8	152,5	8,8	734,2
19. Consommation publique	98,7	119,4	3,6	126,8	4,9	151,4	8,6	149,4
a. salaires et traitements	69,5	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	154,4	9,1	107,3
b. consommation matérielle nette = 19. - 19.a.	29,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	144,2	7,6	42,1
20. Formation brute de capital fixe	209,3	135,7	6,3	113,9	2,6	154,5	9,1	323,3
a. locaux d'habitation	56,7	118,4	3,4	115,9	3,0	137,2	6,5	77,8
b. entreprises sans locaux d'habitation	125,9	141,8	7,2	113,0	2,5	160,2	9,9	201,7
c. administrations publiques	26,7	140,5	7,0	116,7	3,1	164,0	10,4	43,8
21. Variations de stocks	16,3	-	-	-	-	119,6	3,6	19,5
22. Dépense nationale = 18.+19.+20.+21.	805,9	132,5	5,8	114,8	2,8	152,2	8,8	1226,4
23. Exportations totales	138,0	140,5	7,0	103,7	0,7	145,7	7,8	201,1
a. biens	103,1	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	156,8	9,4	161,7
b. services	30,2	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	108,9	1,7	32,9
c. revenus de facteurs	4,7	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	138,3	6,7	6,5
24. Total = 22.+23.	943,9	133,8	6,0	113,0	2,5	151,2	8,6	1427,5
25. Solde extérieur = 23.-9.	+ 4,6	-	-	-	-	-	-	équilibre extérieur + 11,6
a. solde extérieur en % du P.N.B. = 25. : 8.	0,57	-	-	-	-	-	-	0,94
26. Solde des transferts courants avec l'étranger	- 6,4	-	-	-	-	-	-	- 9,9
27. Solde du compte courant de la nation = 25.-26.	- 1,8	-	-	-	-	-	-	+ 1,7
28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année	n.d.	-	-	-	-	-	-	n.d.

Définition: Bulletin Général de Statistiques de l'O.S.C.E., n.5, 1964

ITALIE

## I. IMPORTANCE ET ROLE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME

Les élaborations à caractère économétrique et les projections réalisées en Italie à l'occasion de la mise au point du 1er plan économique national (1965-1970) ont eu pour but, d'une façon générale, la vérification de la cohérence entre objectifs et contraintes respectivement choisis et fixés par les autorités politiques compétentes. En particulier elles ont permis d'approfondir et d'estimer certains liens d'interdépendance entre différentes grandeurs économiques examinées ainsi qu'entre les choix effectués par l'administration publique et ceux relatifs à l'initiative privée.

L'ensemble des choix de nature politique et le cadre de référence que ces choix contiennent ont successivement représenté la base pour la mise au point et l'élaboration des prévisions et des programmes présentés chaque année au Parlement depuis 1966.

Par ailleurs, depuis cette date, les projections italiennes n'ont pas été mises à jour, et actuellement il n'y a pas de document de caractère public disponible que les experts italiens soient autorisés à utiliser pour contribuer à la mise au point du 3ème programme de politique économique à moyen terme de la CEE.

Dans cette situation, étant donné les facteurs d'incertitude qui affectent les perspectives pour 1970 après la période particulière qu'a traversée le pays au cours des derniers mois de 1969, et surtout eu égard aux récentes vicissitudes de nature politique, qui n'ont pas encore permis au gouvernement d'examiner à fond les problèmes inhérents à l'élaboration du nouveau plan économique, il est extrêmement difficile, pour le moment, de prévoir l'évolution de l'économie italienne au cours de la période 1970-1975, et plus encore de préciser les principales mesures de politique économique nécessaires à la réalisation des objectifs de croissance, de stabilité et d'équilibre avec l'extérieur.

En conséquence, les prévisions qui sont communiquées en annexe doivent être considérées comme tout à fait/<sup>techniques et</sup> provisoires en premier lieu parce que l'évaluation des agrégats pour l'année de base 1970 ne constitue pour le moment qu'une première approximation, qui pourra être corrigée et précisée dès que le Parlement se sera prononcé sur les mesures conjoncturelles spécifiques proposées par le Gouvernement; en second lieu parce que ces évaluations reprennent, pour le moyen terme, les indications de programme contenues dans le "Projet 80" qui, comme on le sait, n'a pas encore été soumis à l'examen des organes politiques (1).

Les indications peuvent se résumer comme suit en ce qui concerne les cinq années 1971-1975 :

- (1) Le "Projet 80" est un document établi par le Ministre du Budget et de la Programmation économique, qui indique dans les grandes lignes les actions à promouvoir pour assurer à l'économie italienne un développement à long terme qui se caractérise par des réalisations sociales avancées, qui soit équilibré du point de vue régional et sectoriel, compatible avec la stabilité des prix, et qui en même temps permet le redressement de la balance des paiements et un développement maximal de l'emploi.

- réalisation d'un niveau maximum d'emploi et d'un progrès maximum de la productivité;
- élargissement de la base géographique de l'appareil de production italien en vue d'éliminer les disparités entre le Nord et le Sud et de conférer au système économique une efficacité maximale;
- progrès en ce qui concerne la quantité et la qualité des infrastructures publiques et des emplois sociaux (1);
- renforcement de l'intégration économique européenne et développement ultérieur des rapports avec les autres pays;
- contribution accrue de l'Italie au développement des pays sous-développés.

La réalisation de ces objectifs requiert de profondes modifications de la structure de l'Etat, eu égard également à l'importante réforme institutionnelle portant sur la création des régions, qui ne manquera pas d'avoir une influence sur l'activité de programmation; de plus une claire stratégie de l'action publique est nécessaire, afin de mieux définir, sur la base de la première expérience de programmation, les possibilités et les limites de l'action de l'Administration Publique dans le cadre de la politique économique tant à court qu'à moyen terme.

Cette spécification du contenu opérationnel de l'action publique suppose tout d'abord la détermination, et ensuite le choix des instruments de politique économique qui devront permettre, ainsi qu'il est indiqué dans le "Projet 80", l'élaboration de projets sociaux dans le cadre desquels l'activité de l'Administration Publique devra être coordonnée dans les domaines d'intérêt public fondamental, ainsi que l'établissement de programmes de promotion dans certains secteurs de production qui présentent une importance stratégique pour l'évolution de l'économie italienne.

Dans les projections élaborées par les experts italiens, on a tenu compte, comme on l'a déjà dit, de certaines des principales indications programmatiques du "Projet 80". Ceci toutefois, ne change rien au caractère provisoire et à la nature exclusivement technique des projections communiquées, attendu que le choix des objectifs et la détermination des instruments adéquats pour en assurer la réalisation pourront être définis plus complètement au moment où le gouvernement se préparera à présenter au Parlement le nouveau programme de développement économique; pour le moment, les travaux préparatoires, déjà commencés auprès des instances compétentes (Ministère du Budget, ISPE et autres instituts de recherche) sont encore

---

(1) On peut citer, à ce propos, l'adaptation des structures scolaires et l'amélioration de la formation et de la qualification professionnelles, l'extension et la rationalisation du système de protection sanitaire et de sécurité sociale, le renforcement du réseau des transports et communications, la réalisation sur l'ensemble du territoire d'interventions visant à assurer un meilleur aménagement urbain dans les zones métropolitaines ainsi que la défense et l'enrichissement de l'environnement naturel et du patrimoine artistique.

en cours d'élaboration ou de discussion technique, de sorte qu'il n'a pas été possible de les utiliser pour la préparation de la documentation transmise.

## II. TENDANCES D'EVOLUTION AU COURS DE LA PERIODE ECOULEE

1. Durant la période 1951-69, le système économique italien a présenté un taux de croissance élevé, qui n'avait jamais été atteint dans le passé. Dans cette période, en effet, le produit national brut s'est accru, en termes réels, à un taux moyen de 5,5 à 6 % par an.

Les secteurs extra-agricoles ont contribué de façon déterminante à l'expansion du produit national, tandis que la contribution du secteur agricole est allée en diminuant progressivement. La première cause qui a permis un développement aussi rapide de l'économie doit être recherchée dans les mesures de politique économique adoptées au cours des premières années de la période, mesures qui, grâce à la libération des échanges, ont permis l'intégration du système économique italien au sein de marchés plus vastes. Ces mesures, adoptées au moment où l'on était en train de remettre sur pieds une économie bouleversée par la seconde guerre mondiale, ont fait que la restructuration des entreprises, et, en conséquence, la politique des investissements dans le secteur industriel, ont été réalisées dans la perspective de l'élargissement du marché italien à des dimensions supranationales. La création de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier d'abord, et ensuite celle du Marché Commun européen, en facilitant cette intégration, ont contribué dans une mesure importante, grâce à l'intensification des échanges, à conférer à l'économie italienne un degré d'efficacité comparable, tout au moins dans certains secteurs, à celui qui existait dans les pays européens les plus développés sur le plan industriel.

2. L'examen des agrégats pour la période 1951-69 fait apparaître l'opportunité d'étudier l'évolution du système économique italien en subdivisant cet intervalle de temps en plusieurs sous-périodes, afin de mieux expliciter les profondes modifications structurelles qui se sont produites.

Dans la première sous-période, qui s'étend sur les années 1951 à 1957, commence la phase de développement intense qui a suivi la reconstruction. Durant ces années, le produit national brut présente, en termes réels, un taux de croissance de l'ordre de 5,5 %, dû à la forte expansion du secteur industriel (8,2 %) et à une croissance sensible des activités tertiaires (5,0 %).

Le niveau des prix présente des variations modestes: environ 2,9 % par an. Au niveau sectoriel, toutefois, ce léger processus inflationniste dépend du secteur agricole et du secteur des activités tertiaires.

Toujours dans cette période se manifeste un phénomène qui n'a pas encore pris fin à l'heure actuelle ; il s'agit de l'abandon du secteur agricole par une partie de la population active. Cet exode a rendu possible une offre de travail qui, jointe à celle résultant du mouvement naturel de la population, et de la réabsorption du chômage ouvert (environ 2 millions d'unités en 1951), a fait qu'à aucun moment n'ont été observés des goulots d'étranglement dus à l'emploi de nature à freiner le rythme de développement des secteurs non agricoles.

3. La sous-période qui couvre les années 1957 à 1962 est caractérisée par la création et la mise en œuvre du Marché Commun européen. Au cours de ces années, le développement du revenu national brut (6,5 %) est plus accentué qu'au cours de la sous-période précédente et va de pair avec une quasi-stabilité du niveau des prix (hausse de 2,6 % par an en moyenne).

Les échanges avec l'étranger sont encore intensifiés : le rythme d'expansion en volume des exportations est remarquable (15,7 % contre 13,3 % au cours de la sous-période précédente) et la croissance des importations, compte tenu de la croissance du produit national brut, est plus vigoureuse encore (16,3 % contre 10,6 %).

Les revenus du travail salarié par personne occupée présentent un taux de croissance (nominal) supérieur à celui des années 1951-57 : 10,6 % contre 9,6 %.

4. Au cours de la sous-période 1962-66 se produit une profonde récession. Il en résulte que le rythme de croissance du revenu national brut en termes réels est assez modéré (4,4 %); les prix augmentent fortement (5,4 %) et la progression du revenu du travail salarié par personne occupée s'accélère davantage par rapport à la sous-période précédente (11,4 % en valeur nominale).

Le volume des investissements diminue rapidement, à tel point qu'il accuse un taux de variation négatif (-1,0 %); le rythme de croissance des exportations demeure encore assez soutenu (13,0 % environ) tandis que la réduction du taux de croissance du produit national brut provoque un ralentissement de la croissance des importations (7,7 % en moyenne annuelle).

5. Au cours de la dernière sous-période, qui va de 1966 à 1969, le système économique italien connaît une phase de forte reprise: le taux de croissance du revenu national brut en termes réels atteint un niveau supérieur à ceux qui avaient été enregistrés dans le passé (6,0 % environ); en conséquence, le volume des importations augmente (13,5 %), tandis que le rythme des exportations reste soutenu (12,0 %). Le taux de croissance des revenus du travail salarié par personne occupée atteint le niveau le plus bas jamais enregistré (9,2 %); le taux de hausse des prix se stabilise également à un niveau relativement bas (2,9 %).

Au cours de cette période, les investissements bruts, à l'exclusion de la construction de logements, n'enregistrent qu'une lente reprise en dépit de la forte augmentation du taux de croissance du produit national brut, si bien qu'en 1968, ils n'avaient pas encore dépassé le niveau atteint en 1963.

6. Une phase de ralentissement du rythme de croissance a été observée en 1969 par suite des tensions syndicales que l'on sait (5,5 % d'augmentation du produit par rapport à 1968). Il y a lieu de penser, toutefois, que le ralentissement subi pourrait être rattrapé au cours de l'année 1970; cependant, des problèmes complexes restent posés en ce qui concerne le freinage de la hausse des prix nécessaire pour garantir aussi bien le pouvoir d'achat de la monnaie à l'intérieur du pays que la compétitivité du système économique italien par rapport au reste du monde, dans le respect de l'obligation relative au redressement tendanciel de la balance des paiements. En ce qui concerne ces problèmes, on voudra bien se reporter aux indications données au troisième chapitre.

7. A ce point, il paraît intéressant de faire une comparaison entre l'évolution du système économique au cours des années 1966-70 et celle qui avait été prévue par le premier programme.

Pour résumer les choses de façon très synthétique, on constate que dans la réalité économique, les taux de croissance enregistrés ont été plus élevés que ceux qui avaient été prévus en ce qui concerne la formation du produit, tandis qu'ils sont restés inférieurs aux prévisions en ce qui concerne l'emploi. Le fait que l'objectif visé en matière d'emploi n'ait pu être atteint est imputable surtout à l'exode massif et imprévu de la main-d'oeuvre agricole, qui a entraîné notamment une réduction de l'emploi

et des taux d'activité. Cependant, même dans les secteurs non agricoles, l'accroissement de l'emploi a été inférieur aux chiffres prévus; cela tient à ce que la reprise économique, bien qu'elle se soit accompagnée d'une augmentation modérée des investissements et de l'emploi, s'est réalisée grâce à une rationalisation plus poussée des facteurs de production, rationalisation à laquelle ont contribué dans de notables proportions, au niveau de l'entreprise, les augmentations du coût de la main-d'oeuvre enregistrées au cours de la période précédant 1962-1966.

Toutefois, si on procède à un examen plus analytique des phénomènes économiques observés au cours des années 1966-1970, eu égard aussi aux actes essentiels accomplis par les divers centres de décision dans le cadre de la politique du Plan, on constate la non-réalisation de certains des objectifs fondamentaux du premier programme, parmi lesquels on peut citer le rééquilibrage géographique et sectoriel du système de production, la redistribution du revenu, l'adaptation des services sociaux aux besoins de la collectivité.

Les retards accusés dans la réalisation des investissements sociaux ont permis de mieux préciser les limites de l'action de l'Administration Publique. Comme on l'a déjà indiqué plus haut, l'examen du comportement de cette dernière a clairement mis en lumière la nécessité, d'ailleurs explicitée en termes clairs par le "Projet 80", de procéder à la formulation du programme relatif aux années 1970-75, de façon à mieux coordonner l'activité de l'Administration Publique en général, et de l'Etat en particulier, grâce à l'élaboration de projets sociaux et de programmes promotionnels spécifiques.

### III. COMMENTAIRES SUR LES PROJECTIONS A MOYEN TERME 1970-1975

1. Comme on l'a indiqué précédemment, les prévisions italiennes doivent être considérées comme tout à fait provisoires, aussi bien pour ce qui se rapporte aux évaluations relatives à l'année de base (1970) que ce qui touche plus directement l'évolution au cours de la période 1970-75; elles devront être revues par la suite, dès que seront précisées, au niveau politique, les actions que l'on se propose d'entreprendre tant à court qu'à moyen terme.

2. Pour ce qui est de la définition du budget pour 1970, il convient de préciser que les évaluations présentées par les experts italiens se fondent sur l'hypothèse qu'au cours de l'année, le gouvernement sera en mesure de maintenir la hausse des prix dans des limites acceptables sans devoir recourir à des mesures de caractère déflationniste. Parmi les actions qui peuvent être menées à cet effet, il convient de rappeler : a) l'octroi de prêts à taux d'intérêt réduit en vue de relancer les investissements et de modérer la hausse des coûts salariaux grâce à l'augmentation de la productivité; b) l'action de freinage de la hausse du coût de la vie, visant à éviter des déclenchements de l'échelle mobile des salaires, freinage qui pourra être réalisé grâce à une augmentation des importations ou grâce à un contrôle des loyers des logements, et éventuellement par le blocage des tarifs des services publics; c) imposition fiscale sur les catégories non-nécessaires de la consommation de façon à faire glisser une partie de la consommation privée vers des emplois sociaux (en particulier : investissements).

Au cours du deuxième trimestre de 1970, le niveau général des prix a déjà dépassé de 3,5 % la moyenne de 1969; si l'action du gouvernement réussissait, au cours des prochains mois, à maintenir la hausse ultérieure dans les limites de 2,3 à 2,5 %, il en résulterait une augmentation globale de l'ordre de 6 %, considérée comme acceptable pour éviter le recours à des mesures de caractère déflationniste.

Dans cette optique, l'expansion de la demande intérieure résultant des augmentations de salaires et de la relance des investissements pourrait accélérer sensiblement la production industrielle qui, à la fin du premier semestre de 1970 marque déjà une certaine reprise par rapport à 1969 caractérisée, entre autre, par une chute sensible de la production dans le dernier trimestre. On peut donc estimer que pour la moyenne de 1970 l'indice de la production présentera un accroissement sensible par rapport à la moyenne de 1969 avec une variation du produit à prix constants de l'ordre de 9 %. (La progression serait plus modérée dans le secteur de la construction en raison de la disparition des effets de la "Legge-ponte"). Eu égard à ce qui précède,

et même si l'on s'en tient à des évaluations prudentes en ce qui concerne le développement des autres secteurs, il semble que l'on puisse considérer comme assurée une croissance du produit intérieur de l'ordre de 6,5 % en termes réels et de 12,5 à 13,0 % en termes monétaires, qui irait de pair avec une augmentation de la masse salariale d'environ 14 à 15 %. La notable expansion qu'enregistrerait la demande intérieure, en ce qui concerne aussi bien la consommation privée (12-13 %) que la formation brute de capital fixe (15-16 %) accélérerait sensiblement les importations, tandis que la situation internationale particulière pourrait faire obstacle à une nouvelle augmentation importante des exportations. En conséquence, le solde extérieur pourrait s'établir à un niveau de l'ordre de 600 milliards de lires courantes, ce qui correspond à 1 % du PNB, contre 2 % en 1969 (1.200 milliards).

3. En ce qui concerne les projections pour la période 1970-1975, il convient de préciser que l'on a d'abord développé celles-ci à un niveau agrégé, en déterminant le rythme de croissance du produit intérieur sur la base de quelques hypothèses relatives à l'offre additionnelle de travail pour les secteurs non agricoles, au progrès de la productivité dans ces mêmes secteurs, ainsi qu'au taux de croissance de la valeur ajoutée dans l'agriculture. La décomposition ultérieure par secteurs d'offre et d'emploi a été effectuée selon diverses méthodes, pour lesquelles on voudra bien se reporter aux points suivants. Il semble opportun toutefois de souligner dès à présent l'hypothèse de base de toute la projection en volume, à savoir que la pression inflationniste caractérisant l'année 1970 pourra être résorbée au cours de la première moitié de 1971 - ou tout au moins avant la fin de cette année - de sorte que le processus de développement économique se réalisera dans un climat de relative stabilité des prix, qui permettra une formation d'épargne adéquate et un taux d'accumulation important; à favoriser ce dernier devrait également contribuer comme composante psychologique fondamentale, le ralentissement des sorties de capitaux consécutif aux récentes mesures prises par le Gouvernement en matière de réaligement des taux d'intérêt sur les normes européennes

Les projections supposent d'autre part une accélération sensible des investissements publics, condition indispensable à la réalisation des objectifs d'ordre social indiqués dans le "Projet 80", ainsi qu'au développement des investissements directement productifs que requiert l'hypothèse de croissance retenue.

4. Les prévisions analytiques concernant l'évolution démographique donnent à penser qu'au cours de la période 1970-75, la population résidente italienne s'accroîtra au total de 1,8 millions de personnes (1), tandis que la population en âge de produire (15 à 64 ans) augmentera de 700.000 personnes. Compte tenu des taux d'activité actuels par âge et par sexe, et de l'évolution probable de ces taux au cours des cinq prochaines années (2), on estime que la "force de travail" résidente devrait s'accroître dans une mesure légèrement inférieure à celle qui est indiquée pour les personnes en âge de travailler, tandis que la "force de travail" présente devrait augmenter d'environ 750.000 personnes (3), passant de 19.800.000 en 1970 à 20.550.000 personnes en 1975. Puisqu'il y a lieu de considérer qu'à la fin de la période, le chômage déclaré se chiffrera à environ 2,7 % de l'ensemble de la main-d'oeuvre disponible, contre 3,2 % en 1970, il s'ensuit que le niveau de l'emploi devrait atteindre 20 millions de personnes, soit un accroissement d'environ 850 mille personnes par rapport à l'année initiale.

D'autre part, on estime que la réduction ultérieure de la pression démographique dans l'agriculture libérera encore 700.000 travailleurs, de sorte que la masse additionnelle de main-d'oeuvre qui pourra être absorbée par les secteurs non-agricoles sera de l'ordre de 1.550.000 personnes, soit un accroissement moyen de 1,9 % par an par rapport à 1970. Si on admet pour ces secteurs un taux de croissance de la productivité de 4,5 % et si l'on considère que la croissance du secteur agricole ne dépassera pas quelque 2,5%, il en découle que l'augmentation en volume du produit intérieur brut atteindra 6 % par an.

- 
- (1) L'accroissement prévu suppose une émigration nette vers l'étranger de l'ordre de 200.000 personnes pour la totalité de la période de cinq ans.
- (2) Cette évaluation suppose, d'une part, une réduction des taux d'activité masculins et féminins dans les classes jeunes en raison d'un nouvel allongement de la scolarité; d'autre part, une augmentation des taux d'activité féminins dans les classes jeunes-adultes en raison d'une réduction souhaitable des formes de chômage caché (manque d'offre de travail découlant de la faiblesse de la demande ou de phénomènes d'ordre social).
- (3) Cette évaluation suppose une réduction de l'émigration temporaire vers les pays européens.

5. Pour l'évaluation de la contribution des différents secteurs de production à la formation du produit national (1), on a utilisé quelques relations empiriques quantifiées sur la base de l'expérience passée, et l'on a tenu compte également de l'influence exercée par les échanges avec l'étranger.

En ce qui concerne ces derniers, les postes d'entrées et de sorties relatifs aux marchandises ont été estimés selon un modèle itératif désagrégé qui lie les échanges au niveau et à la structure de la production intérieure; pour établir cette relation, on a supposé que le solde positif des échanges de marchandises et services, exprimé aux prix courants, se chiffrerait en 1975 à 0,50 % du PNB, exprimé lui aussi aux prix courants (contre 1 % pour 1970).

Sur la base du modèle adopté pour le commerce extérieur, le produit de l'industrie manufacturière aurait une incidence marginale d'environ 45 % sur le produit des secteurs non-agricoles (aux prix de 1963); un tel développement, qui offrirait notamment de larges garanties de progrès pour le Mezzogiorno, ne semble pas difficile à réaliser même s'il est plus important que celui qui a été enregistré en moyenne au cours des quinze dernières années aussi bien en Italie que dans la majeure partie des pays industrialisés; il convient de souligner en tout cas qu'au cours des années où la transformation économique a été le plus intense (1957-63 et 1966-68), l'Italie a déjà connu des développements aussi importants et que le Royaume-Uni a depuis longtemps (1952-66) atteint de tels standards, tandis que la R.F. d'Allemagne les a notablement dépassés.(2).

Pour les autres activités non agricoles, à part les hypothèses spécifiques avancées en ce qui concerne le secteur électrique et celui de l'Administration publique (3), on a supposé qu'au cours des prochaines années, l'accroissement en volume du produit dans chacun des différents secteurs aura, sur le total de ces secteurs, la même incidence marginale qu'au cours de la période 1951-1968.

(1) Les secteurs de production considérés sont au nombre de 15, à savoir: agriculture, industries extractives, industries alimentaires et tabac, industrie textile et habillement, production et transformation de métaux, industrie chimique et du caoutchouc, industries manufacturières diverses, industries électriques, industrie de la construction, commerce, transports et communications, crédit, services divers, locaux d'habitation, administration publique.

(2) Évaluée à prix constants, l'incidence marginale du produit de l'industrie manufacturière sur l'ensemble du produit non-agricole s'est chiffrée au cours de la période 1962-66, à 42,4% en Belgique, à 42,2% en France, à 54,6% en Allemagne, à 41,8% en Italie, à 44,8% dans le Royaume-Uni, à 34,3% au Canada et à 30,3 % aux Etats-Unis (source: ONU).

(3) En ce qui concerne l'industrie électrique (y compris les secteurs du gaz et de l'eau) on a admis que la progression en volume de la valeur ajoutée devrait se manifester, par rapport au produit intérieur, avec une élasticité égale à celle qui a été enregistrée au cours de la période 1951-68 (1,40). Quant à l'Administration Publique, on a admis un taux de croissance en volume de la valeur ajoutée de 3,75% par an, correspondant à une augmentation de l'emploi de 2,8% par an.

La nécessité de disposer d'évaluations suffisamment désagrégées par secteur de production tient d'une part à la méthode particulière utilisée pour l'évaluation des prix implicites du PIB, sur laquelle on reviendra dans la suite de cet exposé; d'autre part à la nécessité de procéder à un contrôle de l'augmentation de l'emploi non-agricole précédemment évalué au niveau agrégé (voir point 4), contrôle que l'on a effectué en supposant qu'au cours des cinq prochaines années le progrès moyen de la productivité, dans les différents secteurs resterait égal à celui du long terme, relevé pour la période 1951-68 (1).

6. En ce qui concerne le commerce extérieur, on a déjà fait allusion aux critères utilisés pour l'évaluation des importations et des exportations de marchandises. Ces évaluations, opportunément complétées par l'inclusion des chiffres concernant les services et les revenus de facteurs, donnent, pour les deux rubriques "entrées" et "sorties", des accroissements en volume se chiffrant respectivement à 12,0 % et 11,3 % en moyenne annuelle, contre 12,0 et 13,7 % au cours de la période 1951-69.

L'évolution indiquée pour les importations et les exportations, différenciée par rapport au passé, permettra la réalisation de deux objectifs: elle devrait, d'une part, favoriser le redressement de la balance des marchandises et services, d'autre part, fournir la possibilité d'accroître plus rapidement la demande intérieure sans créer de tensions affectant la structure de la production, la système des prix et la distribution des revenus.

7. En ce qui concerne les emplois intérieurs, les évaluations des experts italiens ont été effectuées, toujours en ce qui concerne les projections en volume, sur la base des critères indiqués ci-après de façon synthétique.

En ce qui concerne la consommation privée, on a eu recours à une fonction consommation-revenu, tandis que pour la consommation publique, l'évaluation a été effectuée à partir d'une analyse détaillée se rapportant à l'année 1980, pour les différents types de consommation; on a ensuite interpolé les résultats de cette analyse afin d'en tirer une évaluation pour 1975.

(1) Le progrès de la productivité du travail a été calculé par rapport au nombre de personnes occupées exprimé en unités de travailleurs permanents. Il convient de souligner à ce propos que dans les séries historiques de l'emploi, l'ISTAT fournit séparément, pour chaque branche et catégorie d'activité économique, le nombre des travailleurs employés de façon permanente (c'est à-dire travaillant plus de 32 heures par semaine, ou tenus par contrat à des prestations d'une durée inférieure mais en occupant un emploi fixe) et celui des travailleurs dits marginaux (dont l'activité professionnelle est occasionnelle et en tout cas ne dépasse pas 32 h. par semaine). Etant donné que l'ISTAT admet que les travailleurs marginaux, à égalité de qualification, réalisent un produit moyen par personne occupée égal au tiers de celui que réalisent les catégories correspondantes occupées à plein temps, on a calculé le chiffre global de l'emploi en unités équivalentes de travailleurs permanents en ajoutant au nombre des travailleurs permanents un tiers du nombre des travailleurs marginaux.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe, les estimations retenues se fondent sur des coefficients marginaux capital-produit en ce qui concerne le secteur de l'industrie et celui des services (à l'exclusion des locaux d'habitation), tandis qu'en ce qui concerne l'agriculture, on a utilisé les résultats d'une recherche spécifique menée par l'ISPE sur les besoins en capitaux pour la restructuration du secteur.

Enfin, les investissements publics et les locaux d'habitation ont été estimés sur la base des indications contenues dans le "Projet 80".

3. Le passage des données en volume aux données en valeur a été effectué selon des critères différents pour la formation du produit, pour les emplois intérieurs et pour les échanges avec l'étranger.

En ce qui concerne la formation du produit, l'évolution des prix a été évaluée d'après un modèle dans lequel les prix implicites de la valeur ajoutée dépendent de l'évolution des salaires nominaux, tandis que ces derniers sont en forte corrélation (avec une tendance à la réduction de leur dispersion) avec l'évolution de la productivité dans le secteur de la production et de la transformation des métaux (qui est considéré comme le secteur "pilote" étant donné qu'il est le plus fort, même sur le plan syndical). Les paramètres du modèle, qui tiennent compte notamment de l'interaction entre l'augmentation des prix implicites du PIB et les majorations de salaires dues au jeu de l'échelle mobile, ont été quantifiés en se référant à la période 1951-67. Appliqués aux prévisions pour les cinq années 1971-75, ils ont donné une augmentation des prix implicites du produit brut égale à 2,8 % par an en moyenne, qui a été considérée comme acceptable même en considération de l'évolution passée; il convient de souligner que la hausse susmentionnée des prix permettrait d'accroître les salaires de 8,5 % par an en moyenne.

Ayant accepté le taux d'inflation indiqué ci-dessus, et ayant admis aussi qu'en ce qui concerne les échanges avec l'étranger la hausse des prix serait de l'ordre de 2 % par an tant à l'importation qu'à l'exportation, on a procédé à l'estimation de l'évolution en valeur des emplois en se fondant sur l'évolution de leurs prix relatifs (prix réels), supposée analogue à celle qui a été enregistrée dans le passé.

En ce qui concerne les autres postes figurant dans le compte des ménages et dans celui de l'Administration Publique, on a eu recours dans tous les cas, pour procéder à leur évaluation pour l'année 1975, à des relations fonctionnelles avec d'autres agrégats, relations dont les paramètres ont été estimés compte tenu de l'expérience des années 1961-69.

**Données de base pour la projection centrale  
du 3ème programme des Communautés**

Pays: I T A L I A  
Unité: Mrd Lit  
Date: Avril 1970

**Tableau d'ensemble**

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants	
	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel
1. Rémunération des salariés	27.050		a) 129,2 b) 110,6	1,8 2,0	salaires par tête 129,2   8,2 128,6   8,2					44.450
2. Revenus de la propriété et de l'entreprise	20.100						140,8	7,1		28.300
3. Revenu national = 1 + 2.	47.150						154,3	9,1		72.750
4. Impôts indirects	6.200									9.500
5. Subventions	53.350									58.250
6. Produit national net aux prix du marché = 3 + 4 - 5.	4.800						149,0	8,3		7.150
7. Amortissements	4.630						149,0	8,3		6.900
a. des entreprises	170						147,1	8,0		250
b. des administrations publiques	58.150		croissance		niveau des prix P.N.B.		153,7	9,0		89.400
8. Produit national brut aux prix du marché = 6 + 7.	11.400		133,8	6,0	114,9	2,8				22.200
9. Importations totales	8.450		176,2	12,0	110,5	2,0	194,7	14,2		15.700
a. biens	2.950					1,6	185,8	13,2		6.500
b. services	69.550						220,3	17,3		111.600
c. revenus de facteurs	54.045		141,8	7,2	113,2	2,5	160,5	9,9		55.860
10. Total = 8 + 9.	19.800		103,4	0,7						20.550
11. Population (1000)	630		103,8							550
12. Population active <sup>(1)</sup> (1.000)	3,2		87,3							2,7
13. Chômage (1.000)	19.170		Teux de chômage moyen de la période :				3,0			
a)	18.220		104,3	0,8						
b)	13.120		106,2	1,2						
14. Taux de chômage en % de 12	12.570		109,2	1,8						
a)			110,6	2,0						
b)			Productivité							
15. Population occupée (1.000) concept intérieur	a) 128,3		a) 128,3	5,1						
b) 128,8			b) 126,0	4,7						
16. Emploi salarié <sup>(1)</sup> (1.000)	a) 131,4		a) 131,4	5,6						
b) 132,8			b) 128,8	2,2						
17. Productivité totale <sup>(2)</sup>	a) 131,7		a) 132,8	5,8						
a. secteur entreprises <sup>(3)</sup>	b) 131,7		b) 131,7	5,6						
b. industrie										

1) Concept intérieur  
2) En % de la population active (12) - a) se réfère à l'emploi exprimé en unités physiques  
b) se réfère à l'emploi exprimé en équivalents permanents

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants	
	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel
18. Consommation privée	36.750	5,5	130,7	5,5	niveau des prix consommation P.N.B. 115,4	2,5	148,3	8,2	54.500	
19. Consommation publique	7.800	4,5	124,5	4,5	136,5	6,4	169,9	11,1	13.250	
a. salaires et traitements	5.520						181,2	12,6	10.000	
b. consommation matérielle nette = 19. - 19.a.	2.280						142,5	7,3	3.250	
20. Formation brute de capital fixe totale	12.200	8,5	150,5	8,5	108,4	1,6	163,1	10,3	19.900	
a. locaux d'habitation	4.300	6,4	136,5	6,4	110,8	2,1	151,2	8,6	6.500	
b. entreprises sans locaux d'habitation	6.850	9,1	154,7	9,1	107,1	1,4	165,7	10,6	11.350	
c. administrations publiques	1.050	12,0	176,2	12,0	110,8	2,1	195,2	14,3	2.050	
21. Variations de stocks	800	10,2	162,5	10,2	-	-	162,5	10,2	1.300	
22. Dépense nationale = 18. + 19. + 20. + 21.	57.550	6,1	134,4	6,1	115,0	2,8	154,6	9,1	88.950	
23. Exportations totales	12.200	11,3	170,9	11,3	110,5	2,0	188,8	13,5	22.650	
a. biens	8.250	13,0			1,6		184,8	13,0	15.250	
b. services	3.750	7,2					197,3	14,6	7.400	
24. Total = 22. + 23.	69.550	7,2	141,8	7,2	113,2	2,5	160,5	9,9	111.600	
25. Solde extérieur = 23. - 9.	600						75,0	-5,7	équilibré extérieur 450	
a. solde extérieur en % du P.N.B. = 25. : 8.	1.03								0.50	
26. Solde des transferts courants avec l'étranger	300								300	
27. Solde du compte courant de la nation = 25. - 26.	900								750	
28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio u.s. \$ Stock en fin d'année										

3) Indice du PIB (prix 1963) divisé par l'indice de la population occupée  
4) Secteurs entreprises, sans gens de maison ni OSBL  
Définition: Bulletin Général de Statistiques de l'O.C.S.E. n° 5, 1964

P A Y S - B A S

## I. ROLE DE LA PLANIFICATION A MOYEN TERME

### 1. Aspects institutionnels

Les projections relatives à la période 1970-1975, fournies par les Pays-Bas à la Communauté, sont fondées sur le plan à moyen terme 1968-1973, "L'économie néerlandaise en 1973", qui a été publié en juillet 1970.

Les prévisions ne sont pas seulement établies globalement pour l'ensemble de l'économie, mais elles traitent aussi des secteurs individuels (23); de ce fait on a eu recours à la collaboration des milieux professionnels. C'est pourquoi une forme institutionnelle a été donnée à cette coopération et, pour un certain nombre de branches d'activité, il a été créé des commissions qui se composent de représentants des employeurs et des ouvriers, d'une part, des administrations publiques, d'autre part.

A l'époque on comptait six commissions : bâtiment, industrie du papier, industrie métallurgique, industrie textile et de l'habillement, industrie alimentaire et industrie chimique. Pour le plan 1973, une nouvelle commission a été ajoutée à ce groupe pour le secteur des communications et des transports.

De surcroît, il a été créé une commission "horizontale" en plus de ces commissions dites "verticales". Cette nouvelle commission se consacre au développement régional. En effet, les problèmes régionaux ont suscité beaucoup d'intérêt ces dernières années et il paraissait dès lors indiqué de faire participer également les régions à la planification à moyen terme.

Cette commission a évidemment été composée en fonction des régions. Le Rijksplanologische Dienst (service d'aménagement du territoire) y est également représenté, afin d'assurer la coordination souhaitable de l'aménagement géographique et de la planification économique.

### 2. Caractère et technique des projections

Le caractère des projections est resté inchangé, de telle sorte que l'accent est maintenu sur l'élément indicatif. En d'autres termes, il n'est jamais fixé d'objectif contraignant.

Dans "L'économie néerlandaise en 1973", 1968 a été retenu comme année de départ et 1973 comme année terminale. Au niveau macro-économique, des estimations ont également été élaborées pour les années intermédiaires 1969 et 1971.

Une ventilation plus fine par branches d'activité et régions n'a été établie que pour l'année finale 1973, le nombre de branches considérées étant de 23, et le nombre de régions, de 4 (Nord, Est, Sud et Ouest). Un facteur important à cet égard est que, si la ventilation par branches d'activité et régions se fonde sur le schéma macro-économique, elle procure néanmoins, - notamment en raison des informations recueillies dans les commissions - des données qui s'écartent des estimations initialement établies pour l'ensemble de l'économie. Aussi est-il plus indiqué de laisser prévaloir les résultats de la ventilation plus fine en veillant, bien entendu, à éviter ces incohérences. Dans ce domaine, il s'agit avant tout de définir pour cette procédure de planification à divers niveaux (macro-économique, par secteurs, par régions) une approche systématique permettant un passage aisé et rapide des informations détaillées aux informations plus générales.

Une telle méthode est à l'étude mais aucune solution n'a encore été trouvée. Pour le moment, il faut encore se résoudre à chercher empiriquement la manière de concilier les différentes approches.

Les projections jusqu'à 1975 n'ont été effectuées qu'au niveau macro-économique. Par conséquent, il n'existe pas de projections par branches d'activité et régions pour cette année.

## II. RETROSPECTIVE

### 1. Production et productivité

L'évolution de l'économie entre 1950 et 1952 inclus ayant été déterminée par la guerre de Corée, la rétrospective ne s'étendra pas au-delà de 1953. L'évolution observée de 1953 jusqu'à présent se caractérise par une croissance remarquable de l'économie néerlandaise. Tant la production que la productivité du travail suivent une tendance en forte hausse.

De même que plusieurs autres pays industrialisés, les Pays-Bas n'ont pas enregistré de fléchissement dans les tendances à long terme de la production et de la productivité du travail (tableau 1)<sup>1)</sup>.

Tableau 1 : Croissance de la valeur ajoutée brute et de la productivité du travail (en % par an ) a)

	Production des entreprises			Productivité du travail dans les entreprises		
	1953-63	1963-68	1969-70	1953-63	1963-68	1969-70-
Industrie	6	7,5	10	4,5	8	9
Agriculture	2,5	2,5	2	6	6	5
Construction	4	8	0	1,5	6	-2
Services	4,5	4,5	4	2,5	2,5	1,5
Total entreprises	4,7	6	5,7	3,7	5,5	4,5

a) Chiffres corrigés des incidences fortuites

Au cours des dernières années, et plus précisément depuis 1963, le rythme de croissance s'est même accéléré dans certains cas lorsque la production s'est concentrée toujours plus sur les secteurs de l'économie à forte intensité de capital et que l'exploitation du gaz naturel a pris plus d'importance. Le secteur de la construction a également subi de fortes impulsions et, entre 1963 et 1968, il se rangeait parmi les activités à croissance rapide et enregistrait des progrès de productivité appréciables. Ceux-ci étaient toutefois partiellement favorisés par la conjoncture et par les conditions météorologiques.

1) Les chiffres donnés pour 1970 dans le tableau 1 et les tableaux suivants sont tout-à-fait provisoires.

## 2. Investissements et travail

Ces progrès de la production et de la productivité ont nécessité un développement quasi-ininterrompu des investissements des entreprises, dont ils sont d'ailleurs le résultat. Au total, les investissements ont accusé une croissance plus forte que la production des entreprises, à savoir 7 % par an en moyenne. D'une manière générale, le simple maintien de la croissance relative de la production, pour ne pas parler de son accentuation, requiert une augmentation de la part des investissements dans le produit national, tout au moins dans l'hypothèse d'une croissance constante de la population active.

Toutefois, celle-ci n'a pas augmenté de façon tout à fait constante. En effet, ainsi qu'il ressort des chiffres du tableau 2, la progression relative de la population active a diminué au cours des dernières années.

Tableau 2 : Accroissement de la population et de la population active en % par an

	1953-1963	1963-1968	1969-1970
Population totale <sup>a)</sup>	1,3	1,3	1,3
Population active <sup>a)</sup>	1,2	0,9	0,8
a) Y compris l'immigration			

Le marché de l'emploi a pratiquement toujours été très tendu, surtout de 1961 à 1965. Au cours de cette période, la réserve de main-d'oeuvre enregistrée est tombée à moins de 1 % et l'émigration nette de travailleurs a fait place à un apport migratoire net. Le taux de chômage est actuellement de 1,5 %, alors qu'il était passagèrement monté à 2 et 2,5 % en 1967 et 1968.

Par conséquent, la situation reste tendue sur le marché de l'emploi, bien que le taux de chômage ne soit pas (encore) redescendu au niveau extrêmement bas du début des années 60.

3. Salaires, prix, position concurrentielle et balance des paiements

Tableau 3 : Hausse des prix, par composantes de la demande, et niveau de prix des concurrents, à l'exportation (en % par an)

	1953-1963	1963-1968	1969-1970
Consommation des ménages	2,9	4,4	5,3
dont: due à des mesures des autorités publiques	0,1	1,1	1,1
Construction	4,5	5,4	9,5
Investissements des entreprises	2,4	3,5	7,0
Exportations de biens	0,1	0,6	2,8
Niveau de prix des concurrents sur les marchés d'exportation	0,3	0,9	4,2

Le tableau 3 montre que la hausse des prix enregistrée au cours de la période 1963-1968 a été plus marquée qu'au cours des années précédentes. Ce phénomène ne tient pas seulement à des facteurs internes, tels que le recours accru aux facteurs de production disponibles et les mesures des autorités publiques représentées par l'alourdissement de la fiscalité indirecte. La hausse des prix a en effet été en partie importée de l'étranger, surtout après 1963, au moment où les prix concurrents sur les marchés d'exportation ont amorcé une augmentation appréciable qui se chiffrait à environ 1 % par an. Sans doute ce pourcentage est-il faible en soi, mais il a, - vu la pénurie de main-d'oeuvre - induit dans les industries d'exportation des hausses salariales d'autant plus fortes que les progrès de la productivité du travail y sont supérieurs à la moyenne. Ces hausses salariales ont également été observées, avec une faible différenciation dans les autres secteurs et ont entraîné un relèvement des prix surtout dans la construction et les services, où les gains de productivité à long terme sont comparativement réduits.

Là où les coûts n'ont pu être répercutés sur les prix, ce mouvement a eu pour conséquence inéluctable des pertes et fermetures d'entreprises accompagnées d'une aggravation du chômage frictionnel.

La hausse des prix s'est encore amplifiée après 1968. Elle résultait surtout de l'entrée en vigueur de la taxe sur la valeur ajoutée au 1er janvier 1969, qui a coïncidé avec une forte montée de la conjoncture intérieure et étrangère.

Tableau 4 : Accroissement des charges salariales par unité produite et part des exportations dans le commerce mondial (en % par an)

	1953-1963	1963-1968	1969-1970
Coûts salariaux par unité produite (y compris les charges sociales) <sup>a)</sup>			
- à l'intérieur	4,3	4,3	3,5
- à l'étranger	2,1	2,0	5,2
Volume des exportations de biens	8,4	10,0	15,0
Volume du commerce mondial (pondéré)	8,3	8,5	12,5
a) dans l'industrie manufacturière (en %)			

L'accroissement des salaires nominaux a été tellement appréciable que, compte tenu de l'évolution des coûts salariaux par unité produite dans l'industrie manufacturière, il a provoqué une détérioration continue de la position concurrentielle des Pays-Bas par rapport à l'étranger. Bien que les coûts salariaux, présentés seuls, donnent une idée excessive de la différence entre l'évolution des coûts intérieurs et celle des coûts à l'étranger, - étant donné que les prix à l'importation ont à peine augmenté et qu'ils jouent aux Pays-Bas un rôle plus grand qu'ailleurs - il est néanmoins frappant de voir que la part en volume des exportations de biens dans le commerce mondial a pu être maintenue. Au cours des dernières années, les exportations de gaz naturel et les réductions relatives de prix ont même permis d'accroître cette part de façon appréciable. Ces réductions relatives de prix impliquaient dans certains cas une compression des marges bénéficiaires alors que, dans d'autres, elles résultaient de changements qui se sont produits dans la gamme des exportations, surtout au profit de l'industrie chimique.

Dans ces conditions, la détérioration de la position concurrentielle s'est davantage manifestée sur les marchés intérieurs où un certain nombre de secteurs a dû faire face à une concurrence de plus en plus vive des importations de produits finis.

Il ne fait pas de doute que la balance des services a également subi, dans une certaine mesure, le contrecoup des relèvements de prix et de coûts aux Pays-Bas, bien que son déclin relatif tenait en grande partie à d'autres raisons. Au cours de la période étudiée, l'élasticité - revenus de la demande, entre autres, était particulièrement élevée, notamment en ce qui concerne les dépenses de tourisme à l'étranger.

Par suite de cette évolution, le solde de la balance des transactions courantes est resté voisin de zéro au cours des dix dernières années, formant ainsi un contraste marqué avec celui des années 50, où les opérations courantes se soldaient en moyenne par un excédent qui atteignait non moins de 1,5 % du produit national brut.

#### 4. Dépenses intérieures, pression fiscale et épargne

La détérioration du solde de la balance des transactions courantes des années 50 aux années 60 révèle une accentuation de l'accroissement en volume des dépenses intérieures par rapport à la production, une certaine amélioration tendancielle des termes d'échange ayant d'ailleurs amené un élargissement du volant de ces dépenses. Décomposée en ses composantes, l'évolution des dépenses intérieures apparaît parfois très différenciée (tableau 5).

Tableau 5 : Croissance en volume des dépenses intérieures (en % par an)

	1953-1963	1963-1968	1969-1970
Consommation des ménages	4,9	5,5	5,2
Consommation matérielle des administrations publiques (1)	5,7	3,1	6,5
Investissements des administrations publiques	4,0	8,2	0
Construction de logements	2,0	15,0	- 2,8
Investissements des entreprises en capital fixe	7,9	8,7	6,2

(1) non compris les salaires et traitements

Ainsi que nous l'avons déjà dit d'ailleurs, les investissements des entreprises en capital fixe ont par conséquent accusé dans l'ensemble une augmentation plus forte que la production des entreprises. La construction de logements et les investissements publics ont été remarquablement en expansion au cours de la période 1963-1968. A l'heure actuelle, ces secteurs n'enregistrent aucun accroissement en volume. Cela ne s'explique pas

seulement par la stabilisation du programme de construction de logement au niveau actuel mais aussi par une hausse appréciable des prix et une contraction monétaire qui concourent à freiner dans une certaine mesure le développement en volume. Les variations des données sur la consommation matérielle des administrations publiques sont en grande partie liées à l'évolution des dépenses à caractère militaire. Enfin, la consommation privée a suivi une évolution pratiquement parallèle à celle de la production, mais en restant inférieure à celle-ci quant à sa croissance, tout au moins pendant la deuxième moitié de la période étudiée.

Ce dernier phénomène était d'autant plus remarquable que la part des salaires, y compris les charges sociales, dans le revenu national a légèrement augmenté et que les transferts de revenus du secteur public au secteur privé (en particulier, les transferts d'assistance) ont même très sensiblement augmenté. En revanche, la fiscalité s'est alourdie de façon non négligeable depuis 1963 (tableau 6).

Tableau 6: Charges fiscales et cotisations sociales<sup>a)</sup>

	1953	1963	1968	1970
Charges fiscales totales	26	25	27,5	28
dont: fiscalité directe	13	14	15	15
Cotisations à la sécurité sociale	5	11	14,5	16
a) en % du revenu national net au prix du marché				

On observe non seulement des changements dans la distribution des revenus dus aux variations de la part salariale, des transferts de revenus et de la fiscalité, mais aussi une aggravation spectaculaire des charges représentées par les cotisations à la sécurité sociale, accompagnée d'un accroissement non moins sensible des prestations sociales.

Il est frappant que la charge globale de la fiscalité et des cotisations sociales ne représente à l'heure actuelle pas moins de 44 % du revenu national net.

Il est tout aussi remarquable que l'épargne ait pu se maintenir à un niveau élevé en dépit des glissements qui se sont produits dans la distribution des revenus. Comme c'était déjà le cas il y a 15 ans, l'épargne des

ménages se chiffre aujourd'hui à 15 % du revenu national net. La part de l'épargne du secteur public se situe entre 5 et 6 %. Ces deux catégories d'épargne suffisent apparemment à couvrir les investissements qui se placent à un niveau élevé mais ne permettent pas encore de dégager simultanément un excédent substantiel de la balance des transactions courantes.

##### 5. Problèmes économiques et politique suivie

La période étudiée, et surtout celle qui a suivi 1960, a été caractérisée par une expansion en volume et une hausse de prix qui n'avaient jamais été enregistrées auparavant et qui résultaient du niveau élevé des investissements et de la demande extérieure ainsi que de l'inflation des prix à l'étranger et du relèvement appréciable des dépenses intérieures autonomes. Au cours de cette même période, la politique suivie par les autorités publiques au niveau macro-économique, -c'est-à-dire, abstraction faite notamment des problèmes de plus en plus graves des régions et secteurs économiquement faibles - a été largement centrée sur les structures. La construction de logements a bénéficié d'incitations inconnues jusqu'alors. La délivrance des permis de construire pour les bâtiments d'exploitation a été quasi-totalement libérée en 1965-66. Ces deux catégories de construction ont donné lieu à un développement sensible des investissements communaux connexes. D'autres investissements d'infrastructure, tels que l'expansion du réseau routier et l'intérêt croissant porté à l'enseignement supérieur notamment, ont absorbé une part importante de l'accroissement des ressources nationales. Du point de vue budgétaire, il était impossible de faire face à ces diverses dépenses, compte tenu également de l'expansion des dépenses à caractère social et de l'accroissement de l'aide au développement, sans relèvements autonomes substantiels des impôts. L'évolution du secteur de la sécurité sociale a également accusé une forte expansion due en particulier à l'entrée en vigueur de plusieurs nouvelles lois.

Dans le cadre de la politique des revenus, la formation des salaires était libre en principe, bien qu'elle ait parfois été influencée par des éléments de régulation gouvernementale.

L'augmentation des dépenses du secteur public a par conséquent nécessité des accroissements autonomes des ressources, d'autant que les barèmes de l'impôt sur les salaires et les revenus ont été ajustés afin de neutraliser l'effet de progression de l'inflation des prix.

Par contre, l'effet de progression dû à la croissance des revenus réels, n'a pas été annulé. La couverture financière a été assurée en partie par des ressources non fiscales et pour une autre partie, plus substantielle, par des majorations d'impôts indirects.

Au cours de cette période, les responsables de la politique n'ont pas seulement été appelés à résoudre des problèmes d'ordre structurel, mais les facteurs conjoncturels ont également demandé plus d'attention. Etant donné l'accroissement sensible des besoins en équipements collectifs, les dépenses publiques n'ont pratiquement pas servi comme instrument de la politique conjoncturelle, sauf au moment de l'aggravation du chômage en 1967-1968 et lors de la nouvelle phase de haute conjoncture, si bien que la politique de conjoncture a mis l'accent sur la fiscalité. Dans ce domaine, et compte non tenu d'une accélération modeste en 1966, l'instrument de la perception ajustée n'a pas été utilisé pour agir sur la conjoncture. En revanche, les réductions des impôts sur les salaires et les revenus ont été étalées de manière à éviter des impulsions excessives.

Les modifications apportées au système de l'amortissement anticipé et de la décote sur investissements ont par ailleurs été les instruments de la politique fiscale qui ont été intentionnellement adaptés à la situation conjoncturelle. Alors que ces facilités étaient déjà limitées en 1960, elles ont encore été restreintes en 1964. Dans le courant de 1967, ces deux réglementations ont été assouplies, mais au début de 1969, ces allègements ont été progressivement annulés, tout au moins pour la décote sur investissements. Il est par conséquent permis de dire que sur l'ensemble de la période, ces deux instruments ont été appliqués dans un sens restrictif.

Si la politique des pouvoirs publics en matière de dépenses et de fiscalité a contribué à maîtriser la conjoncture, la politique des prix a également gagné en importance, surtout en 1969 lorsque l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée a provoqué notamment une hausse des prix d'une ampleur exceptionnelle.

Considérée sur l'ensemble de la période, la politique monétaire a progressivement gagné en importance, et en particulier celle de la banque centrale. La banque a quasi-exclusivement recouru à des restrictions quantitatives de crédit qu'elle a pratiquées de l'automne 1963 jusqu'au premier semestre 1967

alors que le chômage s'est aggravé. Les restrictions quantitatives ont à nouveau été appliquées en 1969, après une vigoureuse reprise de la conjoncture en 1968.

Cependant que la politique monétaire prenait plus d'importance, les réglementations relatives aux restrictions quantitatives du crédit ont été étendues de manière à former un ensemble d'instruments permettant d'influer sur la totalité des ouvertures de crédit consenties à l'intérieur par le secteur bancaire à l'exclusion des crédits destinés aux administrations centrales. C'est ainsi qu'en 1965, la Nederlandsche Bank a passé avec le secteur bancaire un accord en vertu duquel l'accroissement des prêts à long terme des banques était rattaché à celui des emprunts à long terme. De plus, la banque centrale a instauré au 1er janvier 1967 une limitation des crédits à court terme consentis par les banques aux pouvoirs subordonnés afin de soutenir la politique gouvernementale visant à restreindre le financement inflatoire au profit de ce secteur. Par conséquent, le caractère saillant de la période étudiée a été la place plus grande ménagée à l'instrument monétaire; mais au moins aussi caractéristique a été l'étroitesse du volant de manoeuvre réservé aux autres instruments de la politique de conjoncture.

### III. EXPLORATION MACRO-ECONOMIQUE DE LA PERIODE 1970-1975

#### 1. Eléments de base des estimations

Comme d'habitude, les éléments de base des estimations peuvent être répartis en deux grandes catégories : les données externes et les données internes.

##### a) Données externes

Après avoir marqué une forte progression pendant les années écoulées et encore cette année, le volume du commerce mondial se développera à une cadence plus lente. Il a été supposé que l'accroissement du commerce mondial pour la période 1970-1975 se chiffrera à environ 8 % par an. Ce pourcentage, qui a été pondéré en fonction de la répartition géographique des exportations néerlandaises, est légèrement inférieur à la tendance des années 60.

L'expérience montre qu'un affaiblissement du rythme de croissance du commerce international est suivi, avec un certain retard, d'un ralentissement de l'évolution des prix à l'étranger. Aussi est-il permis de prévoir que, notamment les prix des matières premières et des produits demi-finis seront en baisse pendant quelques années. Mais comme les prix à l'importation des biens de consommation et d'investissement continueront à augmenter, le niveau global des prix à l'importation ne variera dans l'ensemble guère pendant la période considérée. En outre, il a été supposé que pour l'ensemble de la période, les coûts salariaux étrangers par unité produite ne présenteront pas une hausse supérieure à leur tendance de 2-3 % par an, ce qui implique que si la hausse des salaires à l'étranger sera encore supérieure à l'accroissement de la productivité du travail, elle n'atteindra plus l'ampleur qu'elle connaît actuellement

##### b) Données internes

A la différence des données externes, les données internes s'inscrivent en grande partie dans le contexte de la politique intérieure. Il s'agit de simples hypothèses et il n'est pas question d'un programme politique auquel les autorités s'estimeraient tenues.

Pendant cette période, l'accroissement de la population active sera d'environ 240.000 personnes, soit 5,0%, ce qui correspond à un taux annuel de 1,0%. On prévoit que le marché de l'emploi restera assez tendu, d'autant plus qu'une certaine prolongation de la scolarité

obligatoire interviendra en 1971. Il est permis de supposer que les immigrations de main-d'oeuvre se poursuivront.

En ce qui concerne l'autre aspect de l'offre de travail, à savoir la durée du travail, il a été admis que les horaires de travail conventionnels seront progressivement réduits de manière à aboutir en 1975 à la semaine de 40 heures aussi bien pour les ouvriers que pour les employés dans l'industrie. Compte non tenu d'un nouveau prolongement des congés, la réduction des horaires sera d'un peu plus de 5 % sur une période de 5 ans.

En ce qui concerne les salaires et charges sociales, on est parti de l'hypothèse - analogue à celle retenue pour l'étranger - qu'après les hausses très substantielles des salaires et des prix survenues ces dernières années, les entreprises et les pouvoirs publics suivront dans les prochaines années une politique très restrictive visant à maîtriser l'inflation des salaires et des prix. Il a été supposé qu'au cours de cette période, les salaires conventionnels progresseront de 5 % par an. Compte tenu de la hausse salariale fortuite normale (wage drift) et de la hausse prévisible des charges sociales patronales, cela implique un accroissement de la masse salariale par travailleur d'environ 8 % par an.

L'estimation des cotisations de sécurité sociale est fondée sur l'hypothèse générale que les fonds disposent de réserves liquides normales - compte non tenu d'un excédent substantiel du fonds de chômage - et que la politique restera par ailleurs inchangée. À partir de ces hypothèses, il est permis de prévoir que les charges patronales subiront une progression annuelle d'environ 0,8 % et les cotisations des salariés de 0,7 % en moyenne.

Pour ce qui est de l'accroissement des recettes fiscales totales, il a été supposé que celles-ci :

- a.- progresseront plus rapidement que l'accroissement en volume du revenu national net aux prix du marché, à savoir dans un rapport de 1,25, à la suite de l'effet de progression de l'impôt sur les salaires et les revenus;
- b.- progresseront proportionnellement à la hausse des prix du revenu national net du fait que - conformément à un projet de loi déposé à cet effet - les barèmes fiscaux seront automatiquement ajustés de manière à neutraliser l'effet de progression, du moins dans la mesure où celui-ci résulte de la hausse des prix.

En ce qui concerne la répartition des recettes fiscales totales entre les impôts indirects et directs, il a été admis que pendant la période allant jusqu'en 1975 les impôts indirects augmenteront proportionnellement au revenu national net aux prix du marché. Cela implique que les réductions autonomes déjà appliquées dans le secteur des impôts indirects (suppression complète de l'ancien impôt sur le chiffre d'affaires existant encore à l'heure actuelle, qui frappe les investissements) seront compensées par des augmentations autonomes et que les barèmes des impôts indirects perçus sur la base du volume seront relevés proportionnellement à la hausse des prix.

En partant du montant ainsi obtenu pour les recettes fiscales et de la part dans celles-ci des administrations centrales, les dépenses totales des administrations centrales sont fixées si l'on tient encore compte :

- des recettes sous la forme de ressources non fiscales et
- de la norme en usage aux Pays-Bas selon laquelle le déficit budgétaire doit être maintenu à un niveau absolument constant.

En ce qui concerne la répartition des dépenses de l'Etat entre les différentes catégories, il a été tenu compte des accords existant en matière de plafonds, des réglementations légales et des programmes pluriannuels partiels. Dans la mesure où de telles indications font défaut, on s'est borné à extrapoler celles relatives au passé en tenant compte de l'impératif selon lequel le montant total des dépenses de l'Etat ne peut, ainsi qu'il a déjà été dit plus haut, être dépassé.

Les dépenses des collectivités locales sont alors calculées - pour autant qu'il s'agisse de dépenses courantes - à partir des versements de l'Etat aux communes, affectés à des fins déterminées ainsi qu'à partir de la part des communes dans les recettes fiscales totales. A ce propos, il convient de noter que l'autonomie fiscale des communes - qui est réduite - sera probablement quelque peu étendue. Enfin, en ce qui concerne les dépenses en capital des collectivités locales, on s'est borné à une extrapolation des tendances existantes. Cela implique également que ces dépenses restent, dans une proportion non négligeable, conditionnées par le système du financement central appliqué depuis un certain nombre d'années (en l'occurrence depuis 1963).

En ce qui concerne la construction de logements, la politique dans ce domaine sera centrée dans les années prochaines, non seulement sur

l'élimination du déficit de logements qui subsiste encore et l'encouragement à l'amélioration des logements, mais également sur la démolition des taudis, l'assainissement et la reconstruction. Le volume des investissements en logements progressera de 20 % environ entre 1970 et 1975, à l'inclusion de certaines autres améliorations qualitatives des logements. Actuellement, la pénurie de main-d'oeuvre dans l'industrie du bâtiment est si grande, que le programme de construction de logements risque de ne pas pouvoir être réalisé. C'est pourquoi la politique du gouvernement vise actuellement à freiner les investissements dans les bâtiments d'exploitation au profit de la construction de logements. Il a été admis que cette politique - dans la mesure du nécessaire - sera maintenue au cours des années à venir.

## 2. Situation et évolution au cours de l'année de base 1970

La situation et l'évolution au cours de l'année de base 1970 seront étudiées avant de passer à l'examen des résultats macro-économiques pour la période 1970-1975 qui résultent des données internes et externes exposées ci-dessus.

Dans l'ensemble, cette évolution est analogue à celle dans les pays voisins. Le marché de l'emploi est très tendu. L'accroissement en volume de la production est encore important, mais est actuellement néanmoins étroitement lié aux limites de capacité. L'inflation des prix, qui est importée de l'étranger, est anormalement forte : la hausse des prix à l'importation, de même que celle des exportations concurrentes, n'atteint pas moins de 5 %. Les hausses internes des prix qui en résultent donnent une nouvelle impulsion aux hausses salariales déjà considérables, des clauses d'indexation ayant été insérées dans la quasi-totalité des conventions salariales. A cela s'ajoute que l'inquiétude récente sur le plan salarial a entraîné et continue à entraîner des hausses salariales non négligeables sous la forme de primes uniques.

Dans ces circonstances, l'accroissement en volume de la demande de consommation se chiffre (compte tenu d'une hausse des prix de 4 %) à pas moins de 7 %. Comme les investissements des entreprises continuent d'augmenter vigoureusement (environ 10 % en volume), il en résulte une nette surconsommation. En outre, les importations bénéficient encore d'incitations supplémentaires par suite de l'insuffisance des capacités existantes, tandis que les exportations sont quelque peu freinées

précisément en raison des mêmes motifs. Par suite de cette évolution, la balance des transactions courantes accuse un déficit qui est actuellement chiffré à un peu moins d'un milliard de florins. Ce résultat défavorable est en outre imputable en partie à une nouvelle et assez forte détérioration des termes de l'échange.

Cette situation - et compte tenu également des perspectives pour 1971 qui indiquent une persistance de la surconsommation et une forte hausse des salaires et des prix - a incité le gouvernement à élaborer un programme pour 1971 qui vise à freiner ces tendances. Ce programme prévoit :

- une majoration conjoncturelle de 3 % d'un certain nombre d'impôts dans le secteur de la fiscalité directe, une exception étant faite pour l'impôt sur le chiffre d'affaires qui - surtout pour des raisons structurelles - a déjà été relevé;
- une modération de la hausse des salaires;
- un étalement des dépenses publiques et
- un renforcement de la politique monétaire déjà restrictive.

Ces mesures - qui d'ailleurs font encore l'objet de discussions au Parlement et au sein du Conseil économique et social - signifient un ralentissement du rythme d'accroissement de pratiquement toutes les catégories de dépenses internes, ainsi qu'une certaine atténuation de l'inflation des salaires et des prix. En ce qui concerne la balance des transactions courantes, elles se traduisent par une amélioration de 600 millions de florins, si bien que le déficit - d'après les estimations actuelles - resterait limité à quelques centaines de millions de florins en 1971 <sup>(1)</sup>.

Les mesures en question ont un caractère temporaire du fait qu'elles sont conditionnées par la situation conjoncturelle actuelle. C'est pourquoi elles n'ont pas été prises en considération pour les projections à moyen terme. Il convient cependant de rappeler l'hypothèse retenue quant à l'évolution des salaires, celle-ci impliquant une certaine modération pour l'ensemble de la période.

### 3. Perspectives globales à moyen terme, 1970-1975

La confrontation des ressources et emplois que l'on trouvera à l'annexe II, montre que :

(1) Les chiffres les plus récents montrent un déficit plus grand de la balance des paiements aussi bien en 1970 qu'en 1971.

- le développement en volume des investissements publics est plus rapide, et celui des investissements en logements moins rapide, que le volume du produit national;
- le volume de la consommation privée croît à un rythme légèrement plus rapide que le volume du produit national brut;
- la consommation matérielle nette des administrations publiques, en revanche, se développe à une cadence moins rapide que la production, ce qui peut s'expliquer par le niveau fortuitement élevé de 1970;
- la formation des stocks atteint un niveau normal, ce qui est évident, toute autre prévision étant exclue;
- les investissements des entreprises suivent une progression plus rapide que le produit national brut, ce qui tient entre autre au fait que la réduction de la durée du travail exerce une influence négative sur l'effet de capacité des investissements;
- la réalisation d'un excédent sur la balance des transactions - 0,6 % du produit national brut - paraît possible, à condition que l'amélioration des termes de l'échange supposée pour cette période se réalise effectivement et surtout que le ralentissement supposé de la hausse des salaires puisse être réalisé.

Dans l'ensemble, l'évolution durant la période 1970-1975 apparaît favorable dans ces circonstances, car le fort accroissement de la production et de la productivité, respectivement 5 et 4 % par an, s'accompagne d'une hausse modérée des prix. L'évolution apparaît d'autant plus favorable lorsqu'on l'a comparé avec celle observée depuis 1960. Les conditions rigoureuses formulées dans les projections pour l'accroissement des dépenses publiques et des autres dépenses autonomes, peuvent être considérées comme des éléments importants qui pourront contribuer à maîtriser l'inflation des prix. Ainsi qu'il a déjà été observé à propos des hypothèses, l'accroissement des dépenses publiques sera financé par des majorations d'impôts.

La charge fiscale, exprimée en pourcentage du revenu national net aux prix du marché, passera de 28,0 % en 1970 à environ 29,5 % en 1975. La charge moyenne des cotisations sociales augmentera jusqu'à 20 % à peu près.

Enfin, on notera encore que durant la période couverte par la projection, le chômage restera à un niveau sensiblement voisin de celui de

1970, compte non tenu des fluctuations conjoncturelles. Ceci signifie qu'il est prévu pour 1975, un chômage de 55 à 60.000 personnes, ce qui représente environ 1,25% de la population active salariée.

ANNEXE I

Comparaison des prévisions à moyen terme pour 1965-1970 et des réalisations provisoires.

Si l'on compare les estimations contenues dans "L'économie néerlandaise en 1970" avec les résultats, il convient de noter que les chiffres disponibles pour 1970 sont encore très provisoires. La comparaison au niveau macro-économique est donnée dans le tableau ci-joint. Il en ressort que la prévision relative à l'accroissement en volume de la production globale est exacte. Cet accroissement a toutefois été réalisé avec un montant d'investissements sensiblement supérieur et une quantité de travail moindre que ce qui avait été prévu à l'époque. Aussi bien l'intensité marginale de capital de la production que l'accroissement de la productivité du travail ont par conséquent été sous-estimés. Néanmoins, la réserve de main-d'oeuvre enregistrée n'a pas été supérieure aux prévisions du fait que la progression de la population active a été plus faible qu'il n'avait été prévu. Les prévisions relatives à la persistance des tensions sur le marché de l'emploi se trouvent ainsi confirmées, ces tensions ayant atteint - en dépit d'un chômage légèrement accru en 1967-1968 - un point culminant avec les inquiétudes sociales du troisième trimestre de 1970.

Outre la sous-estimation déjà mentionnée ci-dessus des investissements des entreprises, il apparaît que l'augmentation en volume de la consommation privée a également été sous-estimée. Par contre, les dépenses du secteur public - aussi bien en ce qui concerne la consommation matérielle que les investissements - ont été moindres que ce qui avait été prévu. Toutefois, ces résultats moindres - auxquels s'ajoute un développement en volume décevant de la construction de logements en raison de la pénurie de main-d'oeuvre dans le secteur de la construction - n'étaient pas suffisants pour compenser l'accroissement considérable des investissements des entreprises et de la consommation privée, si bien que la balance des paiements présente un solde négatif.

Dans l'ensemble, l'évolution des prix a été sous-estimée. En particulier, il n'était pas possible de prévoir la forte inflation des prix à l'étranger en 1969 et 1970. Du fait que le niveau des prix concurrents à l'exportation a été sensiblement supérieur à ce qui avait été prévu, l'évolution de la part de nos exportations de biens dans le commerce mondial est beaucoup plus favorable que ce qui avait été supposé. C'est la raison pour laquelle la balance des paiements ne s'est pas détériorée davantage, compte tenu de l'importante demande intérieure d'importations. Les termes de l'échange sont beaucoup

moins favorables que prévu, surtout en raison de la phase traversée par la conjoncture étrangère en 1970.

Les prix intérieurs ont eux aussi été sous-estimés. A l'époque, une certaine modération de l'évolution des salaires avait été expressément supposée. A cet égard, peu a été réalisé, ce qui a eu comme résultat que les salaires ont été nettement supérieurs aux évaluations. Cette situation a influé sur les prix, quoique dans une mesure assez faible grâce à la politique des prix appliquée et au fait que la hausse des prix à l'importation a été assez modérée. La sous-estimation de la hausse des prix s'explique également par l'instauration de la taxe sur la valeur ajoutée au 1er janvier 1969, ce dont il n'avait pas été tenu compte explicitement à l'époque. Toutefois, les conséquences de cette mesure ne se chiffrent pas à plus de 1,5 %.

Les divergences vers le bas entre l'estimation et la réalisation dans le cas de la balance des paiements et des investissements publics, permettent de supposer que la prévision d'un pourcentage élevé de l'épargne nationale n'a pas entièrement été réalisée, ce qui est effectivement le cas. En revanche, la charge fiscale a été sous-estimée, et ceci est en relation étroite avec l'accroissement nominal des revenus et l'effet de progression des barèmes fiscaux. On a également sous-estimé les dépenses nominales du secteur public, qui sont très sensibles aux variations de salaires et de prix, notamment dans le domaine des salaires et traitements et dans celui des revenus transférés.

Enfin, il y a lieu de souligner que l'année 1970 est conjoncturellement très inégale pour l'économie néerlandaise. En particulier, la demande en dehors du secteur public est très élevée. C'est ce qui rend trompeuse à de nombreux égards la comparaison entre l'observation instantanée pour 1970 et l'évolution structurelle qui avait été exposée dans "L'économie néerlandaise en 1970".

Tableau A.1 Estimations et réalisations, 1965-1970  
(macro-économiques)

	"Economie néerlandaise en 1970 "	"Réalisation"
<u>Hypothèses</u>	1965 = 100	
<u>Données externes</u>		
Volume des importations mondiales (repondéré)	140	158
Prix à l'importation	102	105
Prix des concurrents à l'exportation	103	110
Solde balance des transactions courantes (Mrd Fl)	1,00	- 0,70
<u>Autres hypothèses</u> (en grande partie dans le secteur public)		
Masse salariale par travailleur dans les entreprises	137	162
Volume de la consommation matérielle des administrations publiques	130	120
Volume des investissements bruts du secteur public	158	129
Volume des investissements en logements	135	124
Durée du travail	96	96,5
<u>Résultats</u>		
Volume de la consommation privée	122	128
Volume des investissements bruts des entreprises (logements exclus)	132	148
Volume des exportations de biens	148	174
Volume des importations de biens	141	166
Volume du produit national brut	126,5	128
Volume de la production des entreprises	129	131
Niveau des prix de la consommation privée	116	124
Niveau des prix à l'exportation de biens	103	104
Productivité du travail dans les entreprises (y compris les indépendants)	121	127
	Niveaux en 1970	
Formation des stocks (Mrd Fl)	1,80	2,7
Chômage (1000 personnes)	55	55
Part des revenus du travail	77	77,8
Épargne (a)	22,5	21,5
Charges fiscales (sur base de transactions, à l'excl. des restitutions sur stocks) (a)	26,7	28,3
(a) En % du revenu national net aux prix du marché		

**RESSOURCES ET EMPLOIS DU PNB**  
(Mrd Fl ou taux de variation 1970 = 100)

	1970 prix cour.	Ind. de Vol.	1975 prix cst.	Ind. de prix	1975 prix cour.	1970 prix cour.	Ind. de Vol.	1975 prix cst.	Ind. de prix	1975 prix cour.
Produit national au coût des fac. contribut. des entre- prises :						64,0	128	82	117	96
- rev. sal.	49,7	108	54	146	78			6	118	7
- autres revenus	28,8				42	5,2	116		146	20
adm. publ.	13,4				21	<u>12,9</u>	105	<u>14</u>		
étranger	0,4				0	18,1	109	20	137	27
Produit national au coût des facteurs	92,3				141	82,1	124	102	121	123
Impôts indirects moins subv.	12,1				18					
Produit national net aux prix du marché	104,4				159	5,9	120	7	129	9
Amortissements :						18,4	135	25	112	28
a. entreprises	8,9				14	2,7	.	3	104	3
b. adminstr. publ.	0,7				1	<u>5,7</u>	133	<u>7</u>	128	<u>9</u>
Total des amortissements	9,6				15	32,7	128	42	117	49
Produit national brut aux prix du marché	114,0	125	143	122	174	114,8	125	144	120	172
Importations :										
a. biens c.a.f.	47,6	147	70	100	70	42,9	156	67	103	69
b. services	7,2	156	11	100	11	10,7	123	13	104	13
c. rev. fact.	3,6	111	4	100	4	<u>4,0</u>	108	<u>4</u>	101	<u>4</u>
Importations totales	58,4	146	85	100	85	57,6	147	84	103	87
Total	172,4	132	228	114	259	172,4	132	228	114	259
Transferts de rev. payés	0,1				1	- 0,8				2
Solde balance trans.cour.(1)	- 0,7				1	<u>0,2</u>				0
Total	- 0,6				2	- 0,6				2

(1) Selon des informations récentes, le déficit de la balance des paiements se chiffrerait en 1970 à 1,5 Mrd. Fl. et dès lors, toujours selon les prévisions les plus récentes, le solde de la balance des paiements serait nul en 1975.



BELGIQUE

## I. IMPORTANCE ET ROLE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME

En exécution de l'accord annexé à la déclaration gouvernementale ayant trait à la planification et à la décentralisation économique et tenant compte également de l'interprétation donnée à cet accord lors des débats parlementaires portant sur la déclaration gouvernementale, le Gouvernement a introduit le 22 octobre 1968, à la Chambre des Représentants, un projet de loi cadre portant organisation de la planification et de la décentralisation économique(1). A l'issue des débats dans la Commission Spéciale de la Chambre, le projet de loi amendé a été envoyé à la Commission Spéciale du Sénat; ensuite il est revenu amendé à la Chambre. Le projet est devenu loi depuis le 15 juillet 1970.

Comme l'intitulé de la loi l'indique, deux notions ont été liées, à savoir la planification et la décentralisation économique. Cette liaison n'est pas fortuite; il s'agit d'associer les régions à l'élaboration et à l'exécution du plan dans le cadre d'une politique économique nationale. D'autre part, la volonté est clairement exprimée de passer du stade actuel de la programmation indicative à celui de la planification efficace.

La transformation de la programmation en planification recouvre plusieurs mutations fondamentales.

En ce qui concerne la procédure à suivre, elle a pour but de permettre aux Chambres législatives et aux grands corps consultatifs (nationaux et régionaux) de discuter les grandes options afin d'opérer les choix fondamentaux qui commandent l'élaboration du plan. Des interventions obligatoires de ces organes sont aussi prévues aux différents stades ultérieurs de l'élaboration et de l'exécution du plan (2).

Outre le caractère essentiellement démocratique de la définition d'un ensemble d'objectifs économiques et sociaux à moyen terme appuyés par des politiques, la loi prévoit aussi que le plan est impératif pour les pouvoirs publics et qu'il se traduit annuellement dans les budgets. Cela implique l'engagement des pouvoirs publics de respecter les objectifs et politiques arrêtés et à réunir les moyens nécessaires au financement de leur programme. Les tranches opératoires du plan sont constituées par les budgets annuels.

---

(1) Doc. 125(S.E. 1968) - n° 1 - Chambre des Représentants

(2) Le mécanisme d'élaboration et d'adoption du plan est décrit dans le jeu des articles 6, 7, 13 - 2°, 3°, 4°, 5°, 6° 15 - § 2, b

En plus le plan sera contractuel vis-à-vis des entreprises qui sollicitent les incitants des pouvoirs publics. Ces obligations contractuelles, ne naissent pas du seul fait de l'adoption du plan, mais de la négociation de l'octroi de divers incitants aux entreprises qui en font la demande. En effet, même lorsqu'on restera à l'attribution traditionnelle d'aides financières ou fiscales, celles-ci devront toujours être négociées en contrepartie d'engagements précis dont l'exécution sera systématiquement contrôlée. C'est toutefois dans l'institution de régimes spéciaux (contrats de promotion de l'administration des entreprises, contrats de promotion technologique, contrats de restructuration, contrats de progrès) que le concept de planification contractuelle prendra tout son sens.

Enfin, il y a la régionalisation du plan. Il ne s'agit pas uniquement d'une importante extension du contenu du plan mais aussi d'une adaptation essentielle de sa procédure d'élaboration dans le sens d'une participation directe à cette élaboration.

Conformément à ce que prévoit la loi cadre portant organisation de la planification et de la décentralisation économique, le Bureau de Programmation Economique a présenté au Gouvernement et au Comité National de l'Expansion Economique (C.N.E.E.) deux esquisses de croissance pour la période 1971-1975, basées sur un taux annuel d'expansion du P.N.B. (prix constants) de 4,3 % et de 4,8 %.

L'exploration des voies et moyens du développement économique et social a été essentiellement menée par le Bureau de Programmation Economique avec la participation de l'Institut National de Statistique, des Ministères des Finances et du Budget, du Ministère de l'Emploi et du Travail, du Ministère du Logement et de la Famille, du Ministère de la Sécurité Sociale, du Ministère des Travaux publics, du Ministère des Affaires Economiques et du Ministère des Classes moyennes.

A l'issue des débats au sein du C.N.E.E., c'est la seconde hypothèse de croissance (4,8 %) qui a finalement prévalu. Le rapport sur le choix des grandes orientations a été soumis aux divers organes consultatifs (Conseil Central de l'Economie, Conseil National du Travail, Conseils Economiques régionaux).

Le rapport susmentionné ainsi que les différents avis des organes consultatifs a été présenté par le gouvernement devant le Parlement.

La phase de la consultation et de l'élaboration détaillée (sectorielles et régionales) des projections sera poursuivie activement dans les mois à venir. Le but est d'arriver au dépôt du Plan devant le Parlement à la fin de l'année 1970.

## II. RETROSPECTIVE

Le point fondamental dans le développement de l'économie belge entre 1950 et 1970 est la rupture de tendance marquée depuis 1959-60.

Après la récession de 1952-53, la Belgique a connu une période d'expansion extrêmement lente; après la récession de 1958-59, une période d'expansion relativement rapide interrompue par une phase de semi-récession en 1966-67.

### 1. Production et productivité

Le phénomène de rupture de tendance se constate d'abord dans l'évolution de la production et de la productivité du travail, d'une période à l'autre l'on remarque partout une nette accélération du rythme de croissance.

Tableau 1 - Croissance de la production et de la productivité du travail  
(en % par an)

	Production des entreprises et P.N.B.		Productivité du travail (pop.occupée)	
	1950-60	1960-70(a)	1950-60	1960-70(a)
Agriculture	2,9	0,5	6,6	5,8
Industrie	3,2	5,0	3,3	4,6
Construction	1,7	3,7	0,9	1,4
Services	3,1	4,7	2,2	3,0
Entreprises	3,0	4,6	3,0	4,1
P.N.B.	2,9	4,8	2,7	4,0

(a) Les chiffres pour 1969 et 1970 inclus dans les tableaux sont provisoires

### 2. Investissements et travail

Ces progrès de la production et de la productivité ont nécessité un développement substantiel des investissements. Pendant les années 50, la formation brute de capital fixe évoluait au même rythme que le P.N.B.; dans les années 60 le volume des investissements a accusé une croissance plus forte que la production, à savoir 5,8 % contre 4,8 %. La part des investissements dans le P.N.B. a donc fortement augmenté.

On remarque le même phénomène de rupture de la tendance au niveau de la population active.

Tableau 2 - Accroissement de la population et de la population active (% par an)

	1950-60	1960-70
Population totale	0,6	0,5
Population active	-	0,5

La première décennie de la période 1950-70 a été caractérisée par une quasi-stabilité de la population active et un sous-emploi chronique.

L'accroissement de la population active depuis 1960 est dû à un phénomène démographique et à des facteurs économiques. Entre 1960 et 1965, la Belgique a connu l'arrivée dans la force de travail du boom des naissances d'après la guerre. Ensuite, il y a le fait que l'économie belge a fonctionné pour la première fois depuis 1948 dans des conditions de plein emploi, ce qui a engendré une réaction de l'offre à la demande d'emploi, une diminution sensible du chômage et une forte immigration d'actifs.

### 3. Salaires et prix

Dans le tableau suivant on peut constater une hausse des prix au cours de la période 1960-70 qui a été beaucoup plus marquée que pendant la période 1950-60.

	Evolution des prix par composantes de la demande (en % par an)	
	1950-60	1960-70
P.N.B.	2,1	3,3
Consommation privée	1,6	2,9
Investissements	3,2	4,1
Exportations	1,0	2,2

Cette accélération de l'accroissement des prix tient à différents facteurs. En premier lieu, il y a l'alourdissement de la charge de la fiscalité indirecte: la taxe de transmission a été augmentée en 1961 de 20 % et en 1966 d'environ 17 %. En outre, on a connu une hausse des prix à la suite de la vague d'achats anticipatifs en vue de l'introduction de la T.V.A.

En second lieu, il faut tenir compte du changement de structure qui se produit dans l'économie belge et qui exerce une pression constante sur les prix: les services représentent déjà plus de 40 % de la production et utilisent presque 50 % de l'emploi intérieur.

Enfin, il est clair que notre pays n'importe pas seulement des biens et services mais aussi de l'inflation. L'augmentation des prix sur les marchés d'exportation a induit dans les industries d'exportation des hausses salariales d'autant plus fortes que les progrès de la productivité y sont supérieurs à la moyenne. Ces hausses salariales se sont répercutées avec une certaine différenciation dans les autres secteurs d'activité et ont entraîné un relèvement des prix surtout dans les services et la construction.

#### 4. Recettes et dépenses de l'Etat

Les dépenses croissent également plus vite que le P.N.B. Alors que les dépenses courantes représentaient 22,3 % du P.N.B. en 1955, elles atteignaient déjà 24,2 % en 1960 et atteindront environ 34,3 % en 1970. Il faut toutefois remarquer que les dépenses de capital croissent encore plus vite que les dépenses courantes.

En ce qui concerne les différentes catégories de dépenses, on peut noter que les dépenses de consommation ont, en général, augmenté moins vite que les dépenses totales. Il n'en est pas de même des intérêts de la dette publique: ceux-ci sont passés de 10,9 milliards en 1955 à 41,7 milliards en 1970. Dans le domaine des transferts de revenus à d'autres secteurs, il faut signaler que la part des transferts aux ménages est tombée de 11,3 % en 1955 à 5,2 % en 1970, ceci au profit des subventions d'intérêts, des transferts vers l'extérieur mais surtout des subventions aux entreprises (4,0 % en 1955, 4,6 % en 1970). Indépendamment de l'ajustement au niveau des prix, les contributions de l'Etat à la sécurité sociale continuent à s'accroître en particulier par suite d'une nouvelle réglementation dans le secteur "maladie-invalidité" (1963), d'une nouvelle couverture des risques en matière de maladies professionnelles (1964) et de nouvelles adaptations des pensions (1968).

Taux de croissance annuel de quelques dépenses courantes de l'Etat

	1955-1960	1960-1965	1965-1970
Biens et services	6,2	8,2	9,7
Intérêts de la dette publique	8,5	8,2	11,4
Transferts de revenus à la sécurité sociale	10,1	12,8	11,0
Transferts de revenus aux autres ménages	3,1	1,7	8,8
Total des dépenses courantes	6,3	11,1	10,8

Les recettes fiscales sont passées de 16,4 % du P.N.B. en 1955 à 23,8 % en 1970. Les parts des impôts directs et des impôts indirects sont restées aux environs, respectivement de 46 % et 54 %.

## 5. La demande

Dans une perspective à long terme, on observe une tendance à la baisse en ce qui concerne l'importance relative de la consommation privée, dans le P.N.B. tandis que la part de la consommation publique et des investissements augmente.

Bien que la part de la consommation privée dans le P.N.B. ait diminué, on a observé une sensible accélération du volume de biens et services consommés par les particuliers. L'accroissement annuel moyen de 3,5 % de la consommation privée par tête, qui a été observé pendant les 10 dernières années, correspond à un doublement en 20 ans. En revanche, un accroissement annuel moyen de 1,9 %, tel qu'il a été observé pendant la période 1950-60, n'entraîne qu'un doublement en 40 ans.

En outre, des glissements importants se sont manifestés dans la structure de la consommation privée: la ventilation des dépenses par catégorie montre qu'une part croissante du budget familial a été consacrée à l'hygiène et aux soins de santé, aux transports et communications, à la culture et aux loisirs, tandis que les dépenses d'alimentation et de vêtements ont vu leur part reculer.

L'accroissement de la part des dépenses publiques dans la production nationale, porte principalement sur l'enseignement et la culture, l'organisation du trafic, l'urbanisme, etc.. Différents facteurs sont à la base de cette augmentation: l'extension de la satisfaction des besoins collectifs, le remplacement du principe de subvention par le principe de complémentarité en ce qui concerne le rapport entre intervention publique et initiative privée, accroissement des groupes de non-actifs dans la population totale, l'utilisation de dépenses de transferts en vue d'une meilleure redistribution du revenu national, etc..

Les investissements ont également eu une part croissante dans les utilisations finales, mais il est évident que même la croissance de certains éléments internes (tels que investissements publics, investissements en logements), ne fournit pas une explication suffisante de l'accélération du développement économique que le pays a connu durant les années 60.

Il est cependant certain que l'évolution des exportations a constitué un facteur dynamique essentiel du mouvement observé. L'accélération des exportations doit être considérée comme l'élément moteur de la cassure dans l'évolution tendancielle de l'économie belge.

Le taux d'expansion des exportations durant les années 1960-70 est nettement plus haut que dans le courant de la décennie précédente, d'où il résulte que la part de cette composante dans les utilisations finales est devenue plus importante et dans l'avenir dépassera probablement la part de la consommation privée.

Structure de la demande finale

Structure (a)			
	1950	1960	1970
Consommation privée	60,3	50,7	42,3
Consommation publique	6,6	9,3	9,6
F.B.C.	13,7	14,0	16,0
Exportations	19,4	26,0	32,1
TOTAL	100,0	100,0	100,0
a) prix courants)			

III. ANNEE 1970

Depuis quelques mois, plusieurs indicateurs montrent un certain fléchissement de l'expansion économique en Belgique.

Le progrès exceptionnel des exportations belges pendant les deux dernières années connaît apparemment une diminution. A côté d'influences climatologiques et accidentelles, la cause profonde de ce mouvement peut être trouvée dans le fait que la capacité de production est pratiquement pleinement utilisée chez les partenaires commerciaux les plus importants. La production industrielle de ces pays n'augmente guère et les livraisons de produits belges (matières et produits semi-finis) se retrécissent. Comme on connaît aussi en Belgique le phénomène de la pleine utilisation des capacités, nos importations de biens de production montrent aussi un affaiblissement; en outre les importations d'un certain nombre de biens durables diminuent à la suite de l'atténuation de la demande intérieure pour ces produits.

Globalement, la consommation des ménages connaît un accroissement convenable. Toutefois, il semble que les achats de biens durables subissent encore l'effet de la vague d'achats anticipatifs qui s'est manifestée pendant la période précédant l'ajournement de l'introduction de la T.V.A.: on observe un ralentissement dans l'augmentation des ventes de biens ménagers durables et même une baisse sensible des ventes de voitures privées. Depuis l'automne de l'année dernière la demande de logements a aussi connu un certain tassement.

Au contraire, la propension à investir des entreprises semble en augmentation: ce développement favorable, renforcé par la réalisation de quelques grands nouveaux projets, caractérisera probablement la conjoncture belge pendant toute l'année 1970. Comme la politique conjoncturelle reste restrictive, les investissements publics n'augmenteront guère en volume.

Au début de 1970, la production a été gênée par des circonstances occasionnelles mais elle reste à un haut niveau. Plus tard dans l'année on s'attend à un ralentissement graduel du taux d'accroissement.

A cause de la pleine utilisation des capacités, les augmentations de productivité sont de plus en plus limitées aux possibilités offertes par de nouveaux investissements et par des rationalisations.

Le chômage diminue encore. Bien qu'un déficit de main-d'oeuvre qualifiée se présente dans pratiquement tous les secteurs d'activité, il semble que depuis l'automne 1969, les tensions sur le marché de l'emploi n'augmentent plus.

Compte tenu de la phase conjoncturelle, les augmentations de salaires étaient assez modestes en 1969; en 1970, on constate une accélération sous l'influence d'un accroissement des salaires indirects et le renouvellement de divers accords paritaires; les coûts salariaux marqueront une augmentation accélérée.

En dépit de toutes les mesures de renforcement du contrôle des prix, il semble que l'équilibre entre la demande et l'offre n'ait pas été obtenu et que le rythme d'accroissement rapide des prix à la consommation continue. Les derniers mois toutefois il se présente un certain ralentissement dans l'accroissement des prix.

Les prévisions macro-économiques pour 1970 indiquent un accroissement du P.N.B. en termes réels de 4,9 % et une diminution légère du chômage qui tomberait à environ 77.000 personnes.

Cette expansion économique de la Belgique peut être considérée comme satisfaisante mais elle va de pair avec une augmentation du prix du P.N.B. de 4,5 %. Cette évolution n'a pas jusqu'ici un effet défavorable sur la balance des opérations courantes avec l'étranger.

La politique budgétaire est orientée vers le freinage des impulsions qui peuvent activer les tendances inflationnistes. La politique monétaire reste restrictive et on essayera de suivre une politique active des prix.

#### IV. COMMENTAIRE DE LA PROJECTION 1970-1975

Il y a lieu de signaler tout d'abord que non seulement les chiffres pour 1970, qui servent de base à la projection, mais également les projections elles-mêmes ont un caractère provisoire et que des rectifications pourront y être apportées.

D'une manière générale on a admis un développement normal et on a exclu toutes perturbations importantes. Ceci ne signifie pas que certains aspects de l'économie belge ne subiront pas des changements importants lesquels devront retenir particulièrement l'attention, notamment l'introduction de la T.V.A., l'évolution du niveau général des prix, l'accroissement des dépenses publiques et des charges de la sécurité sociale.

Le taux de croissance du volume du P.N.B. pour la période 1970-1975 a été estimé à 4,8 % par an en moyenne. Ceci implique principalement que d'une part le nombre de personnes occupées (concept intérieur) augmente d'environ 139.000 unités, soit 0,7 % par an et d'autre part, qu'il faille réaliser un effort accru d'investissements et d'amélioration de la productivité. L'augmentation de la population active sera le résultat à la fois de l'évolution démographique, de l'évolution du taux d'activité et d'une diminution sensible du chômage.

Le développement démographique évoluera plus lentement que dans le passé pour atteindre un taux de croissance annuel de seulement 0,4%.

	1965	1970	1975	1965-70	1970-75
Population	9.499,2	9.703,7	9.899,4	102,2	102,0
Population active	3.786,1	3.888,5	3.999,1	102,7	102,8
Taux d'activité (à la fin de la période)	39,9	40,1	40,4	100,5	100,7
Emploi (à l'exclusion des chômeurs)	3.723,2	3.811,6	3.949,1	102,4	103,6

En outre, le taux d'activité global se stabilise. Malgré cela, on prévoit un accroissement de l'emploi total, du fait que le chômage sera réduit au minimum, c'est-à-dire plus ou moins à 50.000 unités, soit 1,3 % de la population active.

En outre, il entre dans les intentions du gouvernement de réduire l'immigration de travailleurs étrangers de sorte que le solde migratoire puisse être pratiquement nul.

La projection des investissements est particulièrement forte: la formation brute de capital fixe devrait pouvoir atteindre 24,7 % du P.N.B., ce qui suppose un taux de croissance à prix constants de 7,0 % par an, contre 6,8 % pendant la période 1960-1965 et 4,8 % pendant la période 1965-1970.

Cet effort d'investissement est particulièrement attendu dans le secteur des entreprises et dans la construction de logements (plus ou moins 60.000 habitations en moyenne par an doivent être construites). Ceci suppose une augmentation sensible de la productivité dans le secteur de la construction, augmentation sans laquelle l'objectif ne pourrait certainement pas être atteint. La construction prévue de 15.000 logements sociaux par les Pouvoirs publics doit constituer le stimulant nécessaire à l'introduction de méthodes d'industrialisation dans ce secteur.

La productivité globale devra se développer à un taux moyen de 4,0 % par an. Pour l'industrie et le secteur des services les taux sont en général supérieurs à ceux enregistrés dans le passé (respectivement 5,2 % et 3 %). Il faut noter que ceci va de pair avec une réduction de la durée du travail (0,5 % par an), la même que celle observée pendant les périodes 1960-65 et 1965-70. Cette réduction devrait être obtenue soit par une diminution de 1 H de la durée hebdomadaire du travail, soit par l'introduction d'une quatrième semaine de vacances annuelles.

La contrepartie de l'effort considérable d'investissement est une croissance moins rapide de la consommation privée. Le taux de croissance en volume sera stabilisé à 4,1 % par an.

En ce qui concerne la consommation publique, le taux de croissance prévu est un peu inférieur à celui du P.N.B.; vu le caractère conventionnel de cet agrégat la croissance en volume tient compte de la moitié de l'augmentation générale des salaires de base et des pécules de vacances.

Le volume d'investissement prévu demande un effort d'épargne particulier. L'épargne nette devrait s'accroître de 11,5 % par an. Ceci suppose un effort à la fois de la part de l'état, des ménages et des entreprises.

Le volume de l'épargne de l'administration centrale devrait s'élever en 1975 à environ 22,7 milliards si l'on veut financer les investissements projetés sans trop de tension. Il apparaît dès maintenant évident que cet objectif ne sera pas facilement atteint et que des mesures particulières devront être prises (par exemple par une diminution de la contribution de l'Etat dans le financement de la sécurité sociale ou bien par une augmentation des recettes).

Indépendamment d'un réaménagement possible des coûts et des avantages de la sécurité sociale, qui est envisagé, il est prévu que le volume des prestations sociales croîtra avec un taux égal à une fois et demi celui du P.N.B. Ceci implique que les revenus de transferts augmenteront plus rapidement que les revenus primaires.

Il est prévu que la masse salariale augmentera de 9,9 % par an pendant la période de projection de sorte que la part des salaires dans le P.N.B. passera de 50,4 % en 1970 à 52,6 % en 1975. Compte tenu de l'augmentation de la productivité, il en résulte que le coût salarial par unité produite croîtra plus rapidement que dans le passé : 4,9 % par an contre 4,4 % pendant la période 1965-70 et 4,2 % de 1960 à 1965.

Tout ceci aura pour conséquence une augmentation du niveau général des prix de 4 % par an. Si l'on ne tenait pas compte de l'effet de la T.V.A., l'augmentation moyenne du prix du P.N.B. serait de 3,5 % par an. Cette augmentation avait été de 3,6 % par an de 1965 à 1970 mais le taux de croissance du P.N.B. en volume n'avait été que de 4,4 % au lieu de 4,8 % prévu.

Si l'on tient compte du fait que l'augmentation des prix sera particulièrement forte en 1971 et un peu moindre en 1972 à la suite de l'introduction de la T.V.A., l'accroissement des prix pendant les trois années suivantes devra être sensiblement plus faible si on ne veut pas dépasser une moyenne de 4 % par an pour l'ensemble de la période. Cet objectif ne paraît pas très facile à atteindre précisément parce que le taux de croissance réel pendant cette période devra être plus élevé afin de rattraper le retard accusé pendant la première année du plan (la prévision pour 1971 est en effet de 4 %). L'évolution des prix exigera dès lors une vigilance permanente de la part de l'Etat.

L'hypothèse de prix ne doit pas être tenue comme inévitable mais plutôt comme une marge de sécurité qu'on s'efforcera d'influencer autant que possible par la mise en oeuvre d'une gestion adéquate.

L'évolution des prix est également très importante pour ce qui concerne les exportations. La croissance des exportations belges au cours des dernières années montre toutefois que l'évolution des prix n'a pas entravé le développement de nos exportations. Le taux de croissance prévu de 9,6 % par an en volume est donc ambitieux mais paraît cependant réalisable, compte tenu des efforts qui devront être faits en matière de gestion commerciale et de modifications structurelles. A cet égard, l'établissement de faibles projections par les pays partenaires, en matière de prix, paraît plus problématique. En effet, si nos partenaires réussissaient dans leur intention de limiter l'augmentation des prix au faible pourcentage prévu alors la position concurrentielle de la Belgique pourrait être fortement entravée.

**Données de base pour la projection centrale  
du 3<sup>ème</sup> programme des Communautés**

**TABLEAU 1**

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
1. Rémunération des salariés	633,0	1,2	106,0	1,2	151,6	8,1	160,7	10,0	1.017,0
2. Revenus de la propriété et de l'entreprise	363,5						145,9	7,9	530,5
3. Revenu national = 1.+2.	996,5						155,3	9,2	1.547,5
4. Impôts indirects	161,8						143,1	7,5	231,5
5. Subventions	19,9						135,7	6,3	27,0
6. Produit national net aux prix du marché = 3.+4.-5.	1.138,4						153,9	9,0	1.752,0
7. Amortissements	117,6						153,9	9,0	181,0
a. des entreprises	114,8						153,7	9,0	176,0
b. des administrations publiques	2,8						178,6	9,9	5,0
8. Produit national brut aux prix du marché = 6.+7.	1.256,0		126,4	4,8	121,6	4,0	153,9	9,0	1.933,0
9. Importations totales	579,5		158,0	9,6	109,0	1,7	172,2	11,5	998,0
a. biens	541,4		159,9	9,9	108,4	1,6	173,6	11,6	938,0
b. services	38,1		130,4	5,5	120,8	3,9	157,5	9,5	60,0
c. revenus de facteurs									
10. Total = 8.+9.	1.835,5		136,4	6,4	117,0	3,2	159,7	9,8	2.931,0
11. Population (4000)	9.307,7		102,0	0,4					9.899,4
12. Population active (1.000)	3.888,5		101,9	0,4					3.964,2
13. Chômage (1.000)	77,0		64,9	-6,2					50,0
14. Taux de chômage en % de 12	2,0								1,3
15. Population occupée (1.000) concept intérieur	3.746,1		103,7	0,7					3.885,1
16. Emploi salarié (1.000)	3.042,8		106,0	1,2					3.226,2
17. Productivité totale (1) a. secteur entreprises	281,23		121,9	4,0					342,85
b. industrie									

1) Concept national  
2) En % de la population active (12)

Pays: BELGIQUE  
Unité: Mrd. F.B.  
Date: Octobre 1970

**Tableau d'ensemble**

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
18. Consommation privée	771,0	4,1	122,0	4,1	120,8	5,9	147,4	8,1	1.145,0
19. Consommation publique	176,0	4,3	123,5	4,3	131,1	5,6	161,9	10,1	285,0
a. salaires et traitements	130,4						161,0	10,0	210,0
b. consommation matérielle nette = 19.-19.a.	45,6						155,7	9,3	71,0
20. Formation brute de capital fixe	283,5	7,0	140,5	7,0	119,7	3,7	167,9	10,9	476,0
a. locaux d'habitation	68,0	4,7	126,0	4,7	134,0	6,0	168,4	11,0	114,5
b. entreprises sans locaux d'habitation	174,0	7,3	142,5	7,3	112,0	2,3	159,8	9,8	278,0
c. administrations publiques	41,5						201,2	15,0	83,5
21. Variations de stocks	9,5	5,0	127,4	5,0	100,0	0,0	126,3	4,8	12,0
22. Dépense nationale = 18.+19.+20.+21.	1.246,0	4,8	126,5	4,8	121,8	4,0	153,9	9,0	1.918,0
23. Exportations totales	589,5	9,6	158,0	9,6	109,0	1,8	171,8	11,4	1.013,0
a. biens	544,4	9,9	160,4	9,9	108,0	1,6	173,2	11,6	943,0
b. services	45,1	5,2	128,5	5,2	120,8	3,9	155,2	9,2	70,0
c. revenus de facteurs									
24. Total = 22.+23.	1.835,5	6,4	136,4	6,4	117,0	3,2	159,7	9,8	2.931,0
25. Solde extérieur = 23.-9.	10,0						150,0	8,5	15,0
a. solde extérieur en % du P.N.B. = 25.:8.	0,8								0,8
26. Solde des transferts courants avec l'étranger	-4,4						204,5	15,4	-9,0
27. Solde du compte courant de la nation = 25.-26.	5,6						107,1	1,4	6,0
28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année									

Definition: Bulletin Général de Statistiques de l'O.S.C.E. n°5, 1964

3) PNB (prix 1965) divisé par la population occupée

LUXEMBOURG

## I. IMPORTANCE ET ROLE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME

### Rôle et tâches assignés aux projections

L'établissement d'une programmation économique avait été prévu au programme du précédent Gouvernement dès 1964. La mise en chantier de l'Inspection des Finances et l'élaboration d'un projet de réforme du STATEC ont tenu compte de cette intention. Les premiers travaux quantitatifs remontent à 1964. Dans sa déclaration d'investiture du 11 février 1969 l'actuel Gouvernement a pris un engagement précis concernant l'établissement d'une programmation des finances publiques couvrant les exercices 1970 à 1975, projection glissante qui devra être adaptée d'année en année sur la base des résultats acquis. L'établissement d'une programmation pluriannuelle a été justifié par la nécessité d'établir des priorités, les ressources budgétaires étant insuffisantes pour satisfaire à la fois tous les besoins. Dans cet ordre d'idées, le Gouvernement s'est engagé à perfectionner les méthodes de prévision et à définir avec plus de précision les hypothèses de base sur l'évolution économique générale du pays.

### Méthode de programmation nationale

Il n'existe pas au Luxembourg de Bureau de programmation.

Des tables rondes convoquées par le Ministre de l'Economie Nationale en automne de 1969 ont permis de procéder à un échange d'idées et d'informations entre l'administration et les partenaires sociaux et de rassembler une documentation très précieuse dont la traduction en termes quantitatifs pose toutefois de nombreux problèmes.

La programmation économique luxembourgeoise se trouve actuellement dans une phase préparatoire et les chiffres avancés par le STATEC ont encore le caractère d'une étude d'experts. Il est à noter toutefois que l'hypothèse d'un taux de croissance de 3,5 % en volume du produit national brut figure d'ores et déjà dans le programme pluriannuel des finances publiques.

La définition d'hypothèses d'évolution et l'établissement de projections quantitatives se font actuellement sur la base de l'ensemble des informations disponibles, d'une part sur le taux de croissance probable du commerce international, les ressources disponibles en main-d'oeuvre et les projets d'investissement, et, d'autre part, sur les intentions gouvernementales en matière de mesures destinées à faciliter l'immigration de main-d'oeuvre et l'installation d'industries et d'autres activités nouvelles. La cohérence est recherchée par une méthode d'itération, mais sans recours à un modèle économétrique.

La projection est encore très agrégée et se limite aux grands agrégats de l'optique utilimination et aux secteurs de production les plus importants.

## II. TENDANCES DANS LE PASSE : RETROSPECTIVE

### A. Phases d'évolution depuis 1950

1. La croissance de l'économie luxembourgeoise a été relativement modique, le taux d'augmentation du P.I.B. en volume étant en moyenne de 3,1 % (soit environ 2,5 % par tête d'habitant). Il est toutefois soumis à des fluctuations importantes qui se situent entre un minimum de -0,9 % et un maximum de 7 à 7,2%.
2. Le cycle conjoncturel est de 4 à 5 ans, Les années de grande prospérité sont 1951, 1955, 1960, 1964 et 1969, le boom étant généralement suivi ou même précédé d'une année de croissance relativement forte. Les années de récession sont 1953, 1958, 1962 et 1967 (et 1971-72 ?).

A travers les variations annuelles du taux de croissance du PIB on peut observer les mouvements conjoncturels qui se résument schématiquement de la façon suivante:

- reprise lente en 1954 (après la récession qui a suivi le boom coréen), puis amélioration durant les années 1955 et 1956;
- ralentissement en 1957 et régression en 1958;
- reprise et expansion en 1959-1960, puis ralentissement en 1961;
- quasi-stagnation en 1962 et 1963;
- expansion considérable en 1964 suivie d'un ralentissement en 1965;
- stagnation en 1966 et 1967, puis reprise en 1968;
- forte expansion en 1969 suivie d'un ralentissement en 1970.

3. On remarque un parallélisme frappant entre l'évolution du P.I.B. et la production d'acier.
4. La population luxembourgeoise s'est développée au rythme d'environ +0,6 % par an, grâce surtout à l'apport migratoire, l'excédent naturel étant allé en s'amenuisant par suite de la baisse du taux de natalité. La croissance démographique a été une conséquence plutôt qu'une cause de la croissance économique. Ainsi s'explique l'absence quasi totale de chômage.

### B. Problèmes et difficultés

Les problèmes que fait apparaître l'évolution économique au cours des 20 dernières années tiennent essentiellement au vieillissement de la population et à la forte dépendance à l'égard de l'étranger pour l'apport de capitaux à risques, plus récemment également à des tendances inflationnistes.

#### 1. Vieillesse de la population

Pendant assez longtemps la faiblesse du taux de natalité s'est traduite par des avantages économiques, notamment la réduction des charges représentées par les jeunes générations et une concentration de la population dans les classes

d'âge actives. L'immigration a encore accentué ces avantages. La précarité de la situation est apparue au cours des dernières années alors que le manque de main-d'oeuvre s'est fait sentir. Une réduction du mouvement migratoire par suite du développement économique à l'étranger aurait des conséquences sur la croissance économique luxembourgeoise. L'installation d'usines dans les régions étrangères limitrophes (Luxembourg belge, Eifel) pourrait même provoquer un reflux de frontaliers et mettre certaines entreprises luxembourgeoises dans une situation critique.

La marge d'action en matière démographique est faible, étant donné que les causes de la diminution de la natalité sont d'ordre psychologique et sociologique et que, d'autre part, une reprise de la natalité se traduirait dans l'immédiat par des charges et n'aurait d'effet sur la population active que dans 15 ou 20 ans.

## 2. Structure de la production et apport de capitaux

Les dangers liés à la structure monolithique de l'économie luxembourgeoise sont apparus dès 1960 lorsque certaines industries traditionnelles se sont trouvées en difficulté. La politique de reconversion et de diversification industrielles lancée à cette époque a déjà eu un effet sensible, mais a, d'autre part, révélé la dépendance du pays à l'égard des capitaux à risques étrangers. L'épargne nationale qui est abondante, se place soit en fonds d'Etat, soit en immeubles, soit en valeurs étrangères. Les créations industrielles avec un apport de capitaux luxembourgeois sont restées rares : il s'agit essentiellement d'investissements publics ou semi-publics (SEO) ou de certaines entreprises créées avec un concours de la société sidérurgique ARBED.

Ici encore les possibilités d'action sont assez limitées.

## 3. Prix.

Malgré les imperfections de l'instrument de mesure des prix à la consommation qui jusqu'en 1965 a été basé sur 36 articles seulement, il semble permis d'affirmer que la hausse des prix est restée modérée au Luxembourg en comparaison avec l'étranger. Ceci peut s'expliquer par l'abondance de l'offre étrangère sur le marché luxembourgeois, par les effets inflationnistes très limités de la politique sociale dans un espace économique de faible dimension et ouvert sur l'étranger, et enfin par une politique continue de contrôle des prix. Toutefois de fortes tendances inflationnistes se sont manifestées récemment en liaison avec la hausse prononcée des prix à l'étranger, avec l'introduction de la TVA et avec la hausse des prix de nombreux services sous l'effet du développement des salaires et de la réduction de la durée du travail. Dans la construction de logements, la hausse des prix a

atteint des proportions considérables. Aussi la lutte contre la hausse des prix est-elle actuellement au centre des préoccupations de la politique économique.

### C. Principales divergences entre les projections et les réalisations

Dans l'ensemble la projection établie en 1965 a été confirmée en ce qui concerne tant le développement de la population active que la croissance du P.I.B. La principale faiblesse de la projection consiste à n'avoir point prévu le boom sidérurgique des années 1969 et 1970 qui a affecté non seulement la production, mais également les investissements de l'industrie de l'acier et, en fin de compte, tous les éléments de la demande globale ainsi que les importations. Par ailleurs, la réduction sensible du taux de natalité des Luxembourgeois à partir de 1967 a surpris.

#### 1. Population

La population totale du Luxembourg s'est développée au rythme annuel de +0,5 % alors qu'on avait prévu un taux d'accroissement de +0,9 %. L'excédent naturel réalisé n'atteint même pas la moitié du niveau prévu; il s'est produit à partir de 1967 un fléchissement brusque du taux de fécondité. D'autre part, l'excédent migratoire n'atteint que 60 % du niveau prévu, en raison surtout du rythme lent de l'activité économique entre 1966 et 1968.

Si la population résidente s'est développée moins rapidement que prévu, la population active a cependant atteint et même dépassé le niveau de la projection, grâce surtout à l'apport des frontaliers, qui est à mettre en relation avec l'installation d'industries nouvelles dans les régions frontalières et avec le développement des instituts financiers dans la capitale.

#### Population active intérieure par secteur

Unité: Milliers

	1965	Projections 1970		Réalizations 1970	
		Pop. 1970	Variat. par an 1965-70 en %	Pop. 1970	Variat. par an 1965-70 en %
Agriculture	18,7	16,0	- 3,1	15,7	- 3,5
Industrie	63,5	66,5	+ 0,9	66,0	+ 0,8
Services	56,7	59,5	+ 1,0	60,7	+ 1,4
Popul. active	138,9	142,0	+ 0,4	142,4	+ 0,5
Popul. totale	333,0	347,7	+ 0,9	343,4	+ 0,6

## 2. Production

Les projections établies en 1965 ont porté exclusivement sur les volumes sans aucune hypothèse sur l'évolution des prix. Si la croissance du produit national ne s'écarte guère du chiffre prévu, il y a cependant une divergence importante entre les projections et les réalisations en matière de développement industriel.

Pour l'agriculture, les variations du taux annuel de croissance sont à imputer à des raisons essentiellement climatiques.

Pour l'industrie, la croissance atteint 4,1 %, alors qu'on avait prévu 3,6 %. Cette légère divergence cache cependant un problème plus important, car le taux d'accroissement de la production d'acier atteint 3,5 % par an, alors qu'on n'avait tablé que sur 2 %.

Si l'on tient compte de la structure de la production industrielle (acier 45 %, construction 15 %, autres industries 40 %) on arrive à la conclusion que la production des autres industries n'a augmenté que de 5,6 % par an, malgré la poursuite du mouvement de diversification industrielle. Il faut noter toutefois que les industries nouvelles enregistrent souvent des pertes financières pendant les périodes de démarrage.

Croissance par secteur 1965-70  
(taux de variation annuels moyens en %)

	Projection		Réalisation	
	Production	Productivité	Production	Productivité
Agriculture	1,0	4,2	0,6	4,2
Services	3,0	2,0	3,2	1,8
Industrie dont :	3,6	2,7	4,1	3,2
Sidérurgie	2,0	2,0	3,5	4,3
Construction	5,0	3,3	1,2	0 ?
Autres indust.			5,6	3,2
P.I.B.	3,2	2,8	3,5	2,9

### 3. Utilisations

On n'a établi que des projections en volume en 1965. Malgré la confirmation de la projection en ce qui concerne le P.I.B., les différences entre projections et réalisations sont sensibles pour les différents agrégats de la dépense. Cette divergence a sa source dans le boom sidérurgique de 1968-70 qui s'est traduit par un boom des exportations et des investissements sidérurgiques.

Taux annuels moyens de variation en %  
de 1965 à 1970

	Projections	Réalisations
Consommation privée	3,1	3,7
Consommation publique	2,7	3,6
F.B.C.F.	3,0	3,2
Exportations	4,6	6,5
Importations	4,2	6,3
P.I.B.	3,2	3,5

### III. COMMENTAIRE DES PROJECTIONS A MOYEN TERME POUR 1970-75

#### 1. Etat actuel des travaux de projection

(v. le chapitre II)

#### 2. Hypothèses fondamentales

##### a) Développement du commerce mondial

Les exportations qui, au Luxembourg représentent environ 80 % du P.N.B. constituent un facteur exogène particulièrement important. Compte tenu d'une part, des investissements industriels réalisés et prévus, et d'autre part, des projections économiques des pays partenaires et des hypothèses du Professeur Waelbroeck sur le développement du commerce mondial, on a supposé que les exportations totales se développeraient à un rythme annuel d'environ 7 % en valeur (6 % en volume), soit un peu plus rapidement que le P.N.B. (6,1 %)

##### b) Politique d'immigration

La structure et les tendances actuelles de la population résidente permettent de prévoir une diminution de la population active, à défaut de mesures destinées à accroître l'offre de main-d'oeuvre. A ce titre, il faut rappeler également que le Luxembourg occupe une position de pointe en ce qui concerne la réduction de la durée du travail dans l'industrie manufacturière. Les hypothèses démographiques tiennent compte des intentions gouvernementales de favoriser l'immigration de main-d'oeuvre étrangère ainsi que des mesures déjà prises à cet effet (installation dans le pays de travailleurs portugais et yougoslaves).

##### c) Politique d'industrialisation

Les initiatives prises par le Gouvernement pour faciliter l'installation dans le pays d'industries nouvelles ou l'agrandissement des unités existantes, ont donné lieu à plusieurs réalisations en 1969 et en 1970. Le pays a pu profiter du fait que certaines firmes de pays tiers étaient à la recherche d'occasions d'investissement dans la C.E.E. et cela grâce notamment aux efforts d'information et d'accueil déployés, à la situation géographique du Luxembourg au sein de l'Europe des Six, à la paix sociale qui existe au Luxembourg depuis de longues années et à la rapidité des procédures administratives.

En conclusion, il apparaît que le goulot d'étranglement de la croissance luxembourgeoise est constitué par la pénurie de main-d'oeuvre.

### 3. Population active - Investissements - Croissance

#### a) Population active

La population luxembourgeoise se caractérise par un taux de natalité extrêmement bas, à tel point que l'excédent naturel de l'élément luxembourgeois est devenu négatif (- 500 en 1969); la croissance naturelle de la population totale est attribuable aux résidents de nationalité étrangère (+ 900 en 1969). En ce qui concerne la population active, les tendances actuelles font prévoir une diminution assez sensible de l'effectif total au travail, du fait du vieillissement de la population.

L'accroissement de la population active intérieure de 600 unités par an retenu dans la projection est un maximum et constitue un objectif très ambitieux compte tenu des problèmes du logement des immigrants. Il implique une forte immigration annuelle de 800 travailleurs, soit d'environ 1.300 personnes par an, membres de famille des travailleurs compris.

Par ailleurs, on a supposé que l'emploi salarié augmenterait de 1100 unités par an et même de 1.300 unités si l'on tient compte des frontaliers. L'accroissement continu du nombre des frontaliers est toutefois une hypothèse délicate qui pourrait être mise en défaut si une industrie de quelque importance était établie dans les régions de provenance de ces frontaliers.

Les éléments de la variation de l'emploi salarié sont les suivants :

frontaliers	+ 200
immigrants	+ 800
salarisation (passage de l'état indépendant à l'état salarié)	+ 175
emploi partiel	+ 125 (soit 250 half/time)

---

Total + 1 300 salariés

Enfin le chômage restera pratiquement nul et la durée du travail pourrait décroître au rythme d'environ 1 % par an.

#### b) Investissements et productivité

Les investissements massifs réalisés en 1969 et en 1970 dans la sidérurgie et dans les industries nouvelles (v. ég. ci-après sub. 6 : FBCF) semblent devoir justifier l'hypothèse d'un taux de croissance de

la productivité annuelle de 3,1 %, ce qui constitue un taux élevé pour le Luxembourg.

c) Croissance

Compte tenu de l'hypothèse relative à la productivité et du taux de croissance de la population active estimé à 0,4 % par an, le rythme de développement du P.N.B. brut devrait être de l'ordre de + 3,5 % par an, alors qu'il est estimé à 3,4 % pour la période 1960-70.

4. Revenus, coûts et prix

Dans l'état actuel de la documentation luxembourgeoise, les prévisions en matière de revenus et de coûts constituent encore des estimations assez grossières.

Sur la base de l'expérience du passé on a admis que la masse des rémunérations des salariés continuerait à croître à un rythme légèrement plus rapide que le P.N.B. en valeur (7,0 % contre 6,1 %). Au Luxembourg comme dans les autres pays, la part des salaires dans le revenu national a eu tendance à croître à un rythme qui pourrait avoir été de 0,5 point par an; elle suit toutefois un mouvement cyclique, le pourcentage des salaires par rapport au revenu national étant élevé pendant les années de récession et faible en haute conjoncture. La part des salaires qui était de 66,2 % en 1965 est estimée à 68,7 % en 1970 et pourrait être supérieure à 70% en 1975.

(En ce qui concerne les prix des utilisations du P.N.B. v. sub.6).

5. Charges fiscales et dépenses des administrations publiques

Voir le programme pluriannuel des finances publiques (pouvoir central).

En conséquence, il ne semble pas exagéré de tabler pour la période 1970-1975, sur une progression annuelle moyenne des recettes ordinaires de quelque 7 %, mais en tenant compte de l'adaptation automatique du tarif de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à l'évolution de l'indice des prix à la consommation (article 125 de la loi du 4 décembre 1967).

Etant entendu que les recettes ordinaires auront vraisemblablement tendance à s'accroître à un rythme légèrement supérieur au taux d'expansion du produit national brut à prix courants, mais que les recettes extraordinaires se maintiendront probablement au même niveau pendant la période quinquennale 1970.-1975, l'assainissement structurel du budget de l'Etat, dans le sens d'une réduction progressive du solde à financer au moyen notamment d'emprunts à moyen ou à long terme, aurait exigé que l'augmentation en valeur des dépenses totales fût fixée à un taux sensiblement inférieur au rythme moyen d'accroissement annuel du produit national brut.

Les études entreprises dans le cadre de la programmation pluri-annuelle des finances publiques ont cependant révélé qu'un tel taux de croissance des dépenses, correspondant à une politique budgétaire restrictive de longue durée, ne pourra être maintenu pendant une période aussi étendue et doit dès lors être considéré comme irréaliste.

En définitive, les exigences découlant de la croissance économique, du progrès social et culturel ainsi que de la gestion financière ont donc amené le Gouvernement à retenir pour le programme pluriannuel des dépenses à la fois ordinaires et extraordinaires un taux de progression en valeur correspondant au rythme d'expansion du produit national brut à prix courants.

## 6. Utilisation du P.N.B.

### a) Consommation privée

Depuis la guerre la consommation privée semble représenter en tendance un pourcentage constant du P.N.B. ; ce pourcentage s'élève en récession et diminue en période de prospérité à cause des particularités de la structure économique luxembourgeoise (importance prépondérante des exportations); en définitive il fluctue autour d'une moyenne de l'ordre de 60 %. L'élasticité unitaire de la consommation privée a été retenue dans la projection, ceci d'autant plus qu'en l'absence d'une documentation suffisamment précise on en est réduit à admettre également une importance relative constante des amortissements et des impôts indirects et que, d'autre part, on n'a pas de raison de supposer que le taux d'épargne des ménages doive se modifier sensiblement. Nos connaissances sur le comportement des ménages luxembourgeois sont encore limitées; nous savons tout au plus que les prêts à la consommation ont un effet procyclique. Une politique visant à agir sur

le taux d'épargne des ménages n'aurait de toute façon qu'une incidence réduite sur les investissements des entreprises qui sont largement financés par des moyens propres ou par le capital étranger.

Quant à la hausse des prix de la consommation privée, le taux retenu de + 2,5 % tient compte des tendances du passé et de l'impact de certaines mesures prévisibles : hausse des prix en R.F. d'Allemagne et en Belgique (l'introduction de la T.V.A. dans ce pays ne doit en principe pas avoir d'effet sur ses prix à l'exportation). Toutefois le taux de 2,5 % pourrait être dépassé si le Luxembourg était obligé de porter le taux de la T.V.A. de 8 % à 12 % avant la fin de la période de projection.

b) Formation brute de capital fixe

Les investissements ont atteint un niveau extrêmement élevé en 1970 qui ne sera probablement pas dépassé en volume d'ici à 1975; leur croissance en valeur sera due uniquement à la hausse des prix.

La hausse du prix de la FBCF de + 4% retenue dans la projection est une moyenne des éléments suivants :

prix de la construction de locaux d'habitation	+ 7 %
prix de l'équipement (évaluation très délicate)	+ 1 à 2 %
prix du génie civil	+ 4,5 %

c) Exportations

L'expérience du passé a montré que l'élasticité des exportations par rapport au P.N.B. est supérieure à l'unité et que leur taux de croissance dépasse en moyenne de 1 à 2 points celui du P.N.B. Le taux retenu (7% en valeur, 6% en volume) semble compatible avec les hypothèses du professeur Waelbroeck. Il en résulte que l'importance relative des exportations (et des importations) par rapport au P.N.B. (80%) est encore appelée à augmenter. Le Luxembourg pourrait un jour fournir l'exemple d'un pays pour lequel les exportations sont égales au P.N.B.

Quant au prix des exportations, il a été tenu compte du niveau élevé des prix de l'acier en 1970, année de base de la projection.

d) Solde extérieur

Le solde extérieur est soumis au Luxembourg à de fortes variations dues essentiellement à la fluctuation des importations d'équipement. C'est ainsi qu'en 1960, année de faibles importations de biens d'équipement, le solde extérieur a atteint 12 % du P.N.B. pour tomber à 45 % en 1964, année caractérisée par de fortes importations de biens d'équipement. Or, l'année de base de la projection est caractérisée par une formation brute de capital fixe particulièrement élevée et par un très faible solde extérieur. Comme nous supposons d'autre part que la FBCF reste constante en volume et que la hausse des prix de l'équipement ne dépasse pas 3%, on assistera au cours des années à venir à une régression relative des importations d'équipement et donc à une augmentation relative du solde extérieur.

e) Prix du P.N.B.

L'indice des prix du P.N.B. ne peut pas augmenter fortement à cause du niveau élevé des prix sidérurgiques de l'année de base de la projection et de l'importance exceptionnelle des exportations dans le P.N.B.

**TABEAU 1**  
Données de base pour la projection centrale  
du 3<sup>ème</sup> programme des Communautés

Intitulé des positions	1970 prix courants		Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
1. Remunération des salariés		salariés				salaires par tête			
2. Revenus de la propriété et de l'entreprise									
3. Revenu national = 1.+2.	36.511						134,5	6,1	49.090
4. Impôts indirects									
5. Subventions									
6. Produit national net aux prix du marché = 3.+4.-5.									
7. Amortissements a. des entreprises b. des administrations publiques									
8. Produit national brut aux prix du marché = 6.+7.	48.402	croissance	118,8	3,5	113,2	2,5	134,5	6,1	65.081
9. Importations totales a. biens b. services c. revenus de facteurs	41.574		127,5	5,0	108,7	1,7	138,7	6,8	57.668
10. Total = 8.+9.	89.976		123,1	4,3	110,8	2,1	136,4	6,4	122.749
11. Population (1000)	343,4		102,6	0,5					352,4
12. Population active <sup>(1)</sup> (1.000)	143,6		102,1	0,4					146,6
13. Chômage (1.000)	0		0	0					0
14. Taux de chômage en % de 12	0								0
15. Population occupés (1.000) concept intérieur	143,6		102,1	0,4					146,6
16. Emploi salarié <sup>(1)</sup> (1.000)	109,7		116,4	3,1					116,2
17. Productivité totale <sup>(2)</sup> a. secteur entreprises b. industrie									

1) Concept intérieur

Pays: LUXEMBOURG  
Unité: Millions de Ffr.Lux.  
Date: Novembre 1970

**Tableau d'ensemble**

Intitulé des positions	1970 prix courants	Δ Volume		Δ Prix		Δ Valeur		1975 prix courants
		Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	Indice	Taux annuel	
18. Consommation privée	28.007	118,8	3,5	113,2	2,5	134,5	6,1	37.655
19. Consommation publique a. salaires et traitements b. consommation matérielle nette = 19.-19.a.	5.473	107,7	1,5	124,2	4,4	133,8	6,0	7.322
20. Formation brute de capital fixe a. locaux d'habitation b. entreprises sans locaux d'habitation c. administrations publiques	14.687	100,0	0	127,6	5,0	127,6	5,0	18.740
21. Variations de stocks	200							400
22. Dépense nationale = 18.+19.+20.+21.	48.367	112,8	2,4	117,6	3,3	132,6	5,8	64.117
23. Exportations totales a. biens b. services c. revenus de facteurs	41.069	133,8	6,0	105,3	1,0	140,9	7,1	58.632
24. Total = 22.+23.	89.976	123,1	4,3	110,8	2,1	136,4	6,4	122.749
25. Solde extérieur = 23.-9. a. solde extérieur en % du P.N.B. = 25.:8.	35							équilibré extérieur 964
26. Solde des transferts courants avec l'étranger	0,1 %							1,5 %
27. Solde du compte courant de la nation = 25.-26.								
28. Réserves brutes en or et en devises convertibles en Mio U.S. \$ Stock en fin d'année								

2) Indice du PNB (prix 1963) divisé par l'indice de la population occupée

Definition: Bulletin Général de Statistiques de l'O.S.E.F. n°5, 1964